Ministère de l'Économie et de l'Innovation

PORTRAIT ÉCONOMIQUE
DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2020

Votre gouvernement

Québec

PORTRAIT ÉCONOMIQUE
DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Cette publication a été préparée par :

Frédéric Hamelin, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Sylvie Gingras, économiste
Nikolas Girard, économiste
Gisèle Lapointe, adjointe administrative

Sous la direction de :

Mawana Pongo, directeur

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des politiques et de l'analyse économiques
710, place D'Youville, 4e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4
Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

x	Données confidentielles
..	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
$	Dollar
k	Milliers
M	Million
G	Milliard
km^2	Kilomètre carré
hab./km^2	Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux

Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-88719-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2020

AVANT-PROPOS

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* vise à donner un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie, l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, complémentaire au recensement quinquennal de la population canadienne. Cette information ouvre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la dernière décennie.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes, qui couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans, permettent de cerner les tendances fondamentales dans les différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 4
Liste des tableaux 7
Liste des graphiques 8
Carte des régions administratives du Québec 11
Présentation des régions 12
Chapitre 1 – Économie 15
1.1 Développement économique 16
1.2 Produit intérieur brut 19
1.3 Produit intérieur brut par habitant 22
1.4 Productivité 25
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant 28
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant 31
1.7 Transferts gouvernementaux 34
Chapitre 2 – Structure industrielle 37
2.1 Diversité industrielle 38
2.2 Établissements par grands secteurs d'activité 41
2.3 Établissements en fonction de la taille 44
2.4 Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industrie 47
2.5 Emploi par grands secteurs d'activité 50
2.6 Emploi par domaines de fabrication 53
2.7 Emploi par grands groupes de services 56
Chapitre 3 – Investissement 59
3.1 Investissement des secteurs privé et public 60
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses 63
3.3 Investissement en fonction de la catégorie d'industrie 66
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle 69
3.5 Investissement dans la construction résidentielle 72
Chapitre 4 – Marché du travail 75
4.1 Emploi 76
4.2 Taux d'emploi 79
4.3 Taux de chômage 82
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi 85
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi 88
Chapitre 5 – Démographie 91
5.1 Structure de la population 92
5.2 Évolution de la population et perspectives 95
5.3 Migration interrégionale par groupes d'âge 98
5.4 Rapport de dépendance démographique 101
5.5 Indice de remplacement 104

Chapitre 6 – Entrepreneuriat 107
6.1 Présence des entrepreneurs 108
6.2 Présence des femmes entrepreneures 111
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs 114
6.4 Revenu des entrepreneurs 117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I Population, superficie et économie, 2019 13
Tableau II Indice de développement économique, 2013 et 2018 18
Tableau III Produit intérieur brut, 2013 et 2018 21
Tableau IV Produit intérieur brut par habitant, 2013 et 2018 24
Tableau V Productivité du travail, 2013 et 2018 27
Tableau VI Revenu primaire des ménages par habitant, 2013 et 2018 30
Tableau VII Revenu disponible des ménages par habitant, 2013 et 2018 33
Tableau VIII Transferts gouvernementaux, 2013 et 2018 36
Tableau IX Indice de diversité industrielle, 2014 et 2019 40
Tableau X Établissements, par grands secteurs d'activité, 2019 43
Tableau XI Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2019 46
Tableau XII Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2018 49
Tableau XIII Emploi, par grands secteurs d'activité, 2019 52
Tableau XIV Emploi, par domaines de fabrication, 2019 55
Tableau XV Emploi, par grands groupes de services, 2019 58
Tableau XVI Investissement des secteurs privé et public, 2016-2020 62
Tableau XVII Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2016-2020 65
Tableau XVIII Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2020 68
Tableau XIX Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2018 71
Tableau XX Dépenses en construction résidentielle, 2015-2019 74
Tableau XXI Emploi, 2009, 2014 et 2019 78
Tableau XXII Taux d'emploi, 2009, 2014 et 2019 81
Tableau XXIII Taux de chômage, 2009, 2014 et 2019 84
Tableau XXIV Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2009 et 2019 87
Tableau XXV Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2009 et 2019 90
Tableau XXVI Distribution de la population, par groupes d'âge, 2009 et 2019 94
Tableau XXVII Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026 97
Tableau XXVIII Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2018-2019 100
Tableau XXIX Rapport de dépendance démographique, 2009, 2014 et 2019 103
Tableau XXX Indice de remplacement, 2009, 2014 et 2019 106
Tableau XXXI Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016 110
Tableau XXXII Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures, 2011 et 2016 113
Tableau XXXIII Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016 116
Tableau XXXIV Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015 119

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2019 12
Graphique 2 Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2018 16
Graphique 3 Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2013 et 2018 17
Graphique 4 Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 19
Graphique 5 Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2013-2018 20
Graphique 6 Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 22
Graphique 7 Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2013-2018 23
Graphique 8 Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 25
Graphique 9 Productivité du travail, selon les régions administratives, 2013 et 2018 26
Graphique 10 Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 28
Graphique 11 Variation du revenu primaire des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2013 à 2018 29
Graphique 12 Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 31
Graphique 13 Variation du revenu disponible des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2013 à 2018 32
Graphique 14 Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018 34
Graphique 15 Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2013 et 2018 35
Graphique 16 Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2014 et 2019 38
Graphique 17 Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2014 et 2019 39
Graphique 18 Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2019 41
Graphique 19 Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2019 42
Graphique 20 Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2019 44
Graphique 21 Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2019 45
Graphique 22 Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2018 47
Graphique 23 Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2018 48
Graphique 24 Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2019 49
Graphique 25 Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2019 51
Graphique 26 Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2019 53
Graphique 27 Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2019 53
Graphique 28 Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2019 56
Graphique 29 Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2019 57
Graphique 30 Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2016-2020 60
Graphique 31 Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2016-2020 61

Graphique 32 Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2020 63
Graphique 33 Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2020 64
Graphique 34 Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2020 64
Graphique 35 Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2020 67
Graphique 36 Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2018 69
Graphique 37 Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2018 70
Graphique 38 Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2015-2019 et 2019 72
Graphique 39 Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2015 à 2019 73
Graphique 40 Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2019 76
Graphique 41 Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2009-2014 et 2014-2019 77
Graphique 42 Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019 79
Graphique 43 Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2009 et 2019 80
Graphique 44 Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2009 et 2019 79
Graphique 45 Taux de chômage, selon les régions administratives, 2009 et 2019 83
Graphique 46 Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé selon les blocs régionaux, 2019 85
Graphique 47 Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2019 86
Graphique 48 Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2019 88
Graphique 49 Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2019 89
Graphique 50 Pyramide des âges, selon le sexe, 2009 et 2019 92
Graphique 51 Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2009 et 2019 93
Graphique 52 Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026 95
Graphique 53 Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026 96
Graphique 54 Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2018-2019 98
Graphique 55 Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2018-2019 99
Graphique 56 Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019 101
Graphique 57 Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2014 et 2019 102
Graphique 58 Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019 102
Graphique 59 Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2009 et 2019 105
Graphique 60 Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016 108
Graphique 61 Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2011-2016 109
Graphique 62 Taux d'entrepreneures, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016 111

Graphique 63 Écart du taux d'entrepreneures, selon les régions administratives, 2011-2016 112
Graphique 64 Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016 114
Graphique 65 Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les régions administratives, 2011-2016.....115
Graphique 66 Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015 117

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

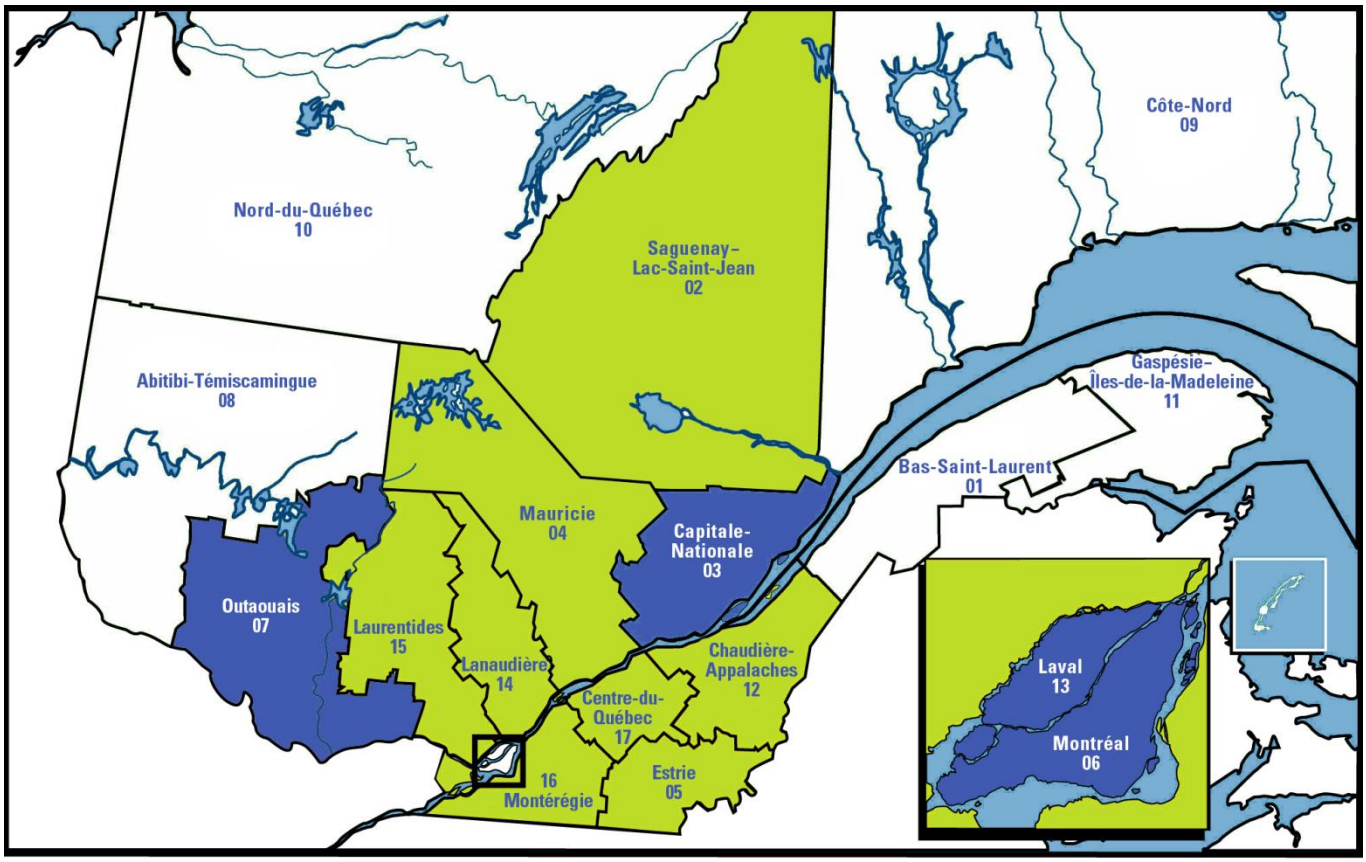

Régions ressources

Régions manufacturières

Régions urbaines

PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, dont la création remonte à 1997. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Elles regroupent 6,7 % de la population et génèrent 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie de ces régions est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, lesquelles sont acheminées en majeure partie à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** regroupent le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,4 % de la population québécoise et 40,1 % du PIB, ces régions constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour les régions urbaines étant donné leur proximité. Le secteur manufacturier occupe généralement une place importante dans ces régions.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles comptent 42,9 % de la population, mais leur participation à l'économie du Québec se chiffre à 52,4 %. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

Graphique 1

Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

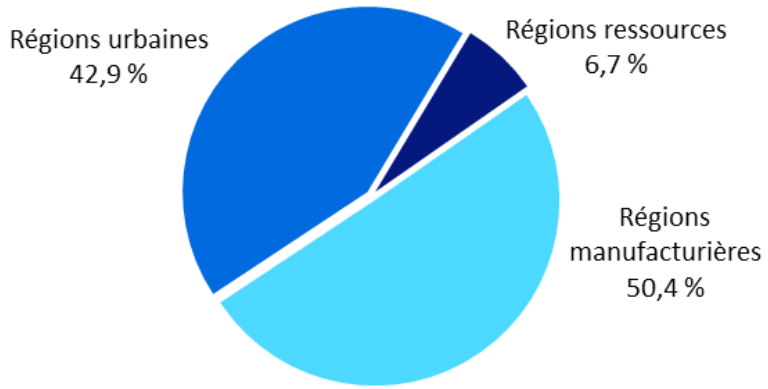

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau I
Population, superficie et économie, 2019

Région administrative	Population Habitants	Poids démographique %	Superficie terrestre km²	Densité hab./km²	Poids économique[1] %
01 Bas-Saint-Laurent	197 322	2,3	22 185	8,9	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 796	3,3	95 760	2,9	2,8
03 Capitale-Nationale	750 645	8,8	18 644	40,3	9,8
04 Mauricie	270 889	3,2	35 447	7,6	2,5
05 Estrie	328 998	3,9	10 196	32,3	3,2
06 Montréal	2 052 910	24,2	498	4 122,3	35,0
07 Outaouais	397 193	4,7	30 469	13,0	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	147 542	1,7	57 337	2,6	2,1
09 Côte-Nord	90 704	1,1	236 665	0,4	1,7
10 Nord-du-Québec	45 866	0,5	707 112	0,1	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	90 334	1,1	20 272	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	428 618	5,1	15 074	28,4	4,7
13 Laval	438 973	5,2	246	1 784,4	4,1
14 Lanaudière	515 448	6,1	12 308	41,9	3,6
15 Laurentides	620 264	7,3	20 548	30,2	5,5
16 Montérégie	1 582 067	18,6	11 112	142,4	15,3
17 Centre-du-Québec	249 396	2,9	6 921	36,0	2,5
Ensemble du Québec	**8 484 965**	**100,0**	**1 300 794**	**6,5**	**100,0**
Régions ressources	571 768	6,7	1 043 571	0,5	7,5
Régions manufacturières	4 273 476	50,4	207 366	20,6	40,1
Régions urbaines	3 639 721	42,9	49 857	73,0	52,4

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2018 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie dans son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus pour les comparaisons régionales :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la meilleure performance d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

Blocs régionaux

Par le passé, les régions urbaines ont toujours affiché un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont d'habitude suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2018, au chapitre de la démographie, les régions urbaines (102,7) et les régions manufacturières (98,9) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (91,4) se situaient néanmoins à 8,6 points d'indice des régions urbaines.
- Au chapitre du marché du travail, les régions urbaines (102,7) et les régions manufacturières (98,8) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec. Le sous-indice des régions ressources (91,9), quant à lui, s'arrêtait à plus de 8 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité, il était nettement plus élevé dans les régions urbaines (110,7) que dans les régions manufacturières (91,5) et les régions ressources (89,8).
- Enfin, du côté du sous-indice du revenu, les régions urbaines (104,7) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (97,6), puis des régions ressources (87,6). Plus de 17 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.

Graphique 2

Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2018

(en points d'indice [Québec = 100])

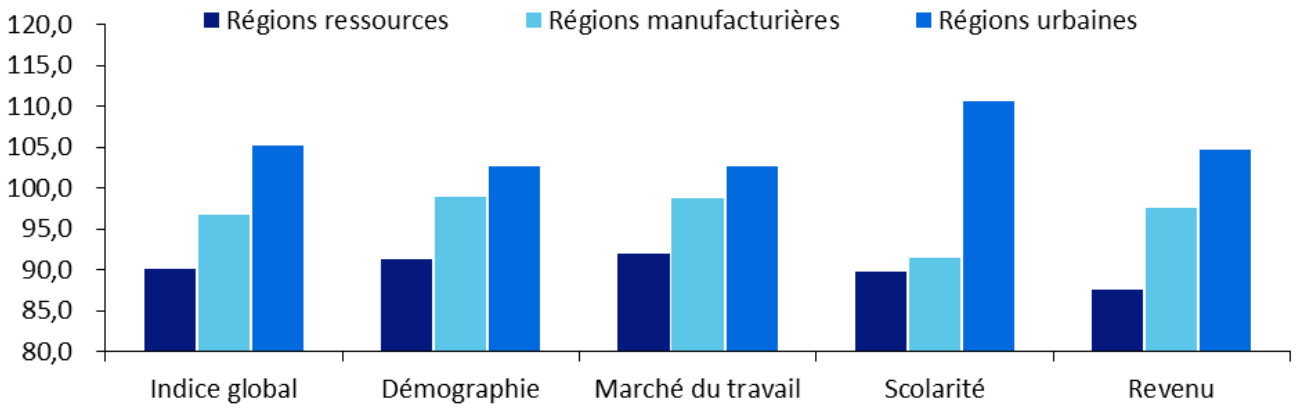

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2018, au Québec, cinq régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Montréal arrivait en tête (107,3), suivie de Laval (104,0), de la Capitale-Nationale (103,7), de la Montérégie (100,8) et des Laurentides (100,6).
- Des années 2013 à 2018, c'est dans les régions de Montréal, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie (respectivement +3,0, +1,9 et +1,6 point d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices du Saguenay–Lac-Saint-Jean (−5,6 points d'indice), de Lanaudière (−5,3 points) et du Centre-du-Québec (−5,1 points) ont reculé. Dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le recul par rapport aux résultats de l'année 2013 provient de trois indicateurs, soit la scolarité, le revenu et le marché du travail.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus pendant la période 2013-2018. Néanmoins, parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté uniquement dans les régions urbaines (+1,0 point d'indice), alors que les régions manufacturières et les régions ressources ont connu une baisse durant cette période (−1,0 point et −0,1 point respectivement).

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2013 et 2018

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2018)

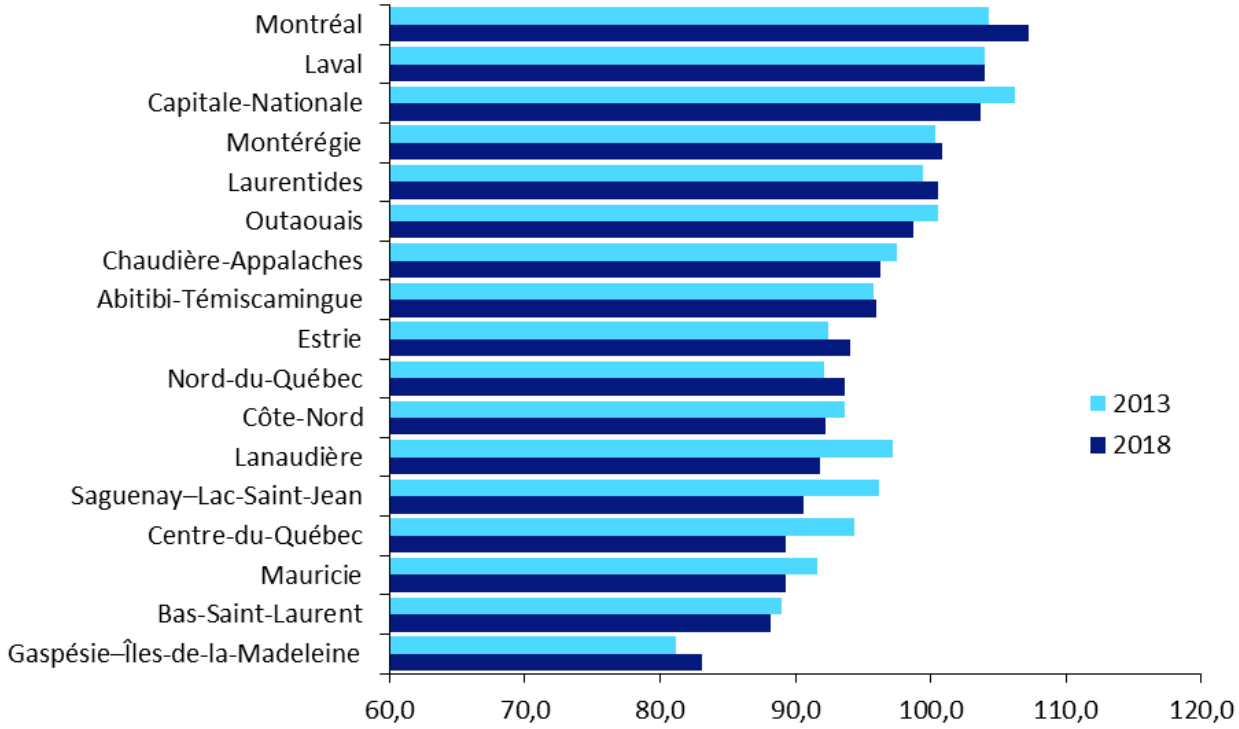

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau II
Indice de développement économique, 2013 et 2018

Région administrative	Indice 2013	Indice 2018	Écart 2013-2018	Thèmes (2018) Démo-graphi	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice	Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	89,0	88,2	-0,8	93,7	88,2	89,8	81,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	96,2	90,6	-5,6	93,8	87,5	94,0	87,2
03 Capitale-Nationale	106,2	103,7	-2,5	99,3	104,2	109,5	101,7
04 Mauricie	91,6	89,2	-2,4	98,2	85,3	92,1	81,3
05 Estrie	92,4	94,0	1,6	99,6	96,1	89,1	91,3
06 Montréal	104,3	107,3	3,0	105,9	101,1	115,0	107,0
07 Outaouais	100,5	98,7	-1,8	97,1	103,0	94,6	100,2
08 Abitibi-Témiscamingue	95,8	96,0	0,1	90,2	104,6	88,5	100,6
09 Côte-Nord	93,6	92,2	-1,4	85,9	96,5	90,9	95,5
10 Nord-du-Québec	92,1	93,7	1,6	81,9	114,5	90,9	87,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	81,2	83,1	1,9	98,4	71,9	90,6	71,4
12 Chaudière-Appalaches	97,5	96,3	-1,3	95,5	102,6	91,1	95,8
13 Laval	104,0	104,0	-0,1	99,0	107,6	106,8	102,5
14 Lanaudière	97,2	91,8	-5,3	98,8	98,1	75,4	95,2
15 Laurentides	99,4	100,6	1,2	102,2	99,5	99,3	101,3
16 Montérégie	100,4	100,8	0,5	99,7	103,4	95,7	104,6
17 Centre-du-Québec	94,3	89,3	-5,1	97,5	94,0	77,7	87,8
Ensemble du Québec	**100,0**	**100,0**	**…**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	90,2	90,2	-0,1	91,4	91,9	89,8	87,6
Régions manufacturières	97,7	96,7	-1,0	98,9	98,8	91,5	97,6
Régions urbaines	104,2	105,2	1,0	102,7	102,7	110,7	104,7

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyses économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut[1] (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2018, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 407,8 milliards de dollars. Des années 2013 à 2018, il a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,8 %.

Blocs régionaux

La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable des années 2013 à 2018. Les régions urbaines obtiennent la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- En 2018, les régions urbaines représentaient 52,4 % du PIB du Québec, un pourcentage semblable à celui de l'année 2013. La part des régions manufacturières a augmenté de 0,8 point au cours de cette période pour atteindre 40,1 % en 2018. Les régions ressources ont quant à elles perdu 0,6 point, puisque leur part a glissé de 8,1 % à 7,5 %.
- Des années 2013 à 2018, les régions manufacturières ont affiché la plus forte croissance économique (+4,2 % par année), notamment grâce à la progression des industries dans le secteur manufacturier. Les régions urbaines, de leur côté, ont enregistré une croissance (+3,8 %) semblable à celle de l'ensemble du Québec (+3,8 %). Les régions ressources ont connu une croissance plus modérée (+2,1 %).

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en pourcentage)

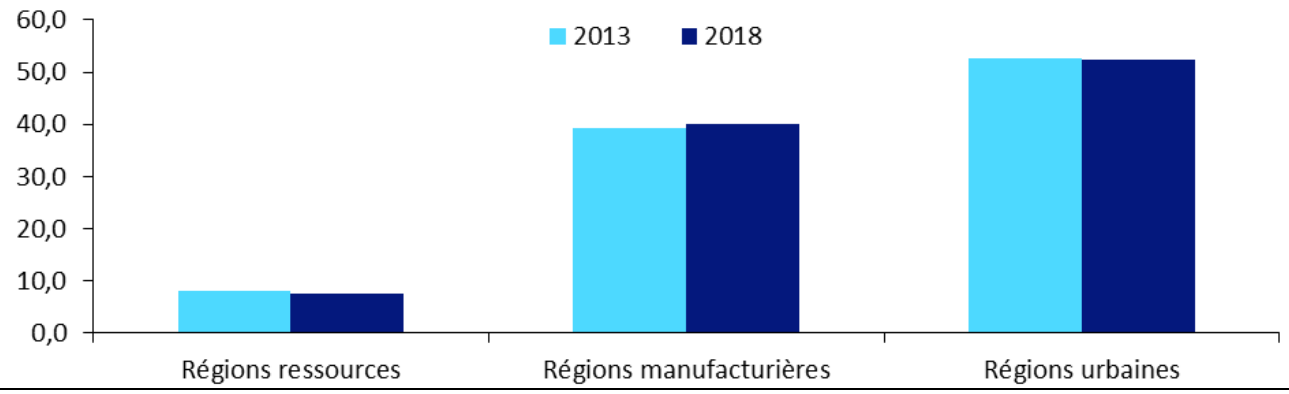

Estimations provisoires pour 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

Régions administratives

- En 2018, la région de Montréal représentait 35,0 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (15,3 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2018, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une majorité de régions, soit 9 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec des années 2013 à 2018.
- De 2013 à 2018, les PIB des régions du Nord-du-Québec (+5,4 % par année), de la Chaudière-Appalaches (+5,1 %) et de la Montérégie (+4,4 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, la Côte-Nord est la seule région à avoir subi une diminution de son PIB (−1,3 % par année). La baisse du prix du minerai de fer a particulièrement touché la région.
- Les PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−1,1 % par année) et du Bas-Saint-Laurent (+3,1 %) enregistraient les plus faibles variations annuelles.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2013-2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)

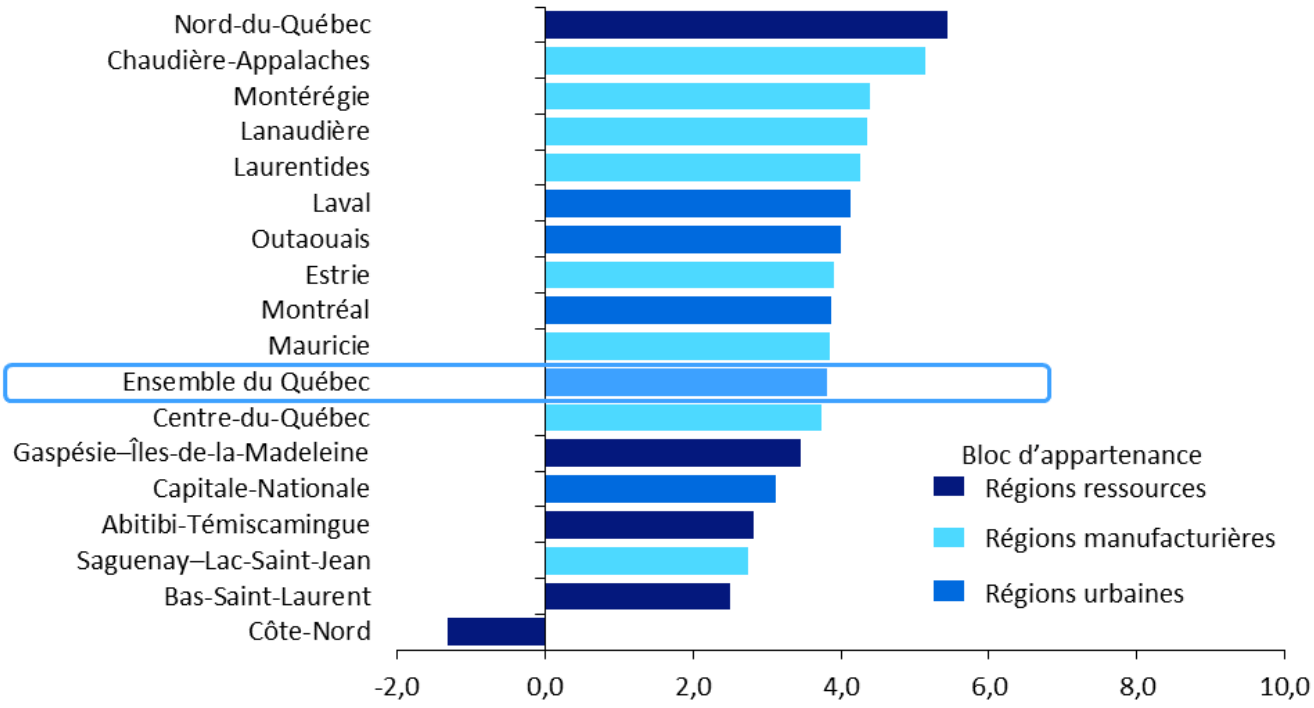

Estimations provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau III
Produit intérieur brut, 2013 et 2018

		PIB		Part		Variation[1]
		2013	2018	2013	2018	2013-2018
Région administrative		En G$		En %		En %
01	Bas-Saint-Laurent	6,8	7,7	2,0	1,9	2,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,1	11,6	3,0	2,8	2,7
03	Capitale-Nationale	34,3	40,1	10,2	9,8	3,1
04	Mauricie	8,4	10,1	2,5	2,5	3,8
05	Estrie	10,8	13,0	3,2	3,2	3,9
06	Montréal	117,9	142,5	34,9	35,0	3,9
07	Outaouais	11,8	14,3	3,5	3,5	4,0
08	Abitibi-Témiscamingue	7,3	8,4	2,2	2,1	2,8
09	Côte-Nord	7,2	6,7	2,1	1,7	-1,3
10	Nord-du-Québec	3,4	4,5	1,0	1,1	5,4
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,7	3,2	0,8	0,8	3,5
12	Chaudière-Appalaches	14,8	19,0	4,4	4,7	5,1
13	Laval	13,7	16,8	4,0	4,1	4,1
14	Lanaudière	11,9	14,7	3,5	3,6	4,3
15	Laurentides	18,2	22,4	5,4	5,5	4,3
16	Montérégie	50,3	62,3	14,9	15,3	4,4
17	Centre-du-Québec	8,5	10,2	2,5	2,5	3,7
Ensemble du Québec		**338,2**	**407,8**	**100,0**	**100,0**	**3,8**
	Régions ressources	27,5	30,6	8,1	7,5	2,1
	Régions manufacturières	133,0	163,5	39,3	40,1	4,2
	Régions urbaines	177,7	213,7	52,5	52,4	3,8

1. Taux de croissance annuel composé.
Estimations provisoires pour 2018.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut[2] (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population dans chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2018, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 48 614 $. Par rapport à l'année 2013, il s'agit d'une augmentation de plus de 7 000 $. Des années 2013 à 2018, la croissance du PIB par habitant a atteint 3,2 % en moyenne par année.

Blocs régionaux

En 2018, les régions urbaines (59 545 $) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (53 490 $) et des régions manufacturières (38 674 $). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique s'exerce plus dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleuses et travailleurs résident.

- Des années 2013 à 2018, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions manufacturières (+3,5 % par année) que dans les régions urbaines (+3,0 %) et les régions ressources (+2,4 %).
- En 2018, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions ressources (de 4 049 $ en 2013 à 6 055 $ en 2018) et manufacturières (de 18 823 $ à 20 871 $) s'est agrandi au cours de ces cinq années.

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en dollars)

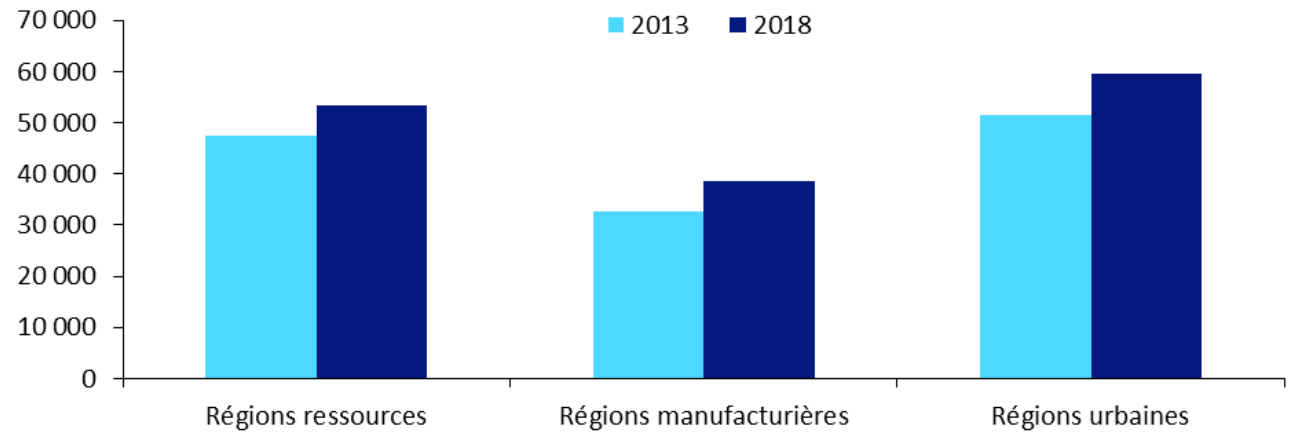

Estimations provisoires pour 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

Régions administratives

- Des années 2013 à 2018, une majorité de régions, soit 9 sur 17, ont connu une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent la Chaudière-Appalaches (+4,8 %), le Nord-du-Québec (+4,5 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,0 % par année).
- À l'inverse, au cours de cette période, le PIB par habitant de la Côte-Nord a diminué de 0,5 % par année.
- En 2018, le PIB par habitant excédait la moyenne québécoise dans 5 régions sur 17. Les niveaux de PIB par habitant les plus élevés s'observaient dans le Nord-du-Québec (98 700 $), sur la Côte-Nord (73 999 $) et à Montréal (70 619 $). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de main-d'œuvre plus vaste que sa population résidente, un surcroît qui génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2018, le PIB par habitant le plus faible était observé dans la région de Lanaudière (28 980 $). Il s'agit d'une région où une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Montréal.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2013-2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)

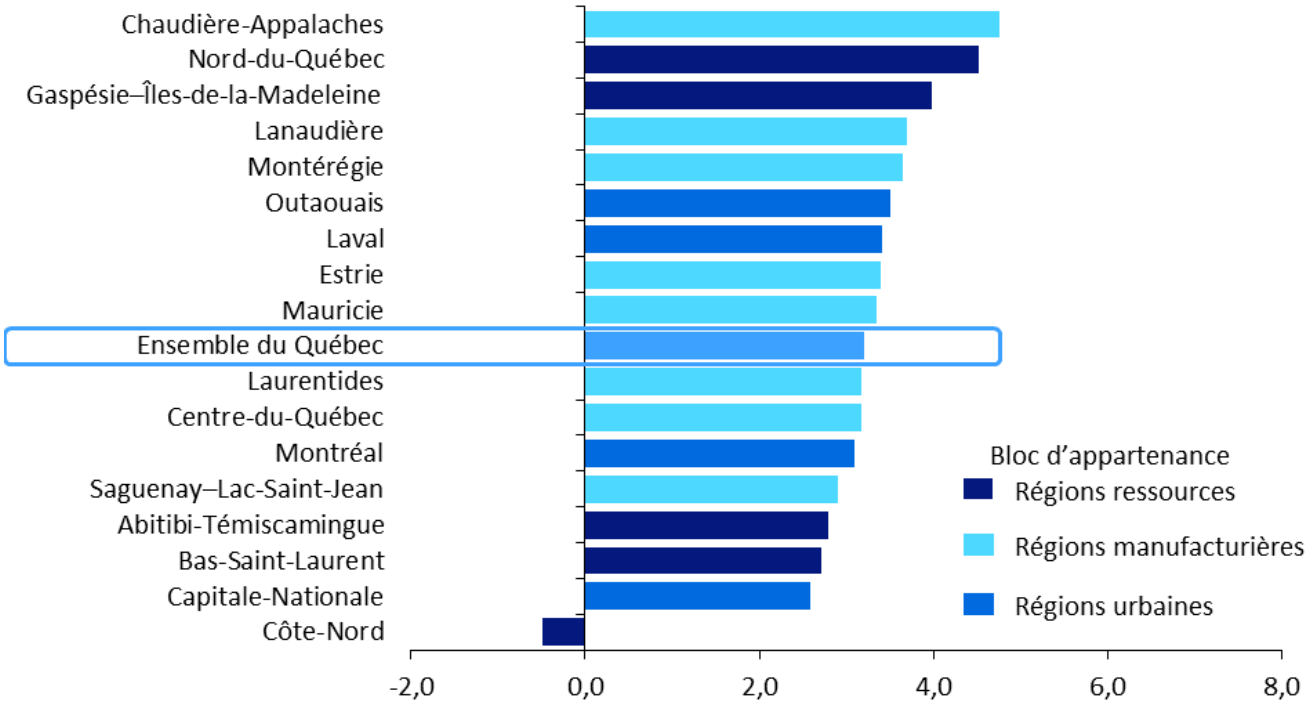

Estimations provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau IV
Produit intérieur brut par habitant, 2013 et 2018

Région administrative	PIB par habitant 2013	PIB par habitant 2018	Indice 2013	Indice 2018	Variation[1] 2013-2018
	En $		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	34 128	39 005	82,2	80,2	2,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 233	41 797	87,2	86,0	2,9
03 Capitale-Nationale	47 402	53 861	114,1	110,8	2,6
04 Mauricie	31 927	37 631	76,9	77,4	3,3
05 Estrie	33 881	40 036	81,6	82,4	3,4
06 Montréal	60 656	70 619	146,1	145,3	3,1
07 Outaouais	30 780	36 560	74,1	75,2	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	49 782	57 119	119,9	117,5	2,8
09 Côte-Nord	75 820	73 999	182,6	152,2	-0,5
10 Nord-du-Québec	79 148	98 700	190,6	203,0	4,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29 401	35 744	70,8	73,5	4,0
12 Chaudière-Appalaches	35 373	44 638	85,2	91,8	4,8
13 Laval	32 624	38 577	78,6	79,4	3,4
14 Lanaudière	24 170	28 980	58,2	59,6	3,7
15 Laurentides	31 333	36 637	75,4	75,4	3,2
16 Montérégie	33 388	39 946	80,4	82,2	3,7
17 Centre-du-Québec	35 238	41 190	84,8	84,7	3,2
Ensemble du Québec	**41 531**	**48 614**	**100,0**	**100,0**	**3,2**
Régions ressources	47 399	53 490	114,1	110,0	2,4
Régions manufacturières	32 624	38 674	78,6	79,6	3,5
Régions urbaines	51 447	59 545	123,9	122,5	3,0

1. Taux de croissance annuel composé.
Estimations provisoires pour 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail[3]. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée dans les régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

En 2018, au Québec, la productivité du travail atteignait 57,73 $ par heure travaillée, comparativement à 50,94 $ en 2013.

Blocs régionaux

Par le passé, la productivité des régions ressources dépassait celle des régions urbaines et des régions manufacturières. Ce fut le cas de nouveau en 2018.

- En 2013, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (46,21 $ par heure travaillée) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (50,94 $). Dans les régions urbaines, il dépassait légèrement (53,63 $) celui de l'ensemble du Québec, alors que les régions ressources (61,45 $) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2018, le constat demeure le même : la productivité des régions ressources (65,64 $) surpasse toujours de loin celle des régions urbaines (59,64 $) et des régions manufacturières (54,23 $). L'intensité du capital des industries qui extraient des ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- Des années 2013 à 2018, l'écart qui séparait les régions ressources des régions urbaines s'est rétréci. Il est passé de 7,82 $ à 6,00 $. La même situation a été observée concernant l'écart entre les régions ressources et les régions manufacturières (de 15,24 $ à 11,42 $).

Graphique 8

Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en dollars par heure travaillée)

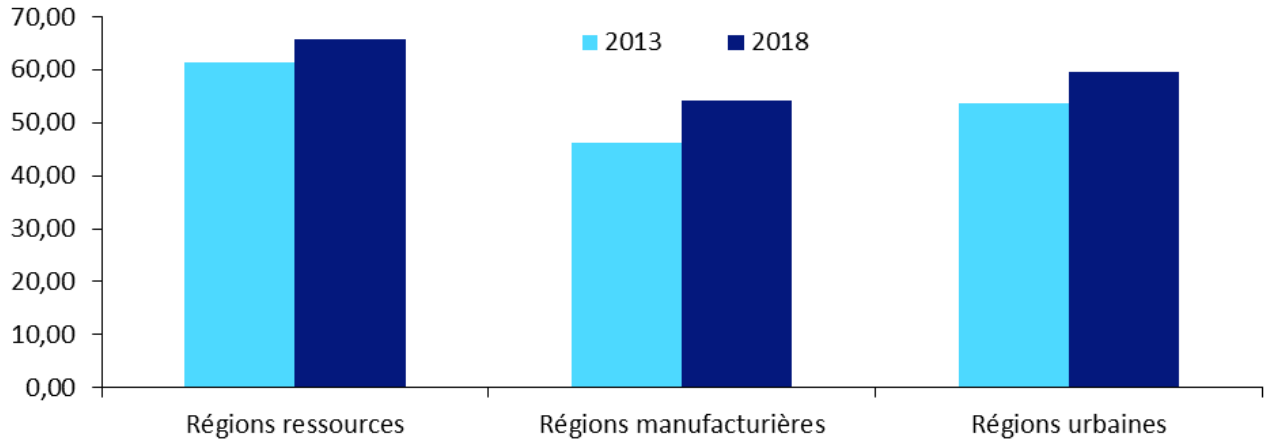

Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

Régions administratives

- En 2018, dans quatre régions, la productivité du travail était supérieure à celle dans l'ensemble du Québec. Parmi ces régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (96,11 $ par heure travaillée), Montréal (62,55 $) et l'Abitibi-Témiscamingue (62,49 $) obtenaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2018, il existait d'importants écarts de productivité du travail entre les régions. Ainsi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, le PIB par heure travaillée était presque deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, la productivité du travail était moins élevée en Estrie (47,99 $), dans le Bas-Saint-Laurent (49,31 $) et dans Lanaudière (49,64 $) que dans l'ensemble du Québec.
- Des années 2013 à 2018, par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice Québec = 100), c'est en Chaudière-Appalaches (+8,9 points d'indice), dans les Laurentides (+7,3) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,8) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de cette période, par rapport à l'ensemble du Québec (indice Québec = 100), c'est sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (−25,6 points d'indice), en Abitibi-Témiscamingue (−3,8) et à Montréal (−3,5) que la productivité du travail a diminué le plus rapidement.

Graphique 9

Productivité du travail, selon les régions administratives, 2013 et 2018

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2018)

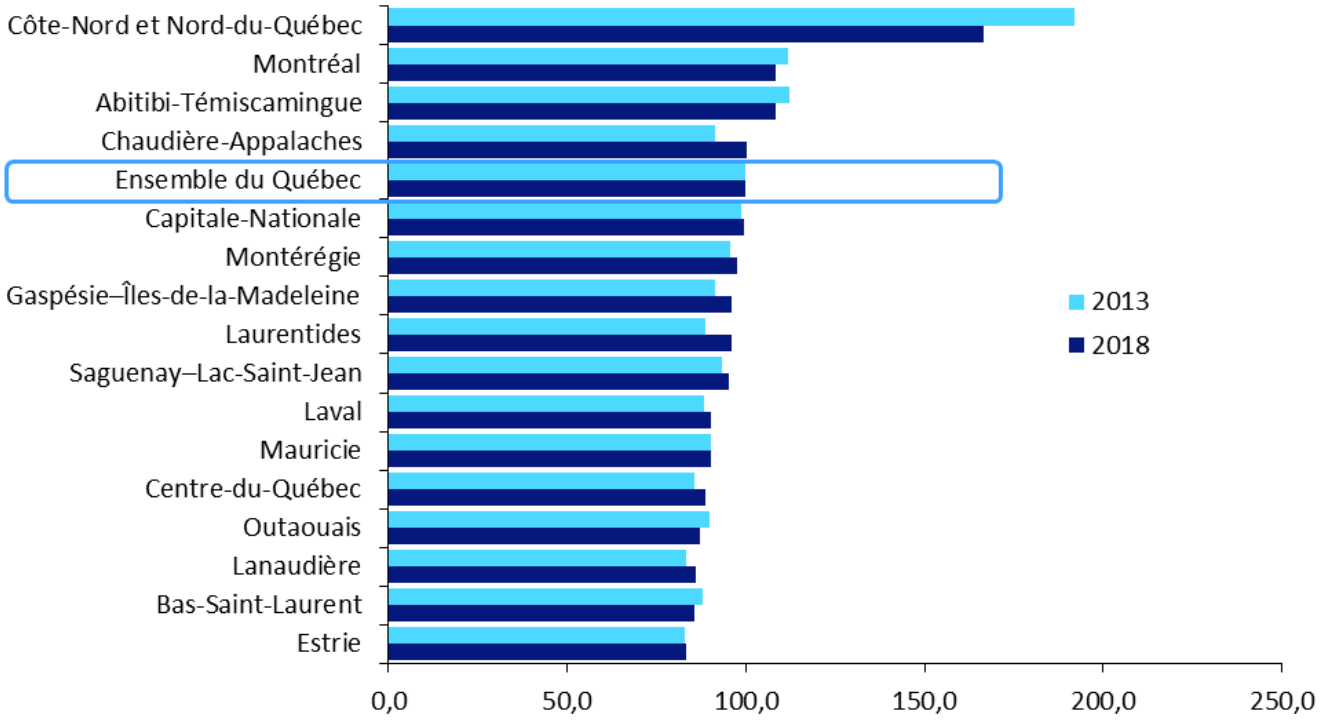

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.
Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau V
Productivité du travail, 2013 et 2018

Région administrative		Productivité du travail 2013	Productivité du travail 2018	Indice 2013	Indice 2018	Écart 2013-2018
		En $ par heure		Québec = 100		En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	44,81	49,31	88,0	85,4	-2,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	47,60	55,02	93,4	95,3	1,9
03	Capitale-Nationale	50,29	57,46	98,7	99,5	0,8
04	Mauricie	45,89	52,06	90,1	90,2	0,1
05	Estrie	42,26	47,99	83,0	83,1	0,2
06	Montréal	56,96	62,55	111,8	108,4	-3,5
07	Outaouais	45,82	50,25	89,9	87,1	-2,9
08	Abitibi-Témiscamingue	57,07	62,49	112,0	108,3	-3,8
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	97,84	96,11	192,1	166,5	-25,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	46,53	55,51	91,3	96,2	4,8
12	Chaudière-Appalaches	46,58	57,92	91,4	100,3	8,9
13	Laval	45,03	52,10	88,4	90,3	1,9
14	Lanaudière	42,48	49,64	83,4	86,0	2,6
15	Laurentides	45,22	55,45	88,8	96,1	7,3
16	Montérégie	48,75	56,23	95,7	97,4	1,7
17	Centre-du-Québec	43,54	51,10	85,5	88,5	3,1
Ensemble du Québec		**50,94**	**57,73**	**100,0**	**100,0**	**…**
	Régions ressources	61,45	65,64	120,6	113,7	-6,9
	Régions manufacturières	46,21	54,23	90,7	93,9	3,2
	Régions urbaines	53,63	59,64	105,3	103,3	-2,0

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2018, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 36 133 $, soit 4 940 $ de plus qu'en 2013 (31 193 $). L'augmentation annuelle moyenne au cours de cette période atteint 3,0 %.

Blocs régionaux

Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne pour l'ensemble du Québec.

- Des années 2013 à 2018, c'est dans les régions urbaines (+3,2 %) que l'augmentation du revenu primaire des ménages par habitant était la plus élevée. Les régions manufacturières (+2,8 %) et les régions ressources (+2,7 %), quant à elles, ont connu une croissance similaire.
- Ainsi, on observe qu'en 2018, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (38 206 $). Venaient ensuite les régions manufacturières (35 021 $), puis les régions ressources (31 342 $).
- Par ailleurs, en 2018, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des autres blocs régionaux s'est agrandi comparativement à l'année 2013. Il est passé de 5 196 $ à 6 864 $ par rapport aux régions ressources et de 2 136 $ à 3 185 $ par rapport aux régions manufacturières.

Graphique 10

Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en dollars)

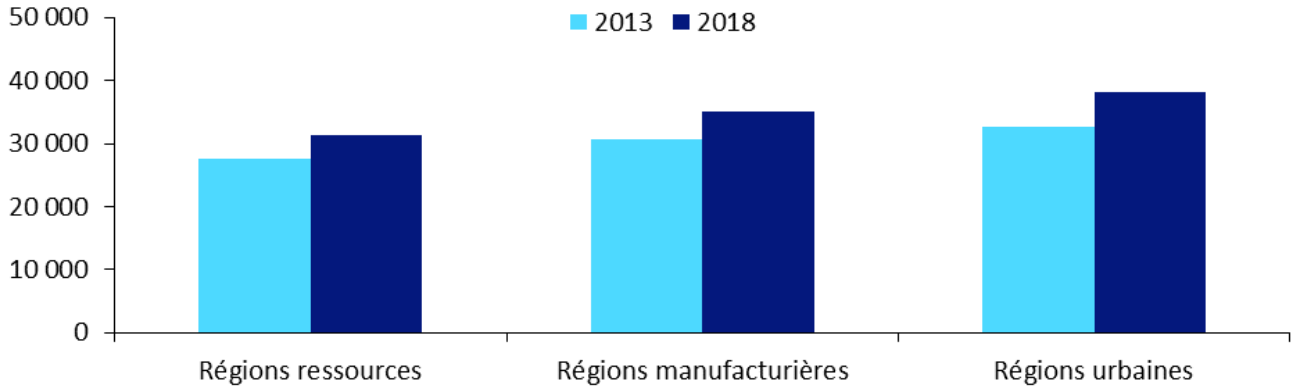

Données provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2018, c'est à Montréal (39 271 $), en Montérégie (38 448 $), dans la Capitale-Nationale (37 525 $) et en Abitibi-Témiscamingue (37 382 $) que l'on observait les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (26 069 $), au contraire, affichait le plus faible revenu parmi les régions du Québec.
- Des années 2013 à 2018, l'augmentation la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée à Montréal (3,9 % annuellement). Une seule autre région, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,8 %), a connu une hausse de revenu plus rapide que dans l'ensemble du Québec.
- Le Centre-du-Québec, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Chaudière-Appalaches ont tous connu une augmentation de leur revenu primaire des ménages par habitant semblable à celle dans l'ensemble du Québec (+3,0 %).
- À l'inverse, dix régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que dans l'ensemble du Québec (+3,0 % par année). La Côte-Nord et l'Outaouais (+1,3 % et +2,0 %, respectivement) ont connu la plus faible croissance.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant[1], selon les régions administratives, de 2013 à 2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)

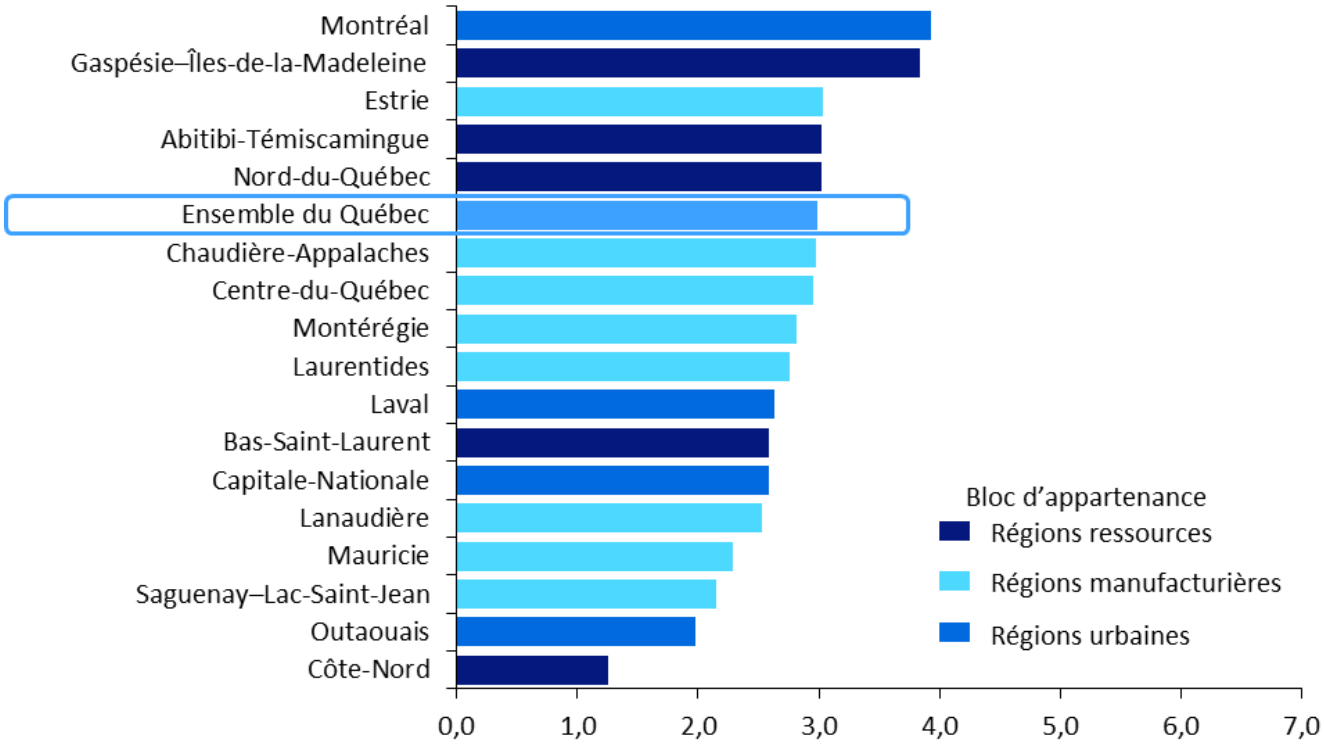

1. Taux de croissance annuel composé.
Données provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau VI
Revenu primaire des ménages par habitant, 2013 et 2018

Région administrative	Revenu primaire des ménages par habitant 2013	Revenu primaire des ménages par habitant 2018	Variation[1] 2013-2018	Indice 2013	Indice 2018	Écart 2013-2018
	En $		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	24 760	28 136	2,6	79,4	77,9	-1,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 555	30 652	2,2	88,3	84,8	-3,5
03 Capitale-Nationale	33 026	37 525	2,6	105,9	103,9	-2,0
04 Mauricie	24 684	27 636	2,3	79,1	76,5	-2,6
05 Estrie	27 397	31 819	3,0	87,8	88,1	0,2
06 Montréal	32 396	39 271	3,9	103,9	108,7	4,8
07 Outaouais	32 287	35 619	2,0	103,5	98,6	-4,9
08 Abitibi-Témiscamingue	32 206	37 382	3,0	103,2	103,5	0,2
09 Côte-Nord	32 896	35 010	1,3	105,5	96,9	-8,6
10 Nord-du-Québec	24 817	28 802	3,0	79,6	79,7	0,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 599	26 069	3,8	69,2	72,1	2,9
12 Chaudière-Appalaches	29 520	34 182	3,0	94,6	94,6	0,0
13 Laval	32 285	36 761	2,6	103,5	101,7	-1,8
14 Lanaudière	29 843	33 820	2,5	95,7	93,6	-2,1
15 Laurentides	32 070	36 742	2,8	102,8	101,7	-1,1
16 Montérégie	33 470	38 448	2,8	107,3	106,4	-0,9
17 Centre-du-Québec	26 120	30 209	3,0	83,7	83,6	-0,1
Ensemble du Québec	**31 193**	**36 133**	**3,0**	**100,0**	**100,0**	**…**
Régions ressources	27 494	31 342	2,7	88,1	86,7	-1,4
Régions manufacturières	30 554	35 021	2,8	98,0	96,9	-1,0
Régions urbaines	32 690	38 206	3,2	104,8	105,7	0,9

1. Taux de croissance annuel composé.
Données provisoires pour 2018.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

Des années 2013 à 2018, le revenu disponible des ménages par habitant au Québec a augmenté en moyenne de 2,9 % par année. Il est ainsi passé de 25 968 $ à 29 924 $, une augmentation totale de 3 956 $.

Blocs régionaux

L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 7,0 % en 2018, comparativement à 6,0 % en 2013.

- En 2013, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (26 335 $) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières se chiffrait à 519 $. Il s'élevait toutefois à 1 490 $ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2018, c'est dans les régions manufacturières que le revenu disponible des ménages par habitant (32 111 $) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions manufacturières des régions urbaines se chiffrait à 1 625 $. Il s'élevait toutefois à 3 608 $ entre les régions manufacturières et les régions ressources.
- Des années 2013 à 2018, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est produite dans les régions manufacturières (+4,5 % annuellement).

Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en dollars)

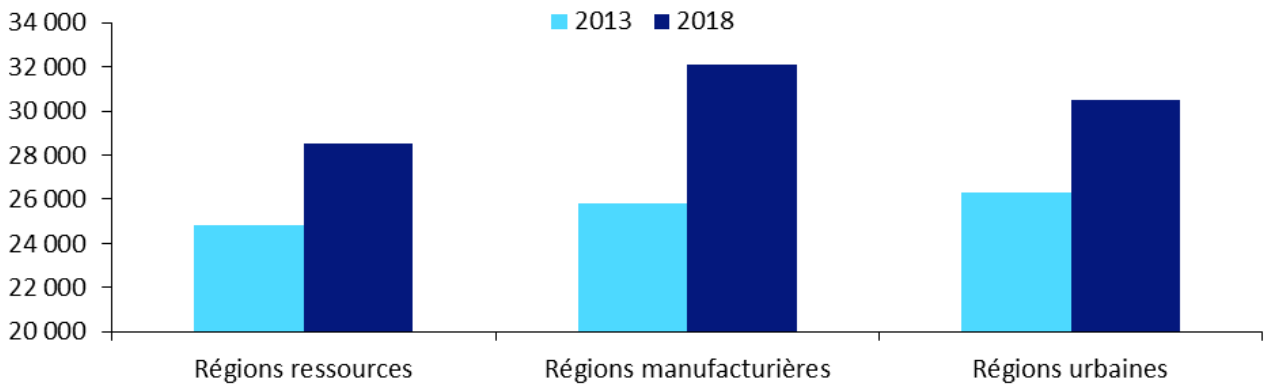

Données provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2013 à 2018, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Six d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui pour l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,6 % annuellement), du Nord-du-Québec (+3,4 %) et de Montréal (+3,3 %) ont enregistré la plus rapide croissance du revenu disponible des ménages par habitant.
- À l'inverse, les ménages de la Côte-Nord (+1,9 % annuellement), de l'Outaouais (+2,2 %) et de Laval (+2,5 %) ont connu la plus lente croissance du revenu disponible des ménages par habitant.
- La Côte-Nord est passée d'un niveau supérieur à celui dans l'ensemble du Québec en 2013 à un niveau inférieur en 2018.
- En 2018, le revenu disponible des ménages par habitant représentait, selon la région, entre 89,4 % et 103,8 % de la moyenne du Québec. En 2013, il variait, selon les régions, de 89,3 % à 105,1 % par rapport à la moyenne du Québec.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant[1], selon les régions administratives, de 2013 à 2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)

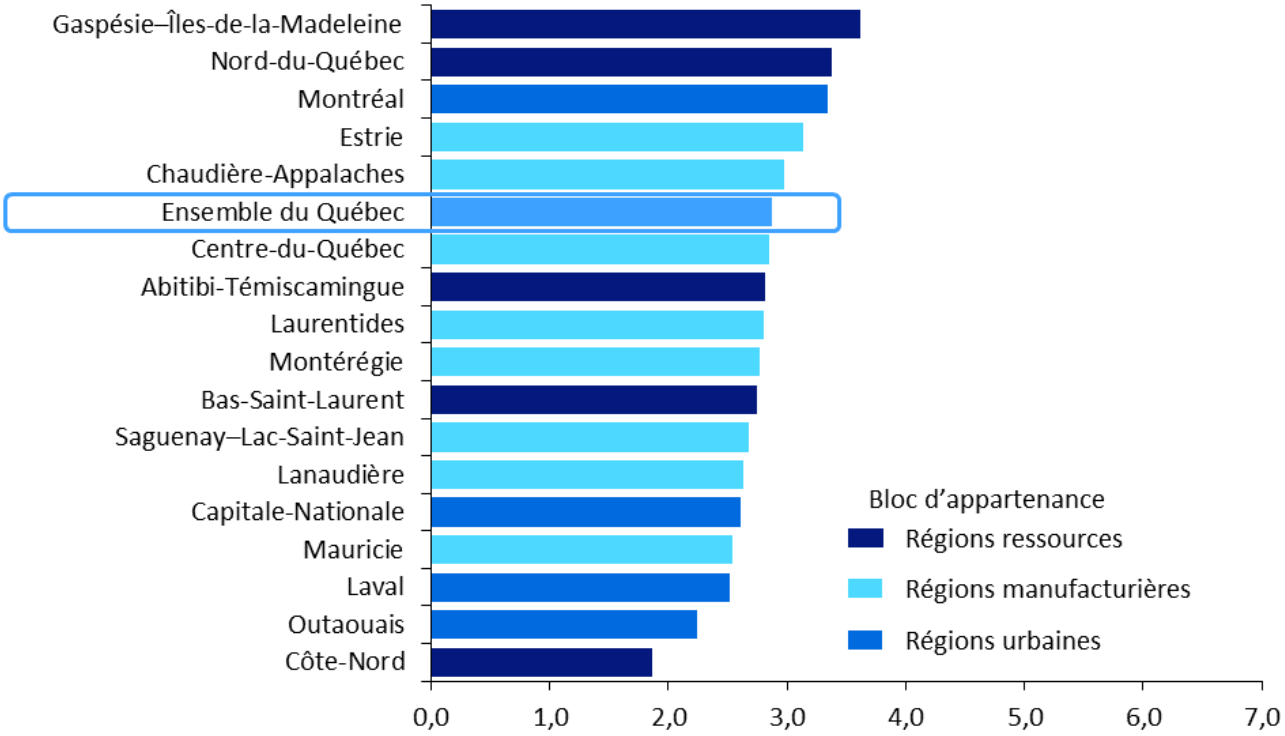

1. Taux de croissance annuel composé.
Données provisoires pour l'année 2018.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau VII
Revenu disponible des ménages par habitant, 2013 et 2018

Région administrative	Revenu disponible des ménages 2013	Revenu disponible des ménages 2018	Variation[1] 2013-2018	Indice 2013	Indice 2018	Écart 2013-2018
	En $ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	23 676	27 105	2,7	91,2	90,6	-0,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	24 528	27 984	2,7	94,5	93,5	-0,9
03 Capitale-Nationale	27 301	31 060	2,6	105,1	103,8	-1,3
04 Mauricie	23 613	26 767	2,5	90,9	89,4	-1,5
05 Estrie	24 635	28 740	3,1	94,9	96,0	1,2
06 Montréal	26 305	30 996	3,3	101,3	103,6	2,3
07 Outaouais	25 200	28 148	2,2	97,0	94,1	-3,0
08 Abitibi-Témiscamingue	26 605	30 561	2,8	102,5	102,1	-0,3
09 Côte-Nord	26 831	29 426	1,9	103,3	98,3	-5,0
10 Nord-du-Québec	23 452	27 682	3,4	90,3	92,5	2,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23 177	27 682	3,6	89,3	92,5	3,3
12 Chaudière-Appalaches	25 251	29 234	3,0	97,2	97,7	0,5
13 Laval	25 836	29 251	2,5	99,5	97,8	-1,7
14 Lanaudière	25 248	28 752	2,6	97,2	96,1	-1,1
15 Laurentides	26 574	30 521	2,8	102,3	102,0	-0,3
16 Montérégie	27 045	30 994	2,8	104,1	103,6	-0,6
17 Centre-du-Québec	23 956	27 575	2,9	92,3	92,2	-0,1
Ensemble du Québec	**25 968**	**29 924**	**2,9**	**100,0**	**100,0**	**...**
Régions ressources	24 845	28 503	2,8	95,7	95,3	-0,4
Régions manufacturières	25 816	32 111	4,5	99,4	107,3	7,9
Régions urbaines	26 335	30 487	3,0	101,4	101,9	0,5

1. Taux de croissance annuel composé.
Données provisoires pour 2018.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux[4] se mesurent à partir des transferts courants aux particuliers qui proviennent des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population dans cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

En 2018, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 18,44 $ par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages. Par rapport à l'année 2013, ils avaient peu fluctué.

Blocs régionaux

Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la dépendance envers ces paiements est plus forte parmi la population des régions manufacturières que dans l'ensemble du Québec. Seule la population dans les régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2018, les transferts gouvernementaux aux particuliers dans les régions ressources dépassaient de 38,2 % ceux dans l'ensemble du Québec. Ils étaient 6,3 % plus importants dans les régions manufacturières et 11,8 % moins élevés dans les régions urbaines.
- En 2018, les transferts gouvernementaux atteignaient 25,48 $ par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représente 5,88 $ de plus que dans les régions manufacturières (19,60 $) et 9,22 $ de plus que dans les régions urbaines (16,26 $).
- Des années 2013 à 2018, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire des ménages ont augmenté dans les régions ressources (+0,56 $ par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages) et dans les régions manufacturières (+0,52 $). À l'inverse, on observe une diminution dans les régions urbaines (−0,61 $).

Graphique 14

Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2013 et 2018

(en dollars par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages)

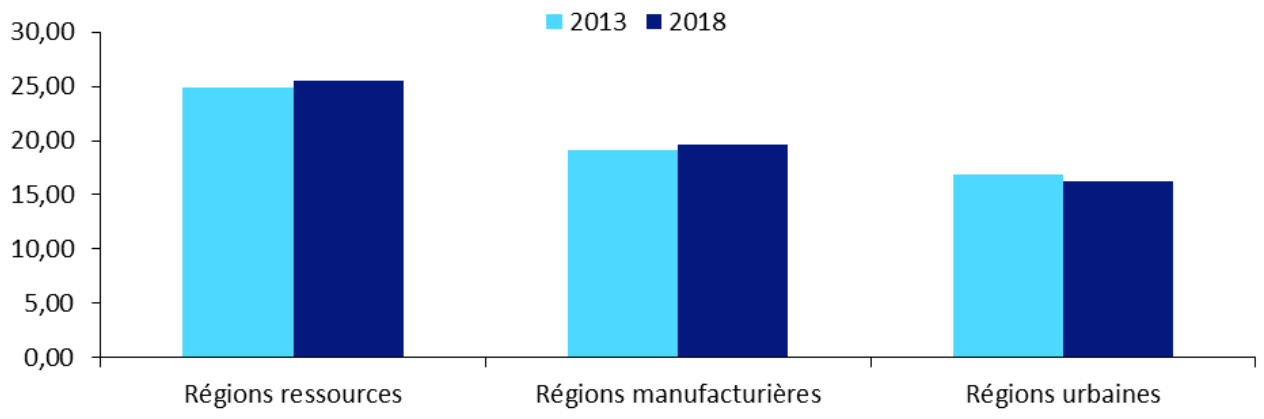

Données provisoires pour l'année 2018.
Source : Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages.

Régions administratives

- En 2018, parmi les 17 régions administratives du Québec, il y en avait 11 qui recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment en raison de l'importance des transferts d'assurance-emploi et de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement des années 2013 (220,5 points d'indice) à 2018 (210,8 points), à cause de la diminution des prestations d'assurance-emploi, entre autres choses.
- En 2018, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (29,21 $ par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (28,72 $) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (25,29 $) étaient les régions qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux. Ces régions recevaient une plus grande proportion de pensions de la Sécurité de la vieillesse, puisque leur population est plus âgée que la moyenne.
- À l'inverse, Montréal (15,32 $ par tranche de 100 $ du revenu primaire des ménages), Laval (16,50 $) et la Montérégie (16,63 $) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2018, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 83,1 % à 210,8 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2013 et 2018

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2018)

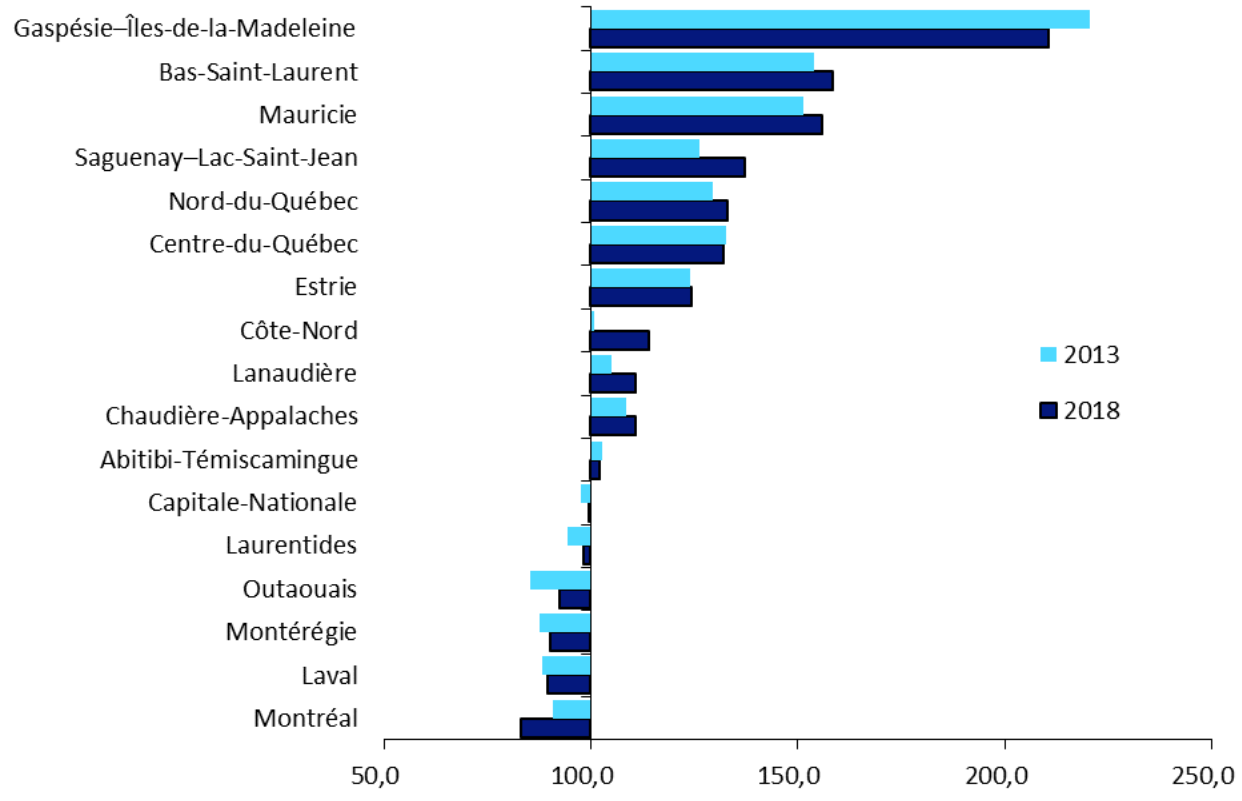

Données provisoires pour l'année 2018.
Source : Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2013 et 2018

Région administrative	Transferts gouvernementaux 2013	Transferts gouvernementaux 2018	Indice 2013	Indice 2018
	Par 100 $ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	28,42	29,21	153,9	158,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23,30	25,29	126,2	137,2
03 Capitale-Nationale	18,01	18,40	97,5	99,8
04 Mauricie	27,95	28,72	151,3	155,8
05 Estrie	22,91	22,90	124,0	124,2
06 Montréal	16,78	15,32	90,8	83,1
07 Outaouais	15,78	17,02	85,4	92,3
08 Abitibi-Témiscamingue	19,00	18,81	102,9	102,0
09 Côte-Nord	18,60	21,00	100,7	113,9
10 Nord-du-Québec	23,91	24,54	129,5	133,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40,73	38,86	220,5	210,8
12 Chaudière-Appalaches	20,08	20,40	108,7	110,7
13 Laval	16,30	16,50	88,3	89,5
14 Lanaudière	19,42	20,42	105,1	110,8
15 Laurentides	17,46	18,10	94,5	98,2
16 Montérégie	16,20	16,63	87,7	90,2
17 Centre-du-Québec	24,50	24,36	132,7	132,1
Ensemble du Québec	**18,47**	**18,44**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	24,92	25,48	134,9	138,2
Régions manufacturières	19,08	19,60	103,3	106,3
Régions urbaines	16,87	16,26	91,4	88,2

Données provisoires pour 2018.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds internes ou externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations de la structure industrielle dans les régions tiennent compte de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être recensé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, serait considérée comme une entreprise de Montréal seulement, plutôt que de compter pour deux établissements : un en région et un autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- la diversité industrielle;
- les établissements par grands secteurs d'activité;
- les établissements en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries;
- l'emploi par grands secteurs d'activité;
- l'emploi par domaines de fabrication;
- l'emploi par grands groupes de services.

2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle[5] d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont ses ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle existent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une grande diversité d'assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario durant la même période.

Blocs régionaux

L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle que l'on observe au Québec. En raison de la taille des blocs régionaux, un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2019, c'est dans les régions manufacturières que la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 86,1. L'indice des régions urbaines s'établissait à 85,0, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 29,0. Il s'agit d'un résultat beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, des années 2014 à 2019, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (−4,7 points d'indice) et celui des régions urbaines (−1,0 point) ont diminué, alors que celui des régions manufacturières (−0,3 point) est demeuré stable.

Graphique 16

Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2014 et 2019

(en points d'indice)

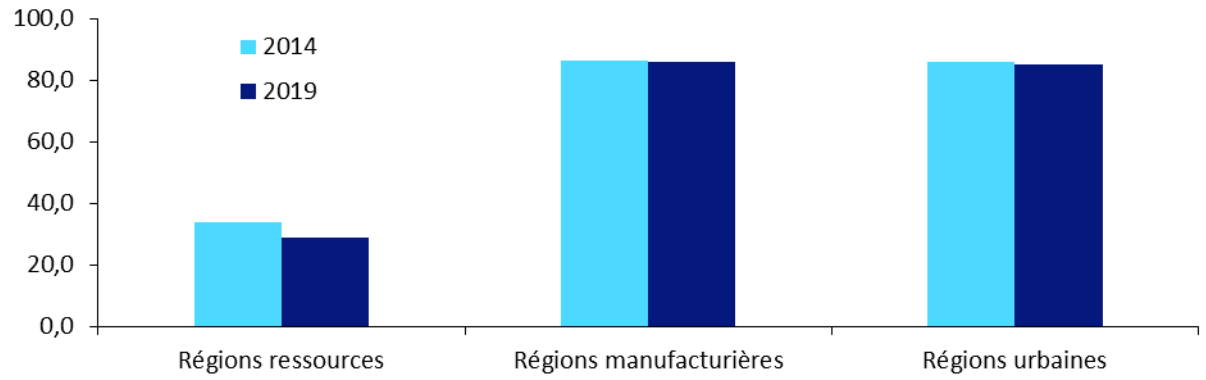

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie dans les régions administratives et celle au Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Régions administratives

- En 2019, la Montérégie (80,2 points d'indice), la Capitale-Nationale (78,2 points), Laval (73,3 points) et Montréal (73,3 points) présentaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec[6]. Toutes populeuses et urbanisées, ces régions ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'implantation d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2019, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,9 points d'indice), le Nord-du-Québec (9,0 points), la Côte-Nord (10,7 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (13,4 points) présentaient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée avec les autres régions.
- Des années 2014 à 2019, Lanaudière (+3,6 points d'indice), la Mauricie (+2,3 points) et la Capitale-Nationale (+1,3 point) sont les trois régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter.
- Au cours de la même période, trois régions ont connu une diminution plus marquée de leur indice de diversité industrielle : la Côte-Nord (−9,6 points d'indice), l'Estrie (−7,3 points) et l'Outaouais (−7,2 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2014 et 2019

(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2019)

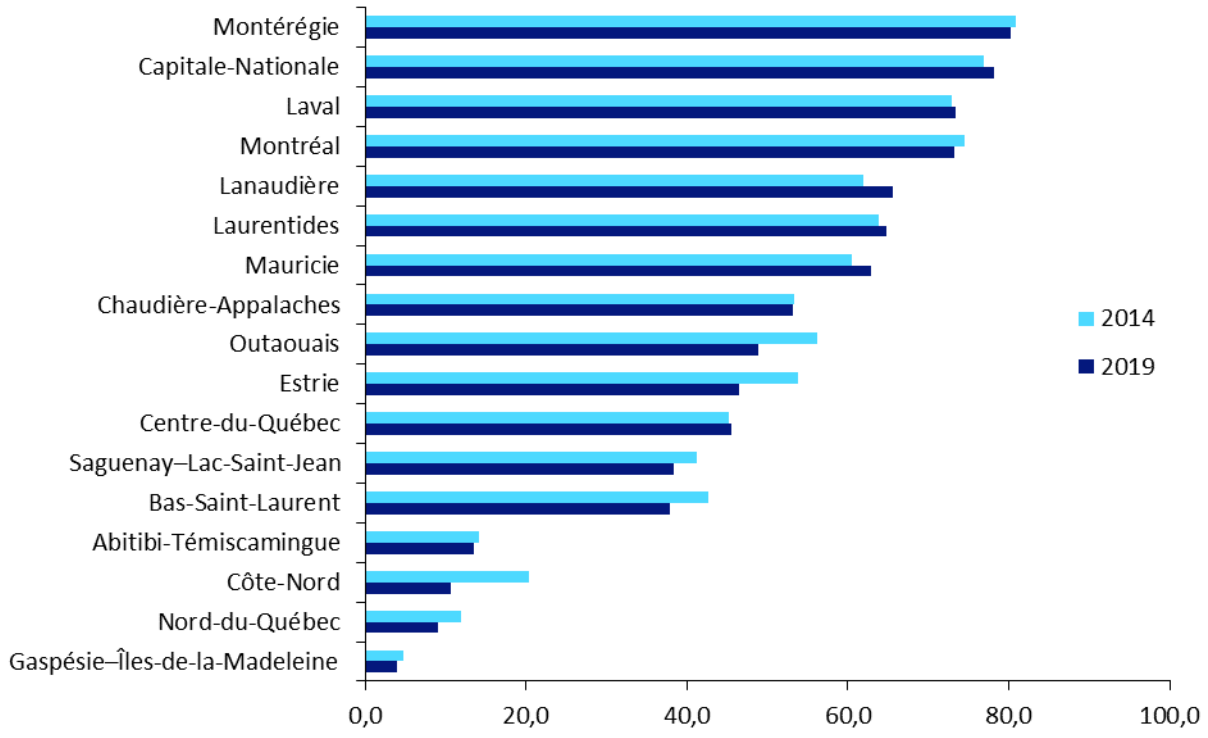

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Tableau IX
Indice de diversité industrielle, 2014 et 2019

Région administrative	Indice de diversité industrielle[1] 2014	Indice de diversité industrielle[1] 2019	Évolution 2014-2019
	Québec = 100		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	42,7	37,9	-4,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	41,3	38,4	-2,9
03 Capitale-Nationale	76,9	78,2	1,3
04 Mauricie	60,5	62,8	2,3
05 Estrie	53,7	46,4	-7,3
06 Montréal	74,4	73,3	-1,1
07 Outaouais	56,2	48,9	-7,2
08 Abitibi-Témiscamingue	14,2	13,4	-0,8
09 Côte-Nord	20,3	10,7	-9,6
10 Nord-du-Québec	11,9	9,0	-2,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,8	3,9	-0,9
12 Chaudière-Appalaches	53,2	53,2	0,0
13 Laval	73,0	73,3	0,3
14 Lanaudière	62,0	65,6	3,6
15 Laurentides	63,9	64,9	1,0
16 Montérégie	80,8	80,2	-0,6
17 Centre-du-Québec	45,3	45,6	0,3
Ensemble du Québec	**100,0**	**100,0**	**...**
Régions ressources	33,8	29,0	-4,7
Régions manufacturières	86,4	86,1	-0,3
Régions urbaines	86,0	85,0	-1,0

1. Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui s rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.2 ÉTABLISSEMENTS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

Ensemble du Québec

En 2019, au Québec, parmi les 249 389 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire (services), un peu moins de 1 sur 5 étaient actifs dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 faisaient partie du secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

Blocs régionaux

La plupart des établissements du secteur primaire se trouvent dans les régions ressources. Les établissements du secteur secondaire, quant à eux, sont situés dans les régions manufacturières, et ceux du secteur tertiaire, dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources (13,9 % en 2019). Les régions manufacturières (7,5 %) comptent tout de même une proportion plus élevée d'établissements de ce secteur que l'ensemble du Québec (5,3 %). Dans les régions urbaines, la structure industrielle regroupe très peu d'entreprises (0,9 %) du secteur primaire.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (22,7 % en 2019), où la construction résidentielle et la fabrication dominent dans la structure industrielle. Dans les régions urbaines (13,5 %) et les régions ressources (13,0 %), les proportions d'établissements qui appartiennent au secteur secondaire sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,1 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux repose sur de nombreux établissements du secteur tertiaire. La proportion de ces établissements est toutefois plus élevée dans les régions urbaines (85,5 % en 2019) que dans les régions ressources (73,0 %) et les régions manufacturières (69,9 %).

Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

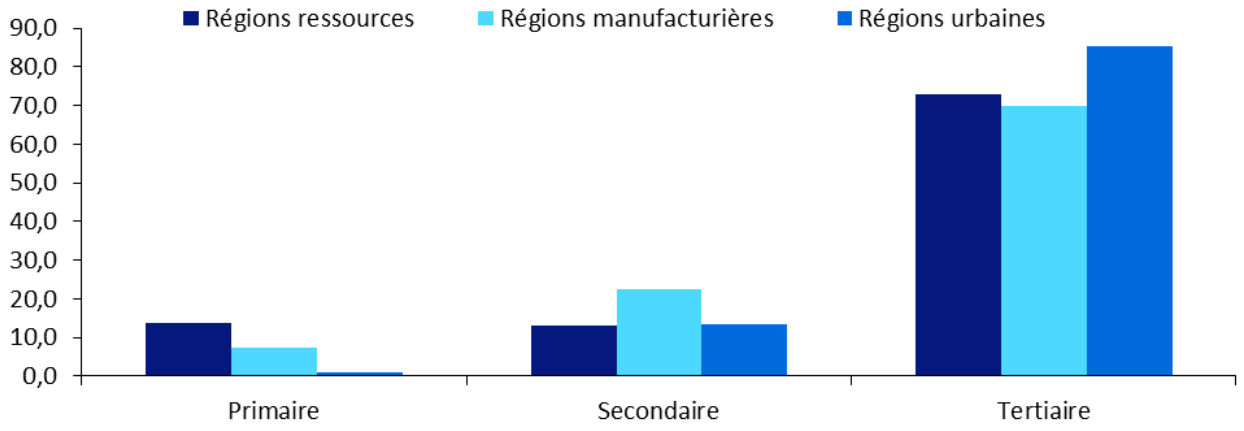

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, seulement 6 des 17 régions regroupaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (89,1 %), la Côte-Nord (82,7 %) et le Nord-du-Québec (82,3 %) comptaient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, la plus faible proportion d'établissements du secteur tertiaire était enregistrée dans les régions du Centre-du-Québec (62,2 %) et de la Chaudière-Appalaches (63,4 %).
- Ce sont les régions de Lanaudière (28,3 %) et des Laurentides (26,4 %) qui comptaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans le secteur de la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de la situation.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions étaient observées dans le Centre-du-Québec (9,0 %), en Chaudière-Appalaches (7,4 %) et en Estrie (7,3 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (20,9 %) que l'on trouve la plus importante part d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)

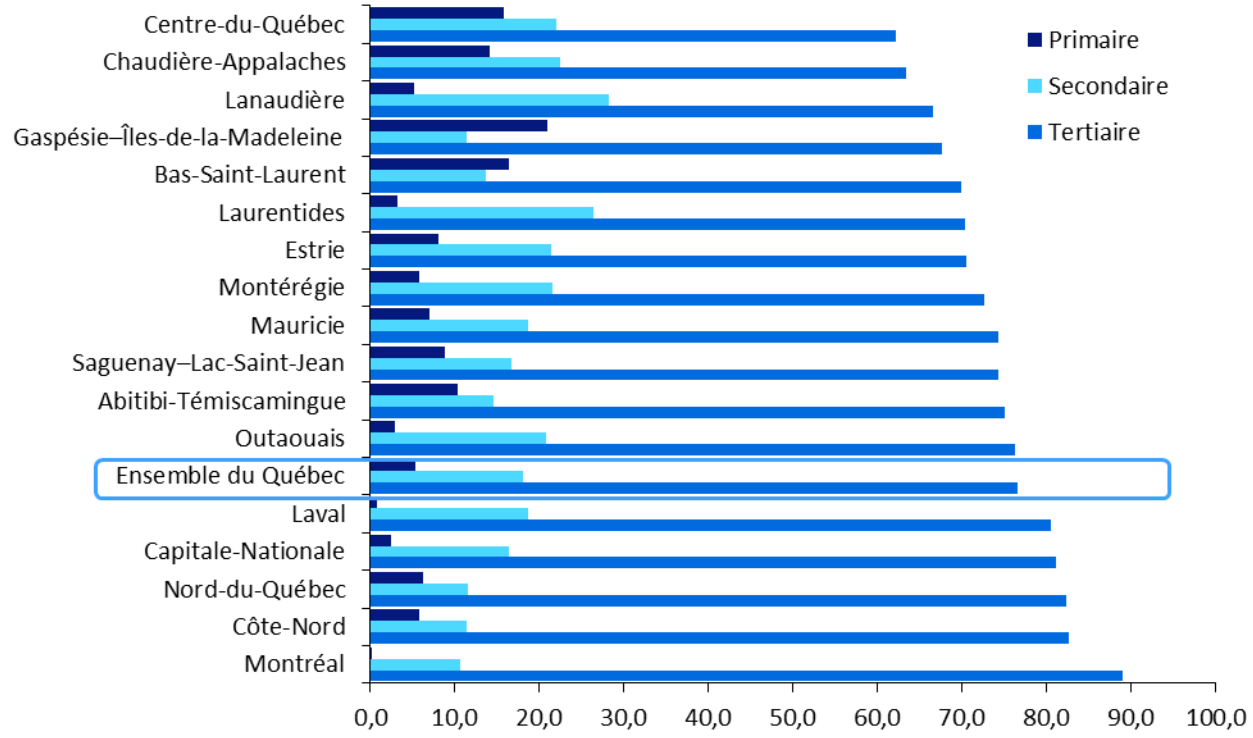

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau X
Établissements, par grands secteurs d'activité, 2019

		Établissements	Primaire	Secondaire		Tertiaire
				Fabrication	Construction	
Région administrative		Nombre	En %			
01	Bas-Saint-Laurent	7 438	16,4	4,6	9,1	69,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 441	8,9	6,0	10,8	74,4
03	Capitale-Nationale	20 944	2,5	4,6	11,8	81,1
04	Mauricie	7 559	7,1	6,0	12,6	74,3
05	Estrie	9 769	8,1	7,3	14,1	70,5
06	Montréal	62 909	0,2	5,2	5,5	89,1
07	Outaouais	7 682	3,0	3,1	17,6	76,3
08	Abitibi-Témiscamingue	4 725	10,3	4,3	10,2	75,1
09	Côte-Nord	2 647	5,9	3,3	8,1	82,7
10	Nord-du-Québec	853	6,2	1,9	9,6	82,3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 791	20,9	4,1	7,3	67,7
12	Chaudière-Appalaches	14 600	14,1	7,4	15,1	63,4
13	Laval	11 814	0,8	4,8	13,9	80,5
14	Lanaudière	14 634	5,2	5,6	22,7	66,6
15	Laurentides	18 499	3,2	5,0	21,4	70,4
16	Montérégie	44 240	5,8	5,7	15,8	72,6
17	Centre-du-Québec	8 575	15,8	9,0	13,0	62,2
	Résidu[1]	269	5,9	4,8	9,7	79,6
Ensemble du Québec		**249 389**	**5,3**	**5,5**	**12,6**	**76,6**
	Régions ressources	19 454	13,9	4,2	8,9	73,0
	Régions manufacturières	126 317	7,5	6,2	16,5	69,9
	Régions urbaines	103 349	0,9	4,9	8,7	85,5

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyses économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.3 ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements est un facteur important dans leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais ils font souvent face à un risque financier plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et peuvent profiter d'économies d'échelle. Toutefois, leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

En 2019, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, constituaient 99,3 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc minoritaires.

Blocs régionaux

En 2019, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) sont situés dans les régions manufacturières (51,7 % en 2019). Les régions urbaines (40,6 %) et les régions ressources (7,6 %) en comptent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, ces très petites entreprises représentent plus de la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble du Québec.
- La répartition est semblable pour les petits établissements (de 5 à 49 employés). La plus grande proportion d'entre eux sont situés dans les régions manufacturières (50,2 % en 2019), suivies des régions urbaines (41,4 %), puis des régions ressources (8,3 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et de grande taille (250 employés et plus) : une grande part sont situés dans les régions urbaines (respectivement 47,8 % et 56,8 % en 2019). Au total, 6,6 % des établissements comptent 50 employés ou plus dans les régions urbaines, contre 5,6 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage du nombre total d'établissements)

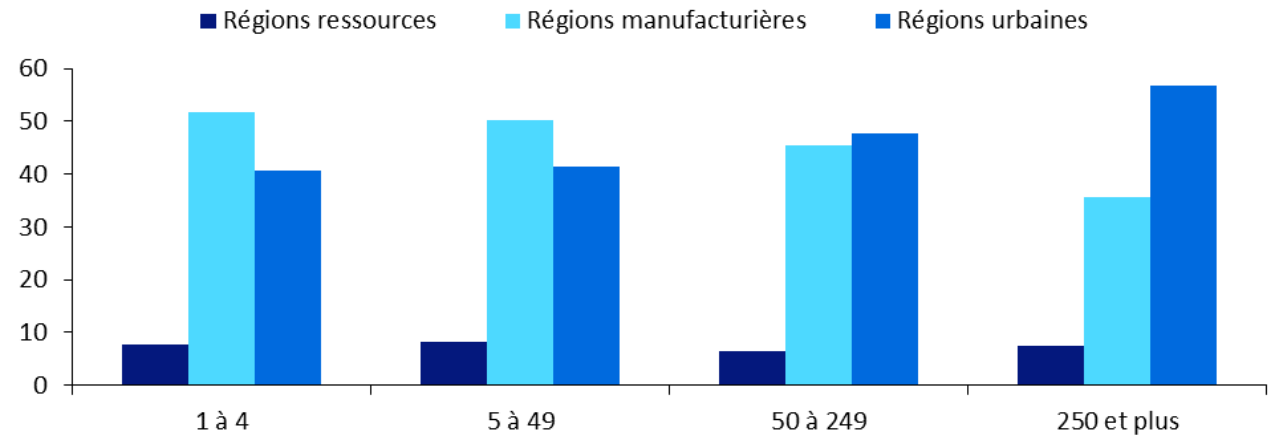

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (58,4 %), Lanaudière (55,8 %), les Laurentides (55,8 %) et la Chaudière-Appalaches (55,4 %) comptaient les plus fortes proportions de microétablissements (d'un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Dans les régions du Nord-du-Québec (39,2 %), de la Côte-Nord (45,1 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (46,0 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (46,9 %), la structure industrielle était moins basée sur les microétablissements que dans l'ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence, dans ces régions, d'industries d'exploitation et de transformation des ressources naturelles, étant donné que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2019, la proportion de microétablissements surpassait la moyenne de l'ensemble du Québec dans 7 des 17 régions administratives.
- Enfin, dans quatre régions, à savoir le Nord-du-Québec (1,8 %), Montréal (1,0 %), la Capitale-Nationale (0,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (0,8 %), la proportion de grands établissements (250 employés et plus) était plus élevée que dans l'ensemble du Québec (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage du nombre total d'établissements, par ordre décroissant du nombre d'établissements de 1 à 4 employés)

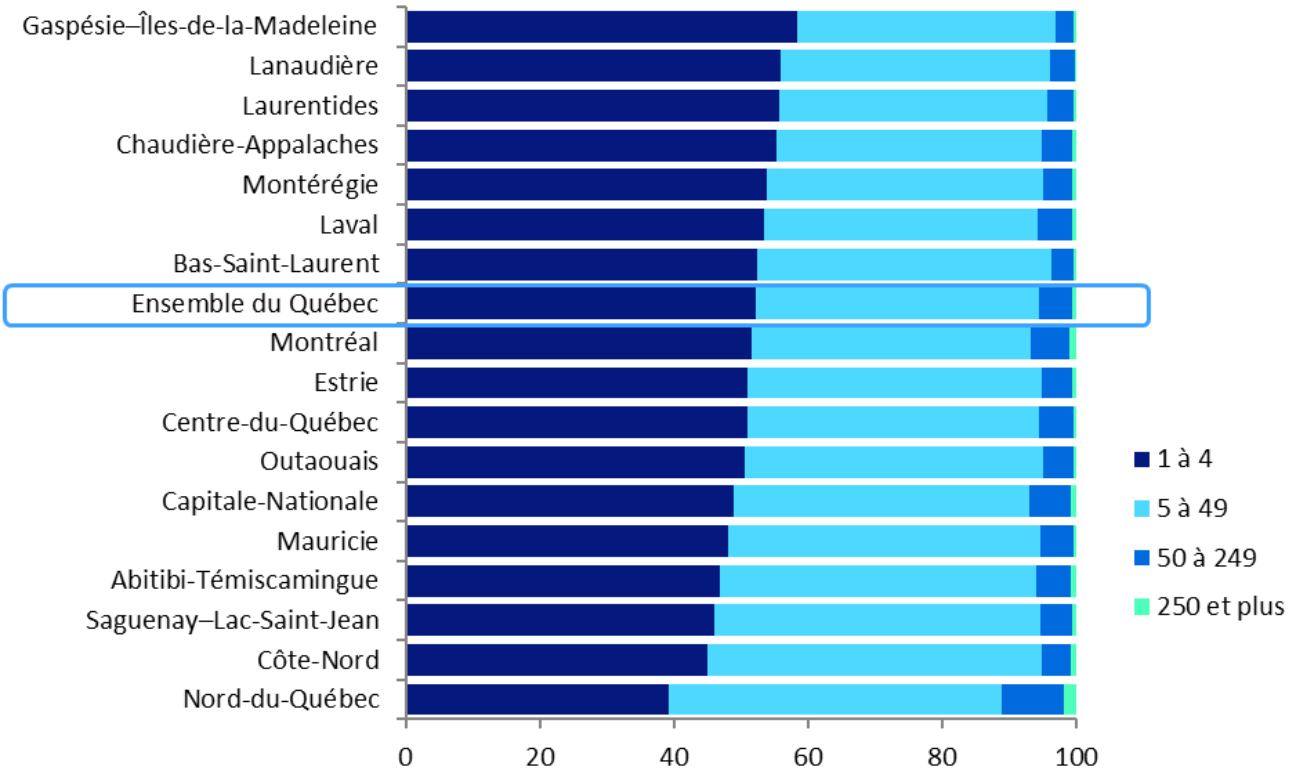

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XI
Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2019

		Part en région				Part au Québec			
		1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
Région administrative		En % du total				En %			
01	Bas-Saint-Laurent	52,5	43,8	3,2	0,5	3,0	3,1	2,0	2,1
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	46,0	48,7	4,7	0,6	3,0	3,9	3,3	2,9
03	Capitale-Nationale	48,8	44,3	6,1	0,8	7,9	8,8	10,3	10,8
04	Mauricie	48,2	46,5	4,9	0,4	2,8	3,3	3,0	2,1
05	Estrie	51,1	43,8	4,6	0,5	3,8	4,1	3,6	3,2
06	Montréal	51,7	41,5	5,8	1,0	25,0	24,8	29,6	40,0
07	Outaouais	50,6	44,4	4,5	0,5	3,0	3,2	2,8	2,2
08	Abitibi-Témiscamingue	46,9	47,1	5,2	0,8	1,7	2,1	2,0	2,2
09	Côte-Nord	45,1	49,8	4,5	0,7	0,9	1,3	1,0	1,2
10	Nord-du-Québec	39,2	49,8	9,3	1,8	0,3	0,4	0,6	0,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58,4	38,5	2,7	0,4	1,7	1,4	0,8	1,0
12	Chaudière-Appalaches	55,4	39,5	4,5	0,6	6,2	5,5	5,4	4,9
13	Laval	53,5	40,7	5,2	0,5	4,9	4,6	5,0	3,8
14	Lanaudière	55,8	40,3	3,6	0,3	6,3	5,6	4,3	2,4
15	Laurentides	55,8	39,9	4,0	0,4	7,9	7,0	6,0	4,4
16	Montérégie	53,9	41,0	4,5	0,5	18,3	17,3	16,3	13,5
17	Centre-du-Québec	50,9	43,5	5,1	0,5	3,4	3,5	3,6	2,5
	Résidu[1]	48,7	39,0	11,2	1,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Ensemble du Québec		**52,2**	**42,2**	**4,9**	**0,7**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Régions ressources	50,7	44,6	4,1	0,6	7,6	8,3	6,4	7,3
	Régions manufacturières	53,3	41,8	4,4	0,5	51,7	50,2	45,5	35,7
	Régions urbaines	51,2	42,2	5,7	0,9	40,6	41,4	47,8	56,8

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements et des résidus.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

Le produit intérieur brut[7] (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur un territoire économique en particulier. Les catégories d'industries présentes dans une région varient selon ses ressources naturelles et sa situation géographique.

Ensemble du Québec

En 2018, les industries productrices de services représentaient 73,0 % du PIB du Québec, contre 27,0 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à plus de la moitié des activités des industries productrices de biens.

Blocs régionaux

En 2018, la plus grande part de la production des industries de services au Québec était réalisée dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production dans le secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (53,8 %) en 2018. Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 18,4 % du PIB, une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (13,7 %). Suivaient les régions urbaines, avec 40,5 %, puis les régions ressources avec 5,7 %.
- Par ailleurs, les autres industries productrices de biens exerçaient principalement leurs activités, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, dans les régions manufacturières (40,2 %), suivies des régions urbaines (39,1 %) et des régions ressources (20,7 %). Dans ce dernier bloc régional, ces industries étaient particulièrement importantes en 2018 puisqu'elles représentaient 36,8 % du PIB.
- Finalement, le PIB généré par les industries de services au Québec provenait principalement des régions urbaines (57,1 %). Il s'agit du seul bloc régional dans lequel les industries de services (79,5 %) représentent une plus grande partie du PIB que dans l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,5 %) et les régions ressources (5,4 %) étaient responsables d'une plus faible part de la production dans ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2018 (en pourcentage)

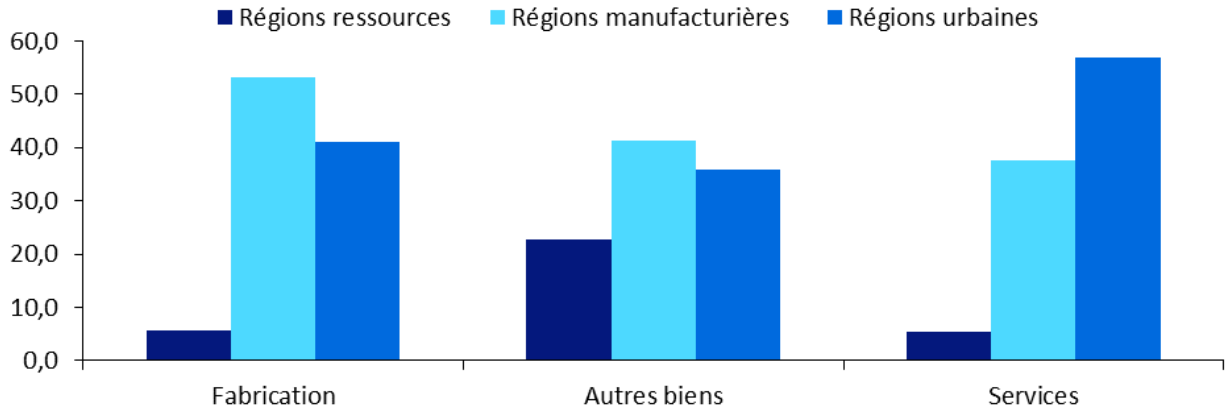

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

Régions administratives

- En 2018, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (67,9 %), de la Côte-Nord (59,0 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (47,3 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique ce constat.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont l'Outaouais (14,4 %), la Capitale-Nationale (16,6 %), Laval (19,7 %) et Montréal (22,3 %) comptaient la plus faible part d'industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée. Il découle aussi de la moins grande importance de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,2 % du PIB généré par les industries productrices de services du Québec, 30,5 % du PIB attribuable à la fabrication et 27,2 % du PIB associé aux autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, le Nord-du-Québec ne produisait que 0,5 % des services au Québec et réalisait 0,2 % de la fabrication. Seulement 1,5 % de l'activité économique des autres industries productrices de biens était exercée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- La majorité des régions comptaient plus d'industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2018

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)

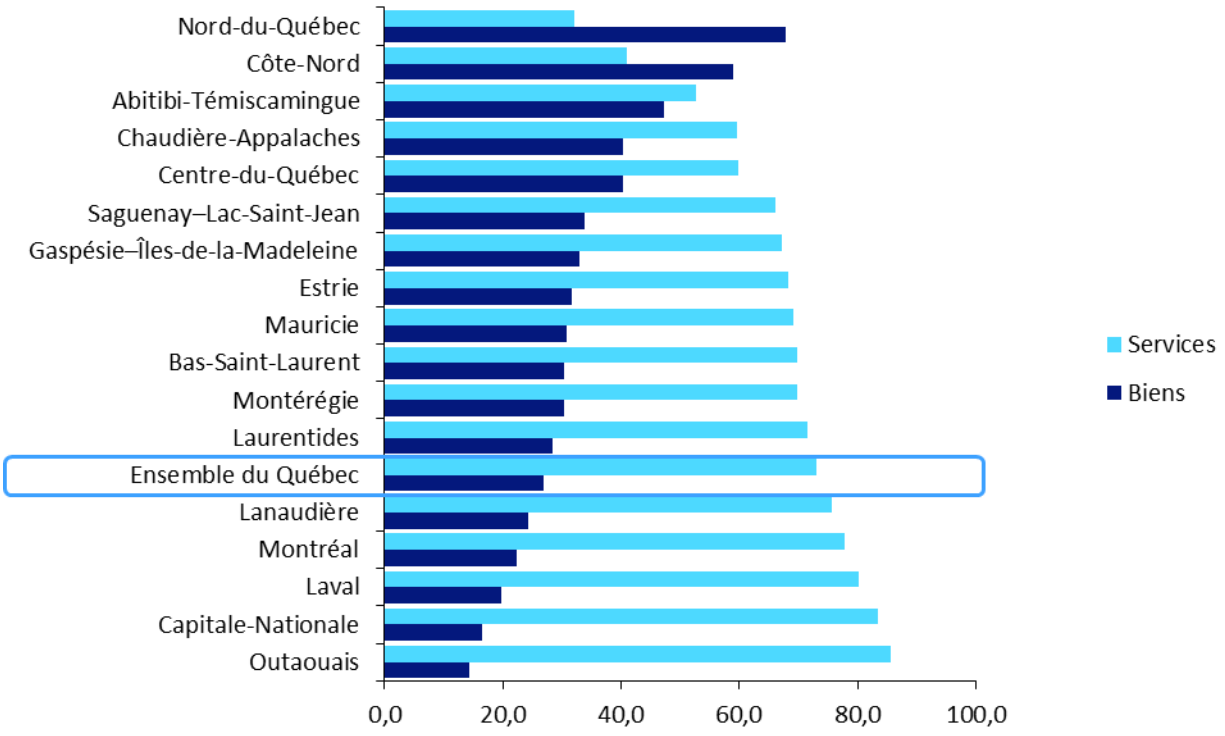

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2018

	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres[1]		Fabrication	Autres[1]	
Région administrative	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	12,0	18,3	69,7	1,7	2,6	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,6	16,2	66,1	3,7	3,5	2,6
03 Capitale-Nationale	7,6	8,9	83,4	5,5	6,6	11,2
04 Mauricie	13,8	17,1	69,2	2,5	3,2	2,4
05 Estrie	21,1	10,6	68,3	4,9	2,5	3,0
06 Montréal	11,9	10,4	77,7	30,5	27,2	37,2
07 Outaouais	4,1	10,3	85,6	1,0	2,7	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	13,4	33,9	52,7	2,0	5,3	1,5
09 Côte-Nord	10,6	48,4	41,0	1,3	6,0	0,9
10 Nord-du-Québec	2,6	65,3	32,1	0,2	5,4	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,2	24,7	67,1	0,5	1,5	0,7
12 Chaudière-Appalaches	27,9	12,4	59,6	9,5	4,4	3,8
13 Laval	11,5	8,2	80,3	3,5	2,5	4,5
14 Lanaudière	13,0	11,3	75,7	3,4	3,1	3,7
15 Laurentides	15,3	13,2	71,5	6,2	5,4	5,4
16 Montérégie	17,0	13,3	69,7	19,0	15,3	14,6
17 Centre-du-Québec	25,1	15,1	59,8	4,6	2,8	2,0
Ensemble du Québec	**13,7**	**13,3**	**73,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	10,3	36,8	52,9	5,7	20,7	5,4
Régions manufacturières	18,4	13,3	68,3	53,8	40,2	37,5
Régions urbaines	10,6	9,9	79,5	40,5	39,1	57,1

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.
Afin de connaître les niveaux de PIB en 2018, se référer à la section 1.2 du présent document.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.5 EMPLOI PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en évidence l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus par lequel cette dernière repose de plus en plus sur les industries de services, se poursuit depuis près de trois décennies.

Ensemble du Québec

En 2019, la part des emplois générés par le secteur tertiaire au Québec dépassait 80,2 %. Le secteur secondaire, qui comprend la fabrication et la construction, procurait 17,6 % des emplois totaux dans la province. Seulement 2,2 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

Blocs régionaux

La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2019, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 9,9 % des emplois. Cela représente près de quatre fois l'importance du secteur primaire dans l'ensemble du Québec. Les emplois dans le secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (62,4 %) et les régions ressources (26,1 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles pour l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 21,8 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois dans les secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (près de 62 % chacun).
- Enfin, dans les régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car il représentait 86,4 % des emplois en 2019, comparativement à 80,2 % au Québec. Les emplois dans ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (48,0 %) et les régions manufacturières (46,6 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

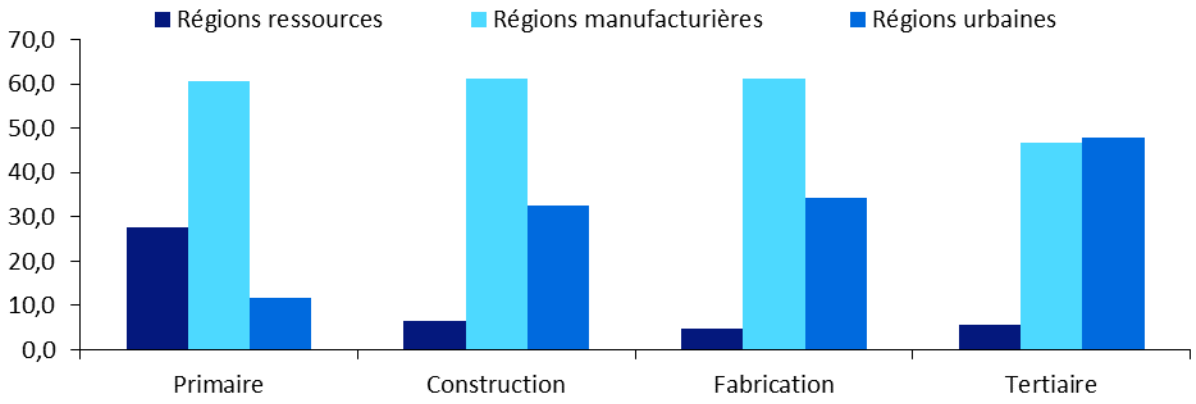

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, la part des emplois qu'il procure demeure inférieure dans une majorité de régions par rapport à l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, puisque la tertiarisation de l'économie est surtout attribuable à ces régions.
- À cet égard, en 2019, la Capitale-Nationale (88,3 % de l'emploi total), l'Outaouais (86,5 %), Montréal (86,2 %) et Laval (83,9 %) affichaient les plus forts taux de tertiarisation.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie reposait le moins sur le secteur tertiaire (63,4 %), notamment à cause du poids de son secteur manufacturier (23,0 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (15,0 % de l'emploi total) explique la tertiarisation plus limitée de l'économie dans cette région, qui est plutôt axée sur l'exploitation minière et forestière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (3,3 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (6,1 %). À l'inverse, les plus fortes proportions à ce chapitre étaient observées dans les régions des Laurentides (9,5 %), de Lanaudière (8,4 %), de l'Outaouais (8,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (8,1 %).

Graphique 25

Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)

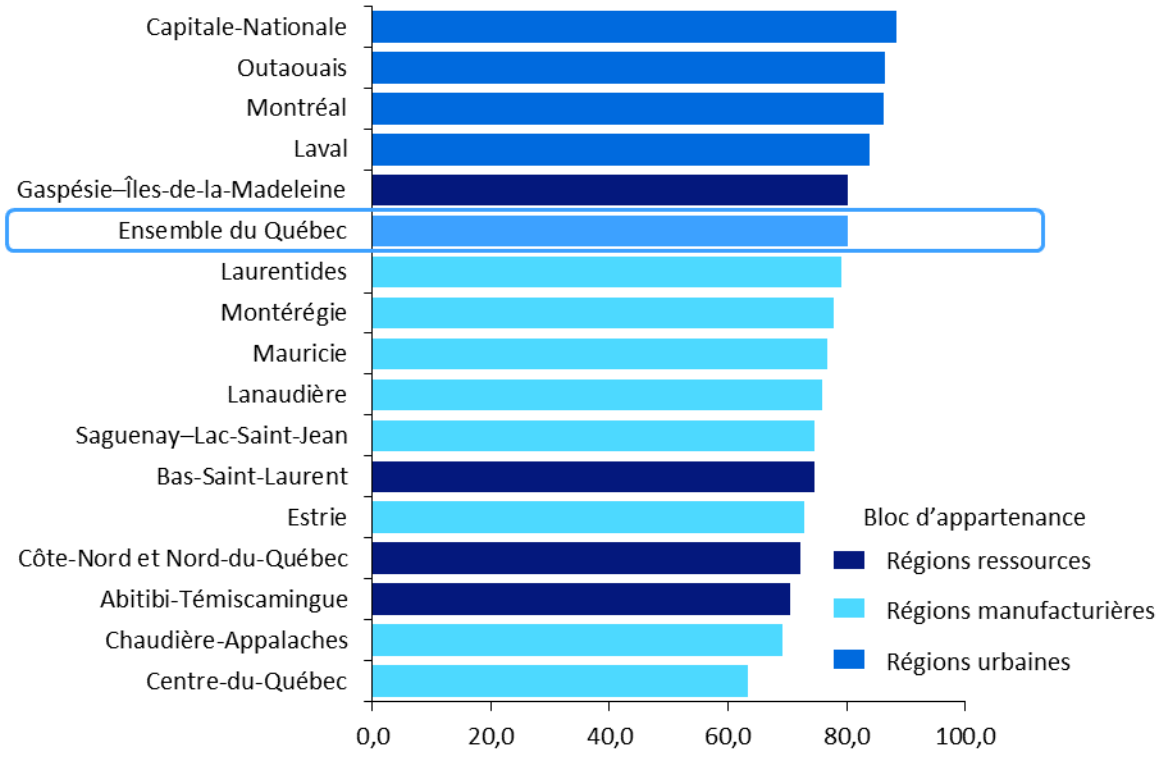

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XIII
Emploi, par grands secteurs d'activité, 2019

		Part en région				Part au Québec			
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
Région administrative		En %				En %			
01	Bas-Saint-Laurent	7,4	6,4	11,7	74,5	7,1	2,2	2,2	2,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,6	6,9	13,9	74,6	6,1	3,3	3,6	2,7
03	Capitale-Nationale	0,9	4,6	6,1	88,3	3,9	7,1	5,0	10,4
04	Mauricie	2,4	5,9	14,9	76,8	3,0	2,7	3,6	2,7
05	Estrie	3,7	6,7	16,8	72,9	6,3	4,2	5,5	3,4
06	Montréal	0,3	3,3	10,2	86,2	3,3	13,7	22,3	27,1
07	Outaouais	1,6	8,3	3,6	86,5	3,5	6,5	1,5	5,2
08	Abitibi-Témiscamingue	15,0	7,3	7,2	70,5	11,8	2,1	1,1	1,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,4	6,7	11,5	72,2	5,2	1,4	1,2	1,1
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,7	6,0	8,4	80,3	2,0	0,8	0,6	0,8
12	Chaudière-Appalaches	4,2	8,1	18,7	69,1	9,5	6,8	8,3	4,4
13	Laval	0,4	5,7	10,2	83,9	0,8	4,7	4,5	5,3
14	Lanaudière	1,9	8,4	13,7	75,9	5,1	8,3	7,2	5,7
15	Laurentides	1,3	9,5	10,2	79,1	4,3	11,4	6,5	7,2
16	Montérégie	2,2	7,2	12,9	77,7	18,2	22,1	21,0	18,1
17	Centre-du-Québec	7,7	5,8	23,0	63,4	10,0	2,8	5,8	2,3
Ensemble du Québec		**2,2**	**6,1**	**11,5**	**80,2**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Régions ressources	9,9	6,7	9,8	73,6	26,1	6,5	5,1	5,4
	Régions manufacturières	2,8	7,6	14,2	75,4	62,4	61,5	61,6	46,6
	Régions urbaines	0,6	4,4	8,6	86,4	11,5	32,1	33,3	48,0

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.
La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.6 EMPLOI PAR DOMAINES DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait près de 12 % des emplois du Québec en 2019, peut être analysé selon deux grands domaines : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine complexe, de son côté, comprend entre autres choses l'impression, les machines, le matériel de transport ainsi que les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2019, la fabrication traditionnelle représentait 6,9 % des emplois totaux au Québec, tandis que 4,6 % des travailleurs occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication complexe. Le déclin du secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

Blocs régionaux

En 2019, la plus importante part des emplois au Québec, dans tous les domaines de la fabrication, se trouvaient dans les régions manufacturières. Dans les régions ressources, c'est la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles qui dominait.

- Au Québec, en 2019, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (66,2 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions ressources (4,9 % de l'emploi dans le bloc régional), mais une plus faible part dans les régions urbaines (1,1 %).
- La place occupée par le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2019, la majorité des emplois dans ce domaine se concentraient dans les régions manufacturières (61,6 %) et les régions urbaines (34,9 %). Ils se faisaient plus rares dans les régions manufacturières (5,7 %).
- Finalement, la transformation complexe était réalisée surtout dans les régions manufacturières (59,4 %) et les régions urbaines (37,9 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (3,9 % de l'emploi dans le bloc régional), qui profitent de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

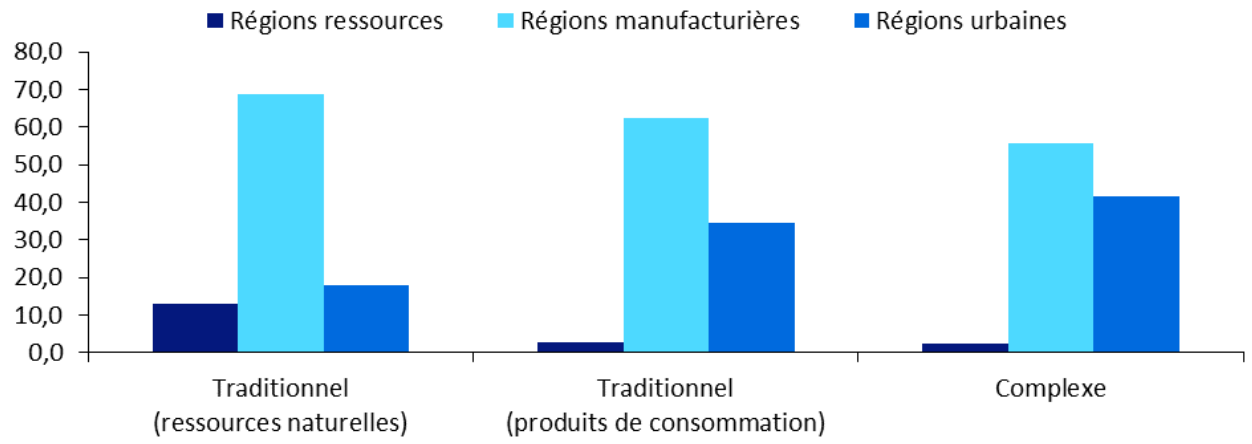

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (9,1 % des emplois totaux), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (9,1 %) ainsi que le Centre-du-Québec (6,4 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre des emplois en transformation de produits de consommation, le Centre-du-Québec (9,5 % des emplois totaux), la Chaudière-Appalaches (8,7 %), la Mauricie (7,2 %) et l'Estrie (6,5 %) affichaient les proportions les plus élevées. La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2019, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient aux régions du Centre-du-Québec (7,1 % des emplois totaux), de Lanaudière et de l'Estrie (6,4 % chacune).
- À l'opposé, les régions de Laval (0,6 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,6 %) et de Montréal (1,0 %) regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec. D'autre part, c'est en Outaouais que la structure industrielle repose le moins sur la transformation de produits de consommation (1,1 %) ou le domaine complexe (1,1 %).

Graphique 27

Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)

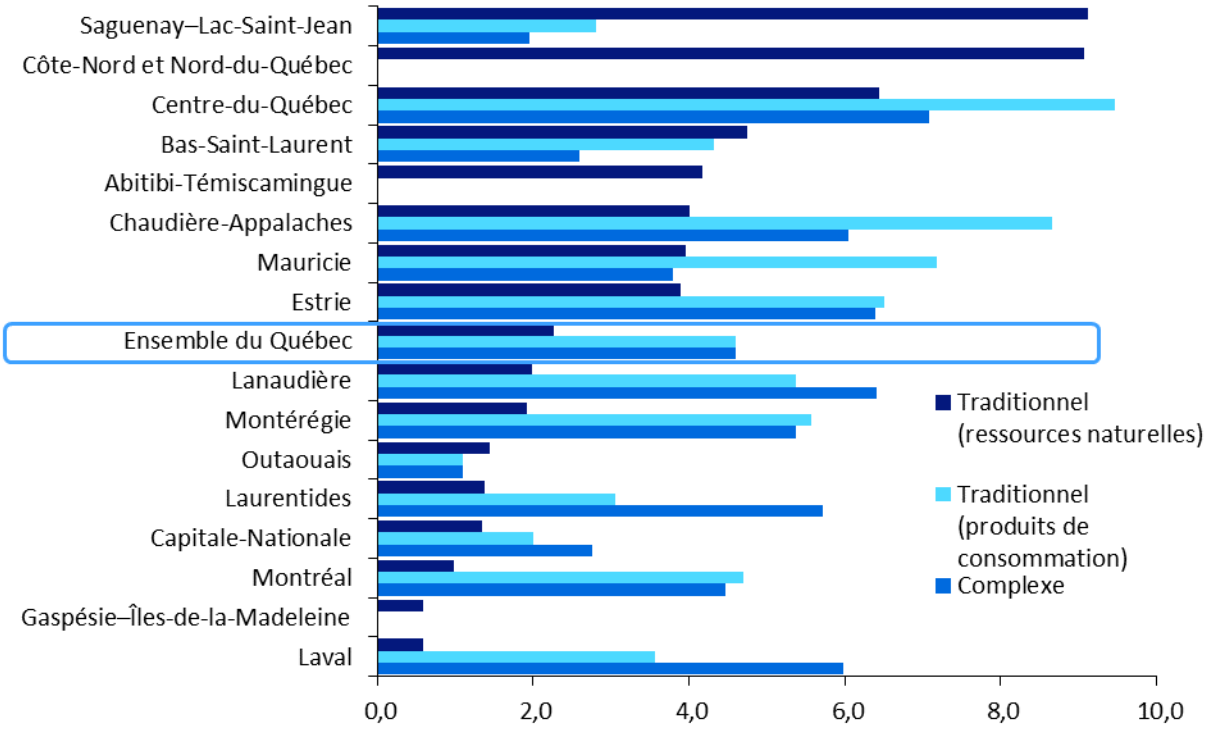

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2019

		Part en région			Part au Québec		
		Traditionnel[1]		Complexe[2]	Traditionnel[1]		Complexe[2]
		Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
Région administrative		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	4,7	4,3	2,6	4,5	2,0	1,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,1	2,8	2,0	11,9	1,8	1,3
03	Capitale-Nationale	1,3	2,0	2,8	5,6	4,1	5,7
04	Mauricie	4,0	7,2	3,8	4,9	4,4	2,3
05	Estrie	3,9	6,5	6,4	6,5	5,4	5,3
06	Montréal	1,0	4,7	4,5	11,0	25,8	24,5
07	Outaouais	1,4	1,1	1,1	3,0	1,2	1,2
08	Abitibi-Témiscamingue	4,2	x	x	3,3	x	x
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,1	x	x	x	x	x
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,6	x	x	0,2	x	x
12	Chaudière-Appalaches	4,0	8,7	6,0	9,0	9,6	6,7
13	Laval	0,6	3,6	6,0	1,3	3,9	6,6
14	Lanaudière	2,0	5,4	6,4	5,3	7,1	8,4
15	Laurentides	1,4	3,1	5,7	4,5	4,9	9,1
16	Montérégie	1,9	5,6	5,4	15,9	22,6	21,9
17	Centre-du-Québec	6,4	9,5	7,1	8,2	6,0	4,5
Ensemble du Québec		**2,3**	**4,6**	**4,6**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Régions ressources	4,9	2,7	2,1	12,9	3,5	2,7
	Régions manufacturières	3,0	5,7	5,5	66,2	61,6	59,4
	Régions urbaines	1,1	3,6	3,9	20,9	34,9	37,9

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : alimen boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.
2. Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

2.7 EMPLOI PAR GRANDS GROUPES DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, procure à lui seul plus de 80 % de tous les emplois. Il se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2019, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages représentaient la plus grande proportion des emplois (27,7 %), suivis des services publics (27,4 %), puis des services moteurs (25,1 %).

Blocs régionaux

La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2019, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (51,0 %), suivies des régions urbaines (42,6 %) et des régions ressources (6,4 %). La villégiature et le tourisme expliquent en partie la surreprésentation des emplois liés à ce groupe de services dans les régions ressources (30,0 %) par rapport à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec (27,7 %).
- Les emplois dans les services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions urbaines (47,2 %) et les régions manufacturières (46,5 %). Cependant, la présence de ce type de services est accrue dans les régions ressources (29,0 % des emplois dans ce bloc régional), comparativement au reste de la province, à cause de la population plus âgée et de l'économie moins diversifiée dans ces régions. Dans les régions urbaines, c'est surtout la présence des administrations publiques et des établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui explique la raison pour laquelle les emplois dans les services publics y occupent une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (29,1 % contre 27,4 % au Québec).
- Toujours en 2019, les emplois dans les services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (54,7 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette situation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente plus de 30 % des emplois, contre environ 25 % au Québec.

Graphique 28

Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage du total québécois)

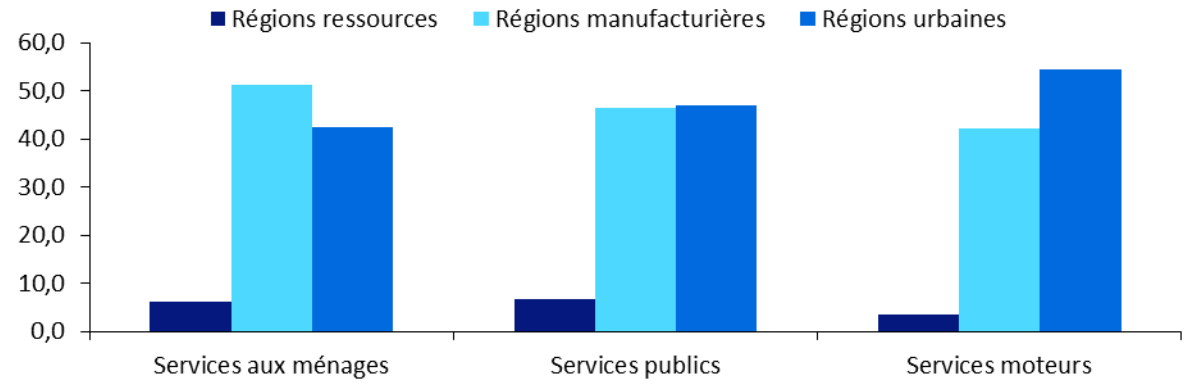

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, la part des emplois dans les services moteurs dépassait la moyenne dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées près de centres urbains. À cet égard, les proportions pour Montréal (35,6 % des emplois totaux), Laval (27,8 %) et la Capitale-Nationale (26,5 %) se situaient au-dessus de la proportion pour l'ensemble du Québec (25,1 %).
- C'est dans les régions ressources que les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional, notamment sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (12,4 % du total de l'emploi) ainsi qu'en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (13,7 %).
- En 2019, dans les régions où les administrations publiques abondent, la part des emplois dans les services publics excédait celle dans l'ensemble du Québec (27,4 %). C'est notamment le cas de l'Outaouais (43,9 % des emplois totaux) et de la Capitale-Nationale (34,6 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics procuraient aussi une part importante des emplois dans les régions où la population plus âgée a davantage besoin de soins de santé, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (35,8 % des emplois totaux) ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (31,5 %).
- À l'inverse, dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées à proximité de centres urbains et dont la population est relativement jeune, la part de l'emploi dans les services publics est beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (24,0 % du total de l'emploi), la Montérégie (24,0 %) et Montréal (24,9 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)

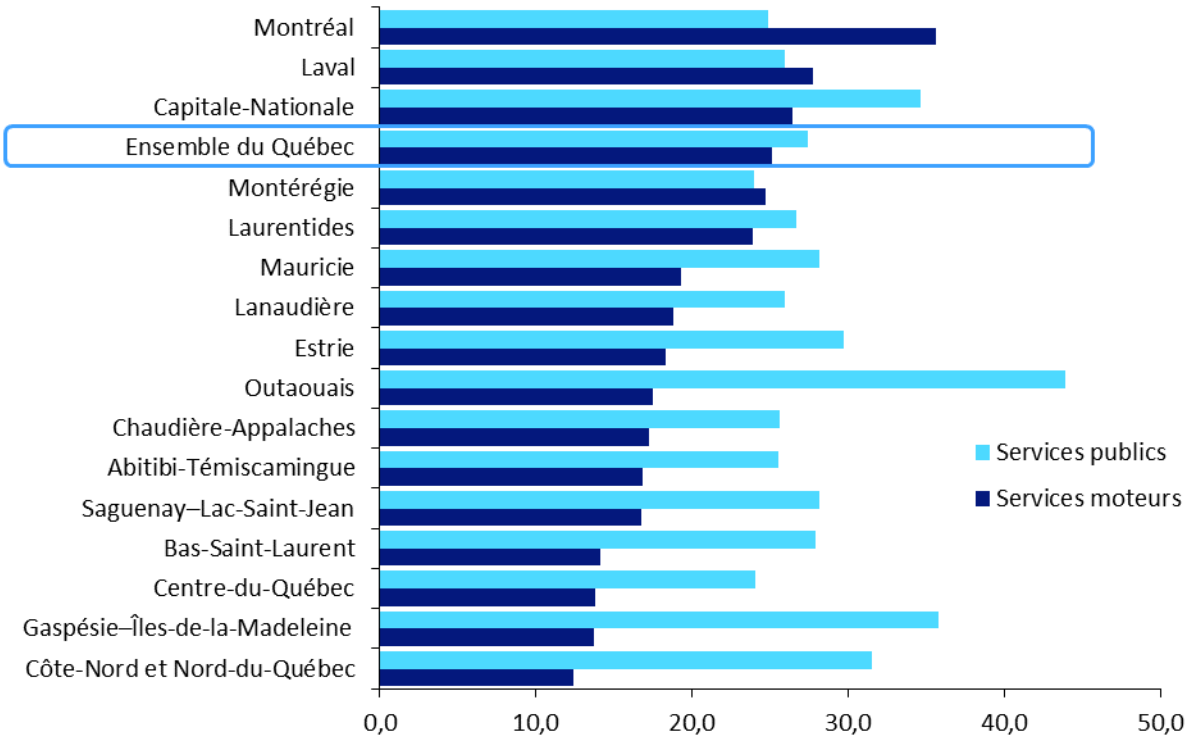

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XV
Emploi, par grands groupes de services, 2019

Région administrative		Part en région			Part au Québec		
		Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	32,4	27,9	14,1	2,5	2,2	1,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	29,7	28,2	16,8	3,2	3,0	2,0
03	Capitale-Nationale	27,2	34,6	26,5	9,3	11,9	9,9
04	Mauricie	29,4	28,2	19,3	3,0	2,9	2,1
05	Estrie	24,8	29,7	18,3	3,4	4,1	2,8
06	Montréal	25,7	24,9	35,6	23,5	22,9	35,8
07	Outaouais	25,1	43,9	17,5	4,4	7,7	3,4
08	Abitibi-Témiscamingue	28,0	25,6	16,8	1,8	1,6	1,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	28,3	31,5	12,4	1,3	1,4	0,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30,4	35,8	13,7	0,8	1,0	0,4
12	Chaudière-Appalaches	26,2	25,6	17,3	4,8	4,8	3,5
13	Laval	30,1	26,0	27,8	5,5	4,8	5,6
14	Lanaudière	31,2	26,0	18,8	6,8	5,7	4,5
15	Laurentides	28,4	26,7	23,9	7,5	7,1	7,0
16	Montérégie	29,0	24,0	24,7	19,6	16,3	18,4
17	Centre-du-Québec	25,6	24,0	13,8	2,7	2,5	1,6
Ensemble du Québec		**27,7**	**27,4**	**25,1**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Régions ressources	30,0	29,0	14,5	6,4	6,3	3,4
	Régions manufacturières	28,4	25,7	21,2	51,0	46,5	41,9
	Régions urbaines	26,5	29,1	30,8	42,6	47,2	54,7

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.
Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.
Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été préparées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada. Pour l'année 2020, les données de l'Enquête ont été recueillies à l'automne 2019 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Toutefois, à cause de la pandémie de la COVID-19, les intentions d'investissement ont été révisées au mois d'août 2020. Il s'agit donc d'abord de prévisions d'investissement qui seront révisées deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, les données sur l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada complètent le profil.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets modifient lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- l'investissement dans la construction résidentielle.

3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

Selon l'enquête réalisée à l'automne 2019, les secteurs privé et public prévoyaient investir, au total, plus de 41 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2020. En moyenne, des années 2016 à 2020, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté à un rythme plus élevé (+7,6 % par année) que celui du secteur privé (+1,7 %). Au cours de cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 49,3 % de tous les investissements au Québec.

Blocs régionaux

Pour l'année 2020, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 21 milliards de dollars. Elles atteignent plus de 14 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, des années 2016 à 2020, la plus forte proportion de l'investissement provenant du secteur privé (53,8 %) devrait être observée dans les régions manufacturières, suivies des régions ressources (48,7 %) et des régions urbaines (46,1 %). Au cours de cette même période, c'est dans les régions urbaines que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+3,5 % par année). Les régions ressources (+0,7 %) et les régions manufacturières (+0,1 %) devraient suivre en deuxième et troisième lieu.
- Des années 2016 à 2020, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, la plus importante part (53,9 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique. Au contraire, dans les régions ressources (51,3 %) et les régions manufacturières (46,2 %), la part de l'investissement public sera moins élevée. Durant cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions urbaines (+11,1 % par année) et les régions manufacturières (+7,9 %).

Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2016-2020[1]

(en pourcentage)

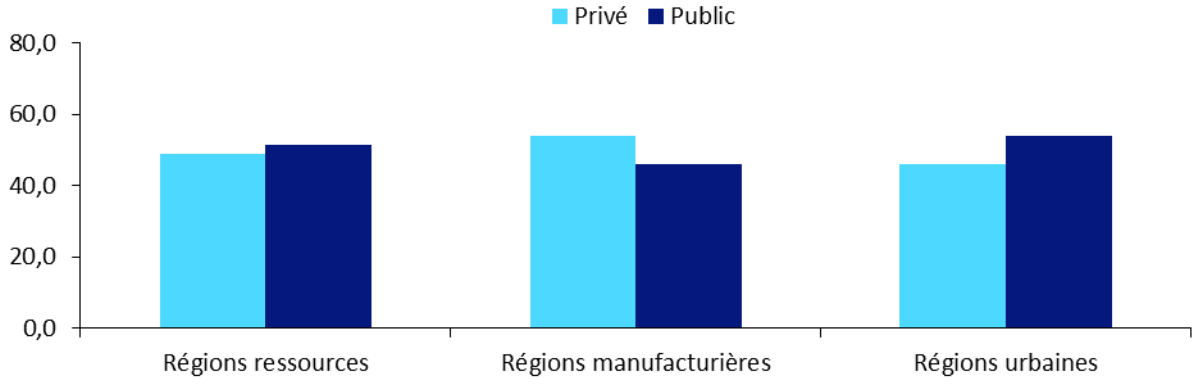

1. En 2016-2018 : dépenses réelles; en 2019 : dépenses réelles provisoires; en 2020 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public varie fortement d'une région à l'autre pour diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte de l'administration publique, la structure industrielle, etc.
- Des années 2016 à 2020, l'Abitibi-Témiscamingue (76,0 %) est la région qui devrait obtenir la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière dans la région explique ce constat.
- Au cours de la même période, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord devraient enregistrer, en moyenne, la plus faible proportion d'investissements provenant du secteur privé (respectivement 27,6 % et 32,2 %).
- Des années 2016 à 2020, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans 10 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide serait observée sur la Côte-Nord (+21,4 % par année), suivie de l'Outaouais (+6,3 %).
- À l'inverse, c'est dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que les investissements du secteur privé devraient diminuer le plus (−28,4 % annuellement) au cours de cette période.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 13 des 17 régions administratives du Québec entre les années 2016 et 2020. L'Estrie (+15,3 % par année) et Lanaudière (+14,3 %) se positionnent en tête, tandis que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−16,7 %) accuse le recul le plus prononcé.

Graphique 31

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2016-2020[1] (en pourcentage)

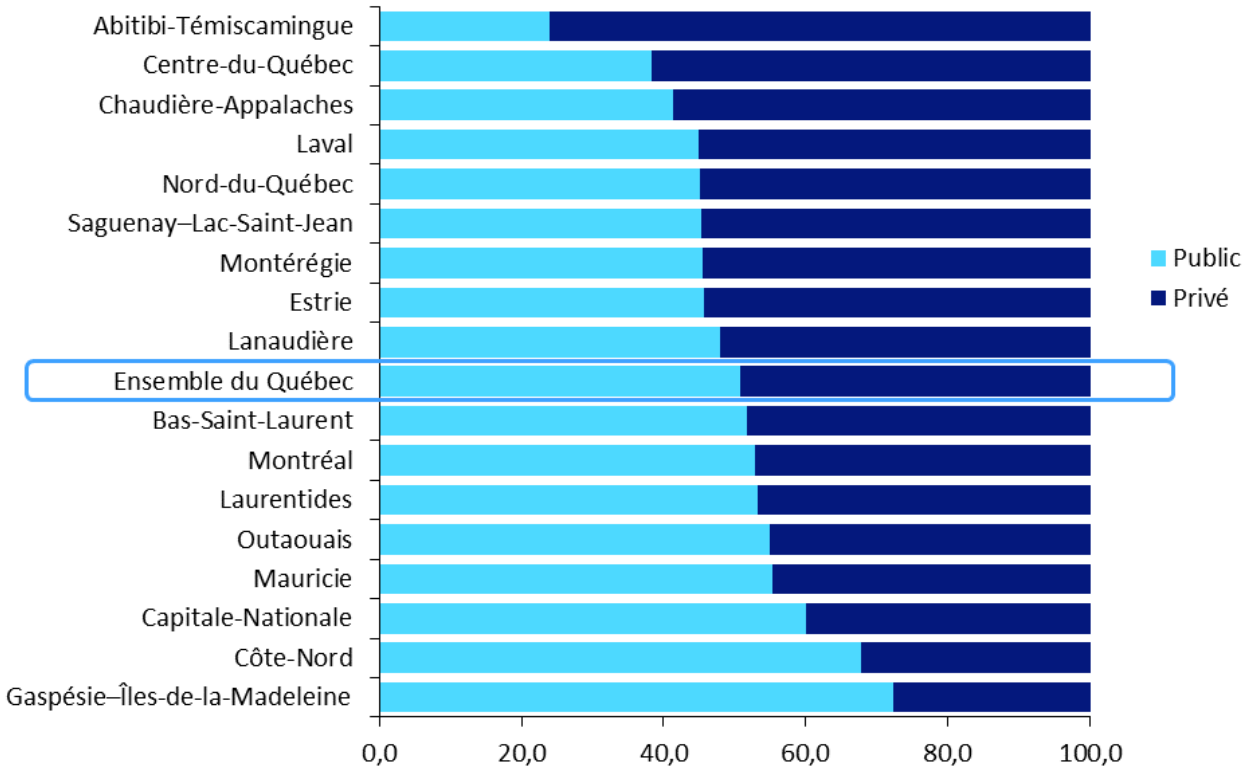

1. En 2016-2018 : dépenses réelles; en 2019 : dépenses réelles provisoires; en 2020 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XVI
Investissement des secteurs privé et public, 2016-2020[1]

Région administrative	Perspectives 2020		Part moyenne 2016-2020		Variation[2] 2016-2020	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	355	503	48,3	51,7	-12,0	9,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	853	861	54,7	45,3	5,0	10,5
03 Capitale-Nationale	1 462	2 587	40,1	59,9	5,1	12,9
04 Mauricie	333	478	44,8	55,2	-6,6	10,5
05 Estrie	641	729	54,3	45,7	-0,4	15,3
06 Montréal	6 568	8 653	47,1	52,9	3,4	11,6
07 Outaouais	480	506	45,1	54,9	6,3	0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	1 068	312	76,0	24,0	5,7	-2,0
09 Côte-Nord	804	1 176	32,2	67,8	21,4	-3,3
10 Nord-du-Québec	817	636	54,9	45,1	0,8	3,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	125	397	27,6	72,4	-28,4	-16,7
12 Chaudière-Appalaches	871	687	58,7	41,3	1,6	5,1
13 Laval	530	480	55,0	45,0	-1,0	7,5
14 Lanaudière	547	589	52,1	47,9	-0,8	14,3
15 Laurentides	752	896	46,7	53,3	1,5	9,3
16 Montérégie	2 654	2 415	54,5	45,5	-1,4	6,0
17 Centre-du-Québec	590	349	61,7	38,3	2,2	-3,3
Ensemble du Québec	**19 448**	**22 253**	**49,3**	**50,7**	**1,7**	**7,6**
Régions ressources	3 168	3 024	48,7	51,3	0,7	-3,0
Régions manufacturières	7 241	7 004	53,8	46,2	0,1	7,9
Régions urbaines	9 039	12 226	46,1	53,9	3,5	11,1

1. 2016-2018 : dépenses réelles; 2019 : dépenses réelles provisoires; 2020 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.
2. Taux de croissance annualisé.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

3.2 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

Les investissements influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et les dépenses en matériel et outillage.

Ensemble du Québec

Des années 2016 à 2020, selon l'enquête réalisée à l'automne 2019, l'investissement en construction devrait croître de 5,1 % par année au Québec pour atteindre 26,9 milliards de dollars en 2020. L'investissement en matériel et outillage, quant à lui, devrait augmenter de 3,8 % annuellement et se situer à 14,8 milliards de dollars.

Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus la part de l'investissement en construction prend de l'importance par rapport à celle de l'investissement en matériel et outillage.

- En 2020, l'investissement en construction devrait atteindre 13,4 milliards de dollars dans les régions urbaines, 8,9 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 4,7 milliards de dollars dans les régions ressources.
- La même année, l'investissement en matériel et outillage devrait se chiffrer à 7,9 milliards de dollars dans les régions urbaines, à 5,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières et à 1,5 milliard de dollars dans les régions ressources.
- Ainsi, l'investissement devrait être réparti de façon similaire dans les régions urbaines et manufacturières : environ 62 % en construction et 38 % en matériel et outillage. En comparaison, les régions ressources devraient réaliser 76 % de leurs investissements en construction, contre 24 % en matériel et outillage. Cette situation s'explique par l'importance des travaux de construction nécessaires pour les projets d'exploitation de ressources naturelles : mise en valeur de mines, construction de barrages hydroélectriques et de parcs éoliens.

Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2020[1]

(en milliards de dollars)

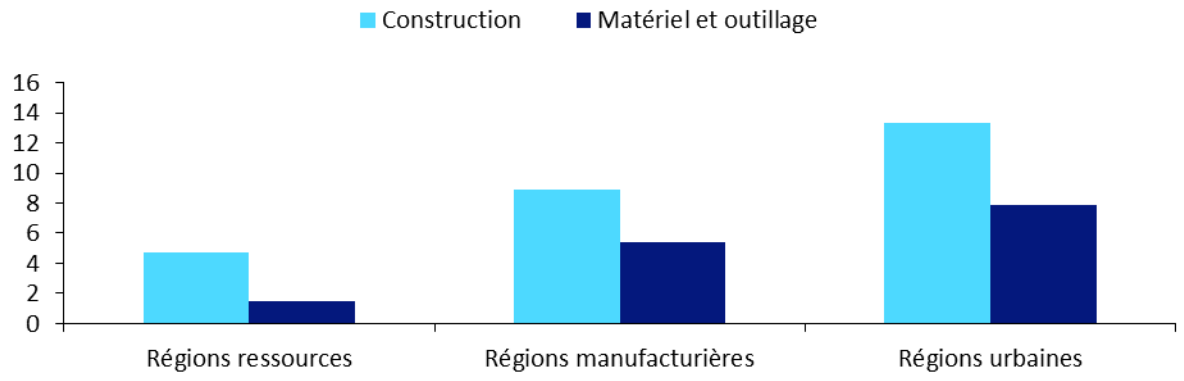

1. En 2020 : perspectives, les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2020, les dépenses d'investissement en construction devraient dépasser celles en matériel et outillage dans l'ensemble des régions. Néanmoins, le poids des dépenses en matériel et outillage dans l'investissement total devrait être plus élevé dans 8 des 17 régions que dans l'ensemble du Québec.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 82,1 % des investissements de la Côte-Nord.
- Des années 2016 à 2020, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, le tiers de l'investissement en construction et de l'investissement en matériel et outillage.
- Durant cette même période, l'investissement en construction devrait avoir connu une hausse dans 14 des 17 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement en Estrie (+11,8 % annuellement), dans Lanaudière (+10,5 %), à Montréal (+9,9 %) et dans la Capitale-Nationale (+8,6 %).
- Un recul de l'investissement en construction devrait donc être observé dans trois régions uniquement, soit la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−24,1 %), le Bas-Saint-Laurent (−4,7 %) et le Nord-du-Québec (−1,2 %).
- Durant la même période, 12 des 17 régions devraient enregistrer une hausse de leurs investissements en matériel et outillage. C'est le cas notamment du Nord-du-Québec (+14,9 %), de la Capitale-Nationale (+11,9 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+10,9 %).

Graphique 33

Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2020[1]

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)

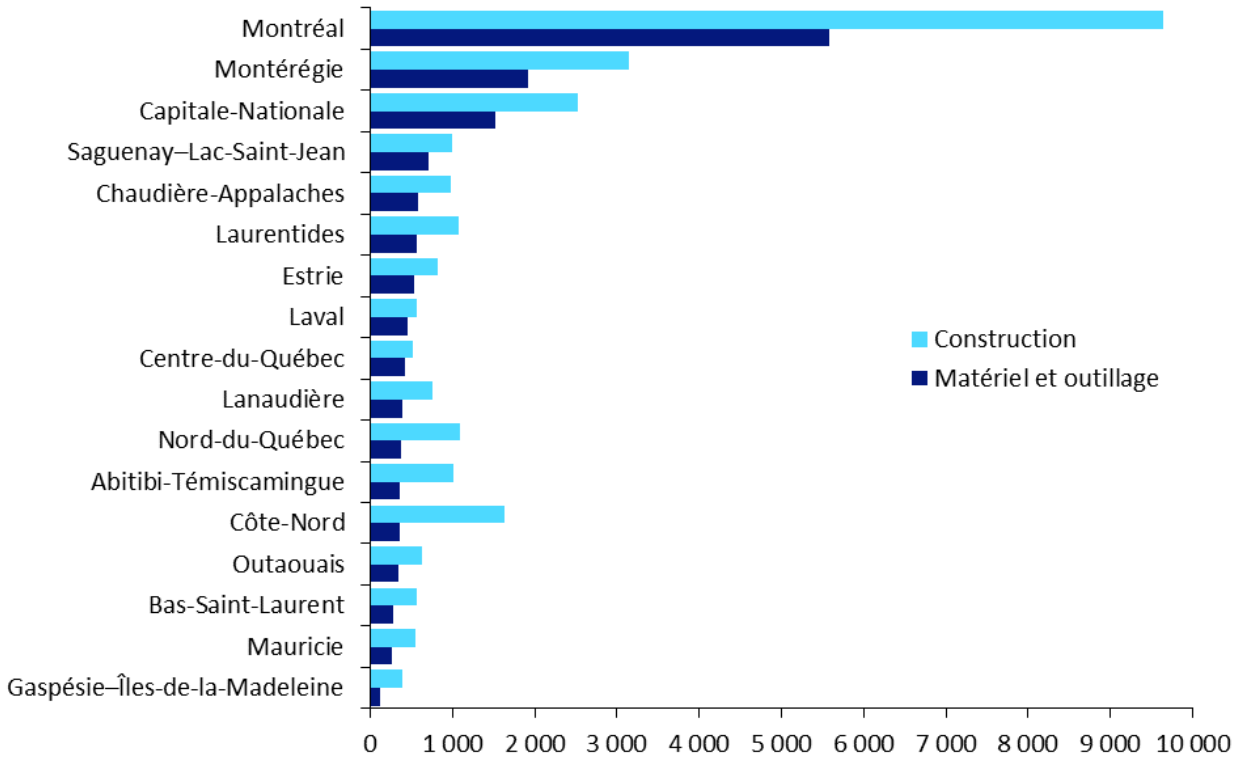

1. En 2020 : perspectives; les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XVII
Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2016-2020[1]

Région administrative	Perspectives 2020		Part au Québec 2016-2020		Variation[2] 2016-2020	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En M$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	572	286	2,7	1,9	-4,7	3,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 003	711	3,7	4,4	5,5	10,9
03 Capitale-Nationale	2 519	1 529	9,0	9,8	8,6	11,9
04 Mauricie	551	261	2,3	2,1	7,2	-6,6
05 Estrie	829	541	2,7	3,9	11,8	0,3
06 Montréal	9 639	5 582	33,0	36,7	9,9	4,4
07 Outaouais	636	350	2,5	2,6	3,8	2,5
08 Abitibi-Témiscamingue	1 015	364	4,2	2,4	2,6	7,2
09 Côte-Nord	1 625	355	6,1	2,7	3,2	5,8
10 Nord-du-Québec	1 084	368	4,3	1,8	-1,2	14,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	399	123	2,3	0,8	-24,1	6,6
12 Chaudière-Appalaches	978	579	4,1	4,2	5,2	0,0
13 Laval	560	449	2,2	3,1	1,9	3,4
14 Lanaudière	753	383	2,5	2,7	10,5	-1,4
15 Laurentides	1 076	572	4,0	3,8	6,2	3,9
16 Montérégie	3 150	1 920	12,5	13,9	3,5	-0,7
17 Centre-du-Québec	520	419	2,0	3,0	1,1	-1,3
Ensemble du Québec	**26 909**	**14 792**	**100,0**	**100,0**	**5,1**	**3,8**
Régions ressources	4 695	1 497	19,5	9,7	-3,4	7,6
Régions manufacturières	8 861	5 385	33,8	38,1	5,5	0,7
Régions urbaines	13 354	7 910	46,7	52,2	8,9	5,5

1. 2016-2018 : dépenses réelles; 2019 : dépenses réelles provisoires; 2020 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2020 recueillies à l'automne 2019 ont été révisées au mois d'août 2020.
2. Taux de croissance annualisé.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

3.3 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2020, les industries productrices de services devraient réaliser 70,2 % des investissements. On prévoit que le secteur de la fabrication recevra 9,3 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 20,5 %.

Blocs régionaux

En 2020, les régions manufacturières devraient bénéficier de la plus grande part de l'investissement dans le secteur de la fabrication. La majorité des investissements des autres industries productrices de biens devraient être réalisés dans les régions ressources, tandis que les régions urbaines devraient attirer la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2020, le secteur de la fabrication devrait représenter 17,1 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 5,4 %, dans les régions urbaines et 5,4 %, dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (54,7 %) que dans les régions manufacturières (21,7 %) et les régions urbaines (8,6 %).
- Enfin, la part de l'investissement provenant des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (86,0 %) et dans les régions manufacturières (61,2 %) que dans les régions ressources (39,9 %).

Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2020[1]

(en pourcentage)

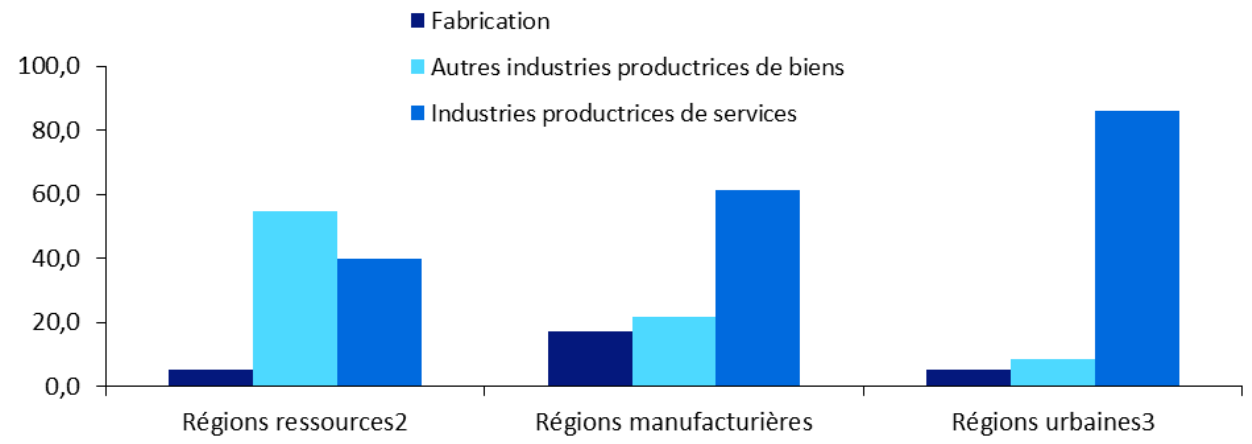

1. En 2020 : perspectives, en date du 4 novembre 2020.
2. Sauf la Côte-Nord.
3. Sauf l'Outaouais.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2020, parmi les 17 régions, la proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication est supérieure à celle de l'ensemble du Québec dans 8 régions. Les régions de l'Estrie (23,4 %) et du Centre-du-Québec (22,4 %) devraient afficher les proportions les plus élevées.
- Dans deux régions ressources, soit le Nord-du-Québec (79,6 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (64,9 %), l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement. L'ampleur des investissements nécessaires pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2020, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions urbaines de Montréal (87,2 %) et de la Capitale-Nationale (83,7 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions d'investissement seraient observées dans le Nord-du-Québec pour le secteur de la fabrication (0,8 %) et des industries productrices de services (19,6 %), ainsi qu'à Montréal pour les autres industries productrices de biens (7,6 %).

Graphique 35

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2020[1]

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)

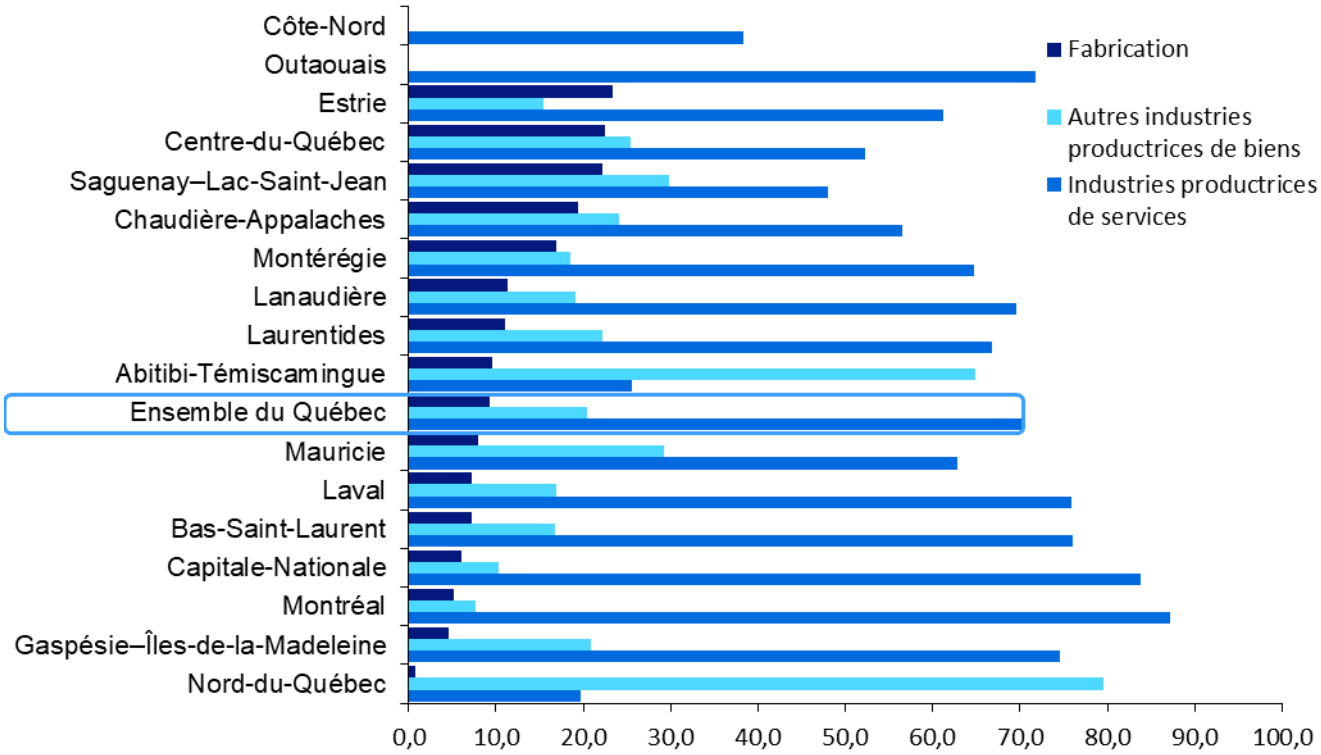

1. En 2020 : perspectives, en date du 4 novembre 2020.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XVIII
Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2020[1]

	2020			Part en région en 2020		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
Région administrative	En M$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	62	143	653	7,2	16,7	76,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	380	511	824	22,1	29,8	48,1
03 Capitale-Nationale	244	415	3 390	6,0	10,2	83,7
04 Mauricie	64	237	510	7,9	29,2	62,9
05 Estrie	320	211	838	23,4	15,4	61,2
06 Montréal	784	1 157	13 279	5,2	7,6	87,2
07 Outaouais	x	x	708	x	x	71,8
08 Abitibi-Témiscamingue	132	895	352	9,6	64,9	25,5
09 Côte-Nord	x	x	759	x	x	38,3
10 Nord-du-Québec	11	1 156	285	0,8	79,6	19,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24	109	389	4,6	20,8	74,6
12 Chaudière-Appalaches	302	375	881	19,4	24,1	56,5
13 Laval	73	170	766	7,3	16,9	75,8
14 Lanaudière	128	217	790	11,3	19,1	69,6
15 Laurentides	181	366	1 101	11,0	22,2	66,8
16 Montérégie	856	935	3 279	16,9	18,4	64,7
17 Centre-du-Québec	211	238	490	22,4	25,4	52,2
Ensemble du Québec	**3 869**	**8 539**	**29 293**	**9,3**	**20,5**	**70,2**
Régions ressources[2]	229	2 303	1 679	5,4	54,7	39,9
Régions manufacturières	2 441	3 091	8 713	17,1	21,7	61,2
Régions urbaines[3]	1 101	1 743	17 434	5,4	8,6	86,0

x: Données confidentielles
1. 2020 : perspectives, en date du 4 novembre 2020.
2. Excluant la Côte-Nord.
3. Excluant l'Outaouais.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements et de la confidentialité
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

3.4 INVESTISSEMENT EN PRODUITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2018, selon les données connues, l'investissement en produits de propriété intellectuelle pour l'acquisition ou le développement de logiciels s'élevait à plus de 2,5 milliards de dollars. La confidentialité des données ne permet pas de présenter les résultats concernant la prospection pétrolière, gazière et minérale pour l'ensemble du Québec.

Blocs régionaux

En 2018, les régions urbaines étaient à l'origine de 70,7 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels au Québec, comparativement à 24,5 % pour les régions manufacturières et à 4,8 % pour les régions ressources.

Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2018

(en pourcentage)

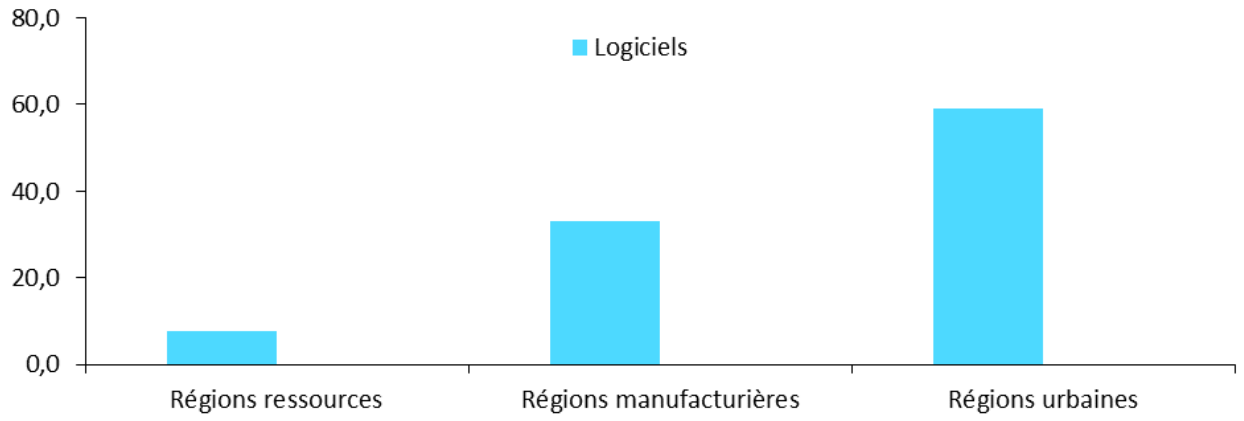

La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection par bloc régional.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2018, les régions qui abritent les deux plus grandes villes du Québec représentaient 64,4 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels : Montréal (42,0 % du total québécois) et la Capitale-Nationale (22,5 %).
- À l'inverse, dans les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains, la part de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels était restreinte : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,4 % du total québécois), l'Abitibi-Témiscamingue (0,8 %) et la Côte-Nord (1,0 %) fermaient la marche.

Graphique 37

Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2018

(en pourcentage, par ordre décroissant)

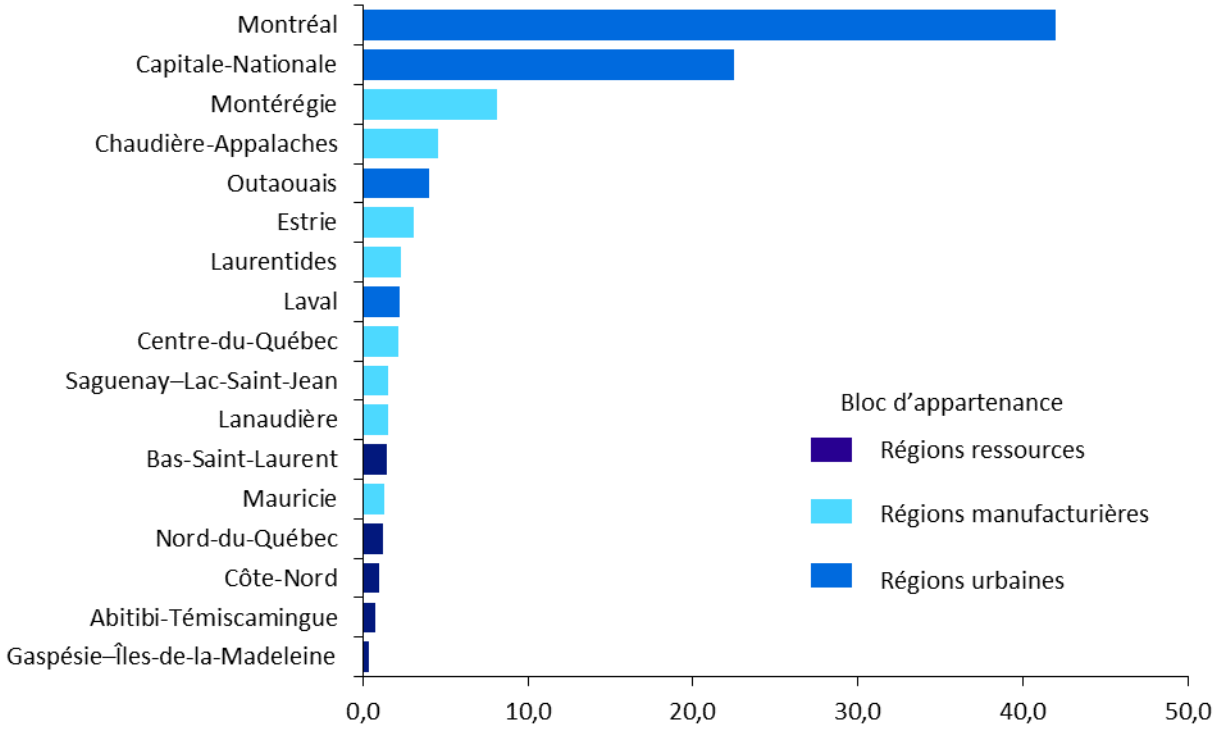

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XIX
Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2018

Région administrative	2018	Part au Québec en 2018
	Logiciels	Logiciels
	En M$	En %
01 Bas-Saint-Laurent	37,4	1,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37,6	1,5
03 Capitale-Nationale	561,5	22,5
04 Mauricie	32,5	1,3
05 Estrie	76,5	3,1
06 Montréal	1 049,5	42,0
07 Outaouais	100,2	4,0
08 Abitibi-Témiscamingue	19,9	0,8
09 Côte-Nord	24,0	1,0
10 Nord-du-Québec	30,5	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,1	0,4
12 Chaudière-Appalaches	113,6	4,5
13 Laval	55,7	2,2
14 Lanaudière	37,5	1,5
15 Laurentides	57,3	2,3
16 Montérégie	203,9	8,2
17 Centre-du-Québec	53,5	2,1
Ensemble du Québec	**2 500,1**	**100,0**
Régions ressources	120,9	4,8
Régions manufacturières	612,4	24,5
Régions urbaines	1 766,9	70,7

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

3.5 INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

L'investissement dans la construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. Des années 2015 à 2019, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une croissance à ce chapitre. En 2019, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 25,7 milliards de dollars dans la province.

Blocs régionaux

Entre les années 2015 et 2019, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans les régions urbaines et les régions manufacturières (respectivement +10,7 % et +6,0 % par année). Les régions ressources, quant à elles, ont enregistré une baisse de l'investissement résidentiel (−4,6 %).

- En moyenne, durant la période 2015-2019, la plus grande part des dépenses en construction résidentielle (49,9 %) ont été effectuées dans les régions manufacturières. Ce constat va de pair avec le poids démographique de ces régions. Les régions urbaines venaient ensuite avec 45,5 % de ces dépenses, suivies des régions ressources avec 4,6 %.
- En 2019, les dépenses en construction résidentielle se répartissaient de la façon suivante : 48,8 % dans les régions urbaines, 47,5 % dans les régions manufacturières et 3,6 % dans les régions ressources.
- Ainsi, en 2019, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 12,5 milliards de dollars dans les régions urbaines, à 12,2 milliards de dollars dans les régions manufacturières et à 0,9 milliard de dollars dans les régions ressources.

Graphique 38

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2015-2019 et 2019[1]

(en pourcentage)

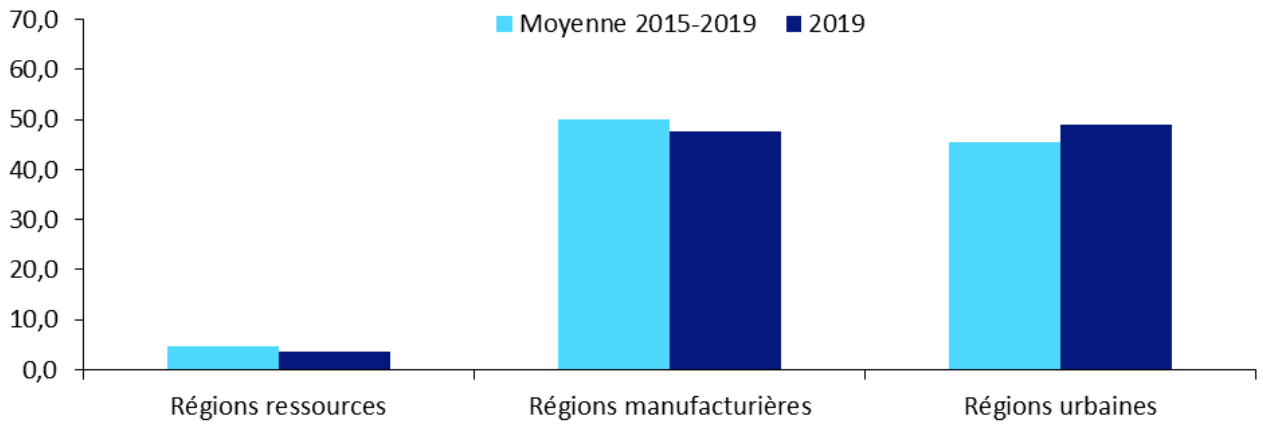

1. Données provisoires pour l'année 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2015 à 2019, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans 10 des 17 régions du Québec.
- Durant cette période, les gains les plus marqués ont été enregistrés à Montréal (+13,1 % par année), à Laval (+12,4 %) et dans Lanaudière (+10,6 %).
- À l'inverse, ce sont les régions de la Côte-Nord (−9,4 % annuellement), de la Mauricie (−6,8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (−5,7 %) qui accusent le recul le plus prononcé.
- En moyenne, durant la période 2015-2019, c'est à Montréal et dans les quatre régions qui la ceinturent, à savoir Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, que 66 % des dépenses en construction résidentielle ont été engagées.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (8,3 %) et la Chaudière-Appalaches (5,1 %) représentent des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- Des années 2015 à 2019, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,2 %), de la Côte-Nord (0,6 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %) ont toutes attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 39

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2015 à 2019[1]

(en pourcentage, par ordre décroissant)

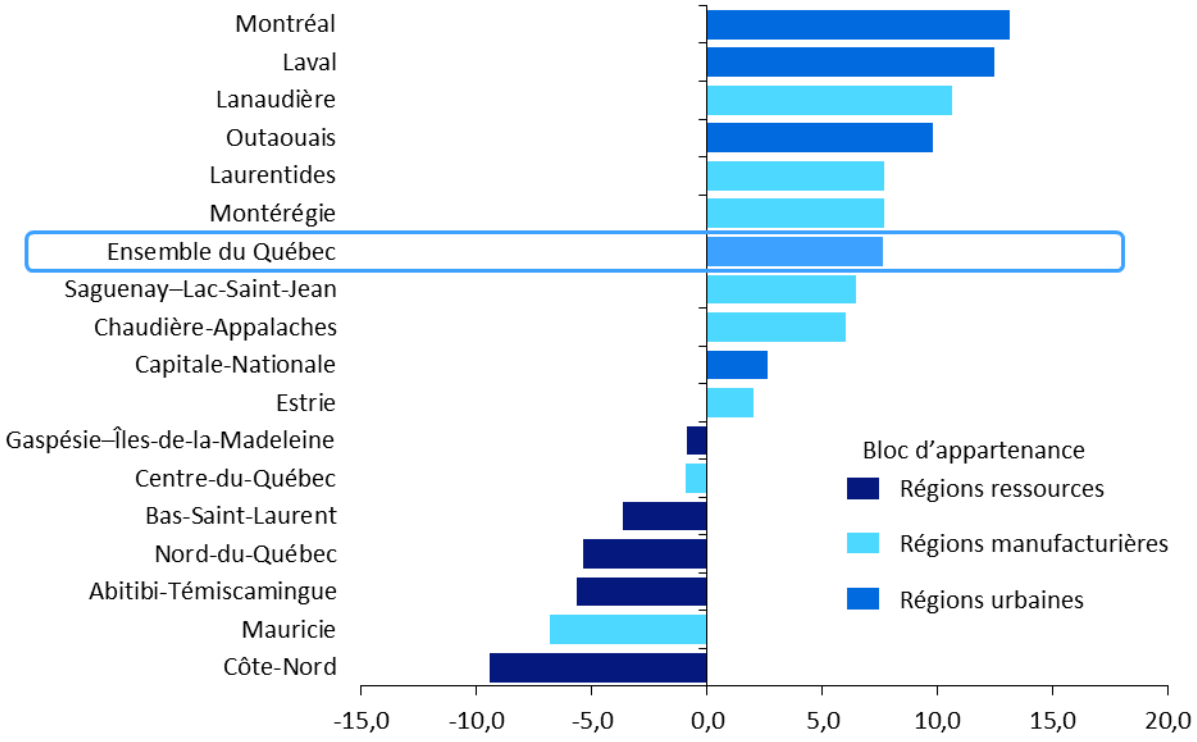

1. Données provisoires pour l'année 2019.
Taux de croissance annuel composé.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XX
Dépenses en construction résidentielle, 2015-2019[1]

Région administrative	2015	2019	2015-2019	
	Valeur		Part[2]	Variation[3]
	En M$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	381	328	1,7	-3,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	474	609	2,4	6,4
03 Capitale-Nationale	1 727	1 916	8,3	2,6
04 Mauricie	822	619	3,4	-6,8
05 Estrie	724	783	3,4	2,0
06 Montréal	4 834	7 914	27,9	13,1
07 Outaouais	860	1 249	4,5	9,8
08 Abitibi-Témiscamingue	370	293	1,4	-5,7
09 Côte-Nord	153	103	0,6	-9,4
10 Nord-du-Québec	39	32	0,2	-5,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	184	177	0,8	-0,9
12 Chaudière-Appalaches	947	1 196	5,1	6,0
13 Laval	920	1 471	4,8	12,4
14 Lanaudière	1 016	1 522	5,6	10,6
15 Laurentides	1 726	2 322	8,7	7,7
16 Montérégie	3 513	4 723	19,2	7,7
17 Centre-du-Québec	459	442	2,1	-1,0
Ensemble du Québec	**19 151**	**25 697**	**100,0**	**7,6**
Régions ressources	1 127	932	4,6	-4,6
Régions manufacturières	9 683	12 216	49,9	6,0
Régions urbaines	8 342	12 549	45,5	10,7

1. 2019 : données provisoires.
2. Moyenne des années.
3. Taux de croissance annuel composé.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de ce ralentissement, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le reste du Canada. Entre autres choses, son marché du travail a résisté à la crise, et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail et leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont les suivants :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler dans une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

Des années 2009 à 2019, un total de 485 700 emplois ont été créés au Québec, ce qui représente un taux de croissance de 1,2 % par année. La majorité ont été créés entre les années 2014 et 2019. En 2019, le Québec comptait au total 4 339 900 emplois.

Blocs régionaux

En 2019, près de la moitié (49,6 %) des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières et un peu moins, dans les régions urbaines (44,5 %). Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,9 %.

- Par ailleurs, des années 2009 à 2019, c'est dans les régions urbaines que la croissance de l'emploi a été la plus rapide (+1,6 % par année). Les régions manufacturières affichaient une progression similaire (+1,0 %), alors que l'emploi dans les régions ressources a peu augmenté (+0,6 %).
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé la majorité des nouveaux emplois, soit 276 300 et 194 400 emplois respectivement. Dans une moindre mesure, les régions ressources ont enregistré un gain total de 15 100 emplois des années 2009 à 2019.
- La performance des régions ressources est le reflet de leur économie peu diversifiée, qui n'a pas pu résister à la chute des prix des matières premières, notamment le prix du fer, ni à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

Graphique 40

Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

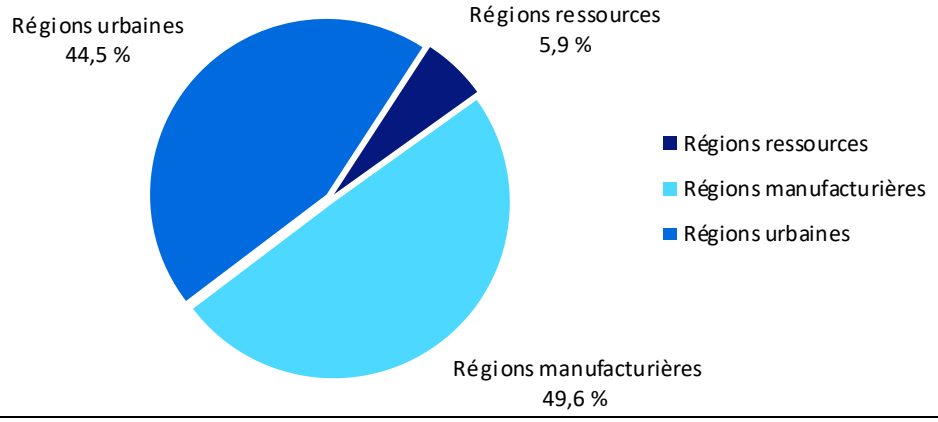

Source : Statistique Canada.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2009 à 2019, Montréal (+1,9 % par année), l'Abitibi-Témiscamingue (+1,5 %) et les Laurentides (+1,4 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a enregistré un recul (−0,4 % annuellement).
- Au cours de cette période, 16 régions ont profité d'une augmentation du nombre d'emplois. Les hausses les plus élevées ont été observées à Montréal (+189 700 emplois), en Montérégie (+84 400), dans la Capitale-Nationale (+50 000) et dans les Laurentides (+41 000).
- Entre les années 2009 et 2014, le Bas-Saint-Laurent (−7 400) et le Centre-du-Québec (−3 700) ont vu leur nombre d'emplois diminuer. Inversement, plus de 100 000 emplois ont été créés dans les régions de la Montérégie (+58 600 postes) et de Montréal (+42 200).
- Durant la même période, le nombre d'emplois a progressé dans 13 régions; Montréal menait de loin avec un gain de 147 500 emplois. La bonne performance du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques à Montréal explique en partie ce regain. À l'inverse, Laval accusait le plus fort recul, essentiellement à cause des replis dans les secteurs de la fabrication et du commerce de gros et de détail.

Graphique 41

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2009-2014 et 2014-2019

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2014-2019)

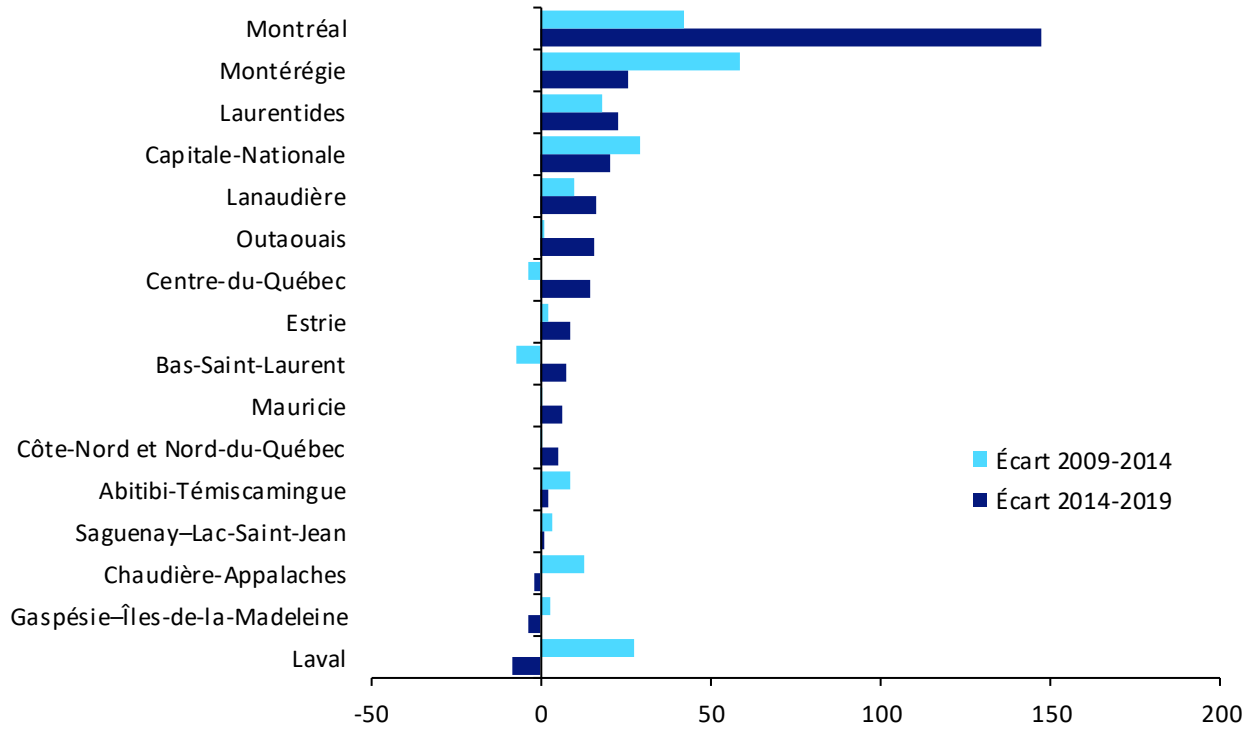

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXI
Emploi, 2009, 2014 et 2019

		Emploi			Écart			Variation[1]
		2009	2014	2019	2009-2014	2014-2019	2009-2019	2009-2019
Région administrative		En milliers			En milliers			En %
01	Bas-Saint-Laurent	92,5	85,1	92,7	-7,4	7,6	0,2	0,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	123,7	127,0	128,2	3,3	1,2	4,5	0,4
03	Capitale-Nationale	359,3	388,7	409,3	29,4	20,6	50,0	1,3
04	Mauricie	114,6	114,9	121,1	0,3	6,2	6,5	0,6
05	Estrie	153,9	155,8	164,3	1,9	8,5	10,4	0,7
06	Montréal	905,1	947,3	1 094,8	42,2	147,5	189,7	1,9
07	Outaouais	191,3	192,6	208,6	1,3	16,0	17,3	0,9
08	Abitibi-Témiscamingue	66,0	74,7	76,7	8,7	2,0	10,7	1,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	48,6	48,9	54,0	0,3	5,1	5,4	1,1
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,7	37,4	33,5	2,7	-3,9	-1,2	-0,4
12	Chaudière-Appalaches	210,9	223,4	221,6	12,5	-1,8	10,7	0,5
13	Laval	199,4	226,9	218,7	27,5	-8,2	19,3	0,9
14	Lanaudière	236,0	245,9	262,2	9,9	16,3	26,2	1,1
15	Laurentides	277,0	295,2	318,0	18,2	22,8	41,0	1,4
16	Montérégie	726,2	784,8	810,6	58,6	25,8	84,4	1,1
17	Centre-du-Québec	114,9	111,2	125,6	-3,7	14,4	10,7	0,9
Ensemble du Québec		**3 854,2**	**4 059,7**	**4 339,9**	**205,5**	**280,2**	**485,7**	**1,2**
	Régions ressources	241,8	246,1	256,9	4,3	10,8	15,1	0,6
	Régions manufacturières	1 957,2	2 058,2	2 151,6	101,0	93,4	194,4	1,0
	Régions urbaines	1 655,1	1 755,5	1 931,4	100,4	175,9	276,3	1,6

1. Taux de croissance annuel composé.
La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.

4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupant un emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2019, il s'établissait à 61,5 %. Il s'agit d'une hausse de 1,9 point de pourcentage par rapport à l'année 2009.

Blocs régionaux

Les régions manufacturières et les régions urbaines ont depuis longtemps un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- Des années 2009 à 2014, on observe une hausse dans les régions ressources (+0,5 point de pourcentage, à 53,3 %) et dans les régions urbaines (+0,3 point, à 59,9 %). Ce n'est pas le cas pour les régions manufacturières (−0,2 point, à 60,3 %).
- Durant la période suivante (des années 2014 à 2019), les taux d'emploi ont augmenté dans tous les blocs régionaux. Les régions ressources (+3,5 points de pourcentage, à 56,8 %) et les régions urbaines (+2,8 points, à 62,7 %) connaissaient les plus importantes hausses.
- Des années 2009 à 2019, l'écart entre les régions ressources et l'ensemble du Québec s'est rétréci. Il est en effet passé de 6,8 points de pourcentage en 2009 à 4,7 points en 2019. Finalement, en 2019, ce sont les régions urbaines qui connaissaient le taux d'emploi le plus élevé parmi les blocs régionaux, alors qu'en 2009, le plus haut taux d'emploi revenait aux régions manufacturières.

Graphique 42

Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019

(en pourcentage)

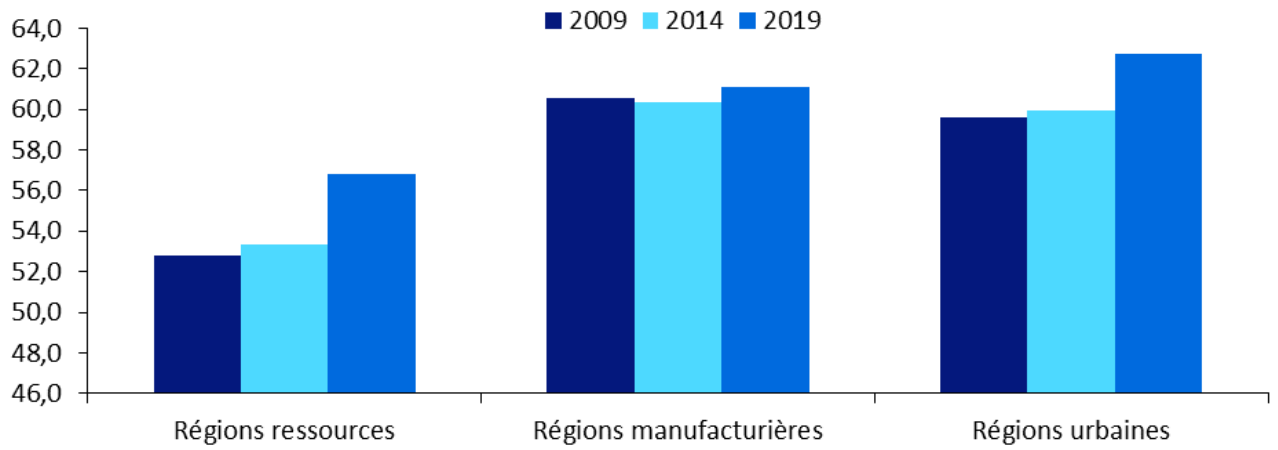

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, sept régions affichaient un taux d'emploi plus élevé que dans l'ensemble du Québec.
- La Capitale-Nationale (64,9 %), l'Abitibi-Témiscamingue (64,0 %) et l'Outaouais (63,6 %) enregistraient les plus hauts taux d'emploi parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (44,3 %) et de la Mauricie (53,7 %) affichaient les plus faibles taux d'emploi au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 17,2 et 7,8 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- Des années 2009 à 2019, dix régions ont vu leur taux d'emploi augmenter. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+7,7 points de pourcentage), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+7,5 points) et de Montréal (+5,2 points).
- Cependant, le taux d'emploi a diminué dans six régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été observés à Laval (−2,4 points de pourcentage), en Estrie (−1,0 point) et en Outaouais (−0,8 point).

Graphique 43

Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2009 et 2019

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2019)

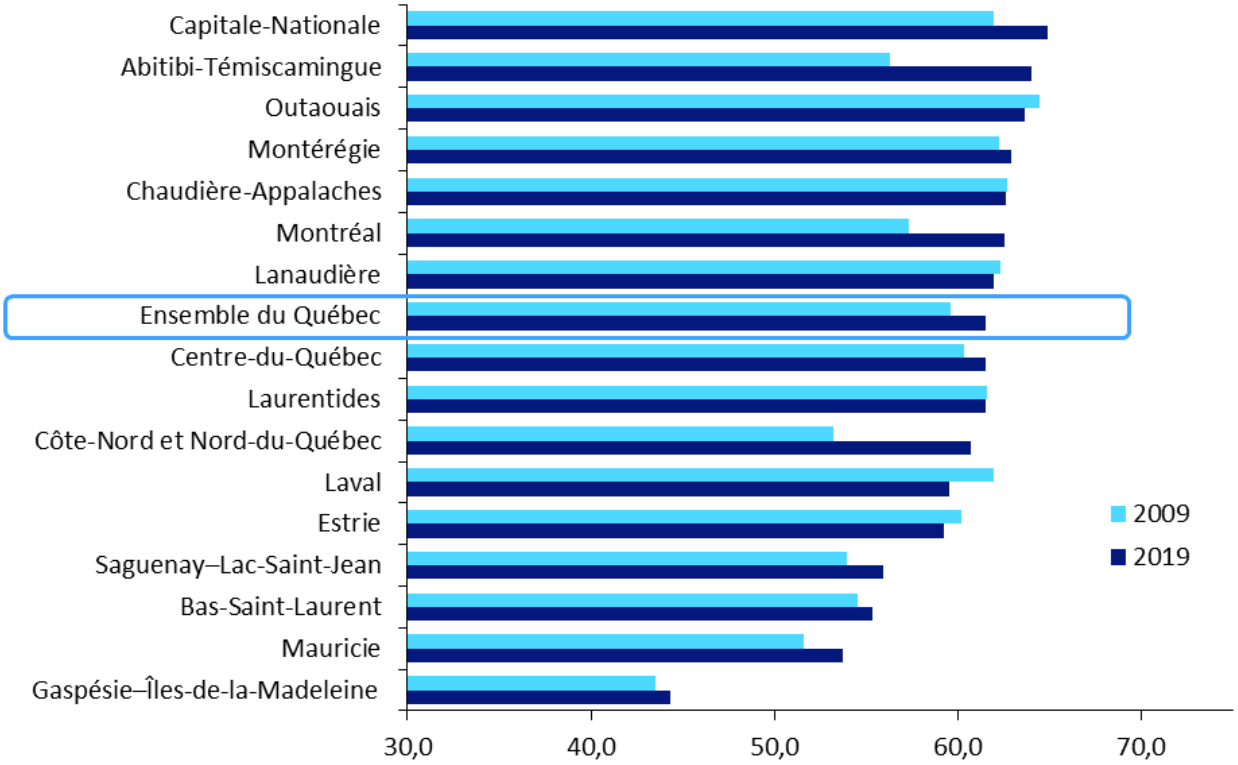

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXII
Taux d'emploi, 2009, 2014 et 2019

		Taux d'emploi			Écart		
		2009	2014	2019	2009-2014	2014-2019	2009-2019
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	54,5	49,9	55,3	-4,6	5,4	0,8
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	53,9	54,6	55,9	0,7	1,3	2,0
03	Capitale-Nationale	61,9	63,4	64,9	1,5	1,5	3,0
04	Mauricie	51,6	50,8	53,7	-0,8	2,9	2,1
05	Estrie	60,2	58,2	59,2	-2,0	1,0	-1,0
06	Montréal	57,3	57,3	62,5	0,0	5,2	5,2
07	Outaouais	64,4	60,9	63,6	-3,5	2,7	-0,8
08	Abitibi-Témiscamingue	56,3	62,1	64,0	5,8	1,9	7,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	53,2	53,1	60,7	-0,1	7,6	7,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,5	47,5	44,3	4,0	-3,2	0,8
12	Chaudière-Appalaches	62,7	64,1	62,6	1,4	-1,5	-0,1
13	Laval	61,9	65,2	59,5	3,3	-5,7	-2,4
14	Lanaudière	62,3	60,3	61,9	-2,0	1,6	-0,4
15	Laurentides	61,6	60,6	61,5	-1,0	0,9	-0,1
16	Montérégie	62,2	63,2	62,9	1,0	-0,3	0,7
17	Centre-du-Québec	60,3	55,8	61,5	-4,5	5,7	1,2
Ensemble du Québec		**59,6**	**59,7**	**61,5**	**0,1**	**1,8**	**1,9**
	Régions ressources	52,8	53,3	56,8	0,5	3,5	4,0
	Régions manufacturières	60,6	60,3	61,1	-0,2	0,8	0,5
	Régions urbaines	59,6	59,9	62,7	0,3	2,8	3,1

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une entrée sur le marché du travail, du désir d'occuper de nouveau un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un souhait de changer d'activité.

Ensemble du Québec

Des années 2009 à 2019, le taux de chômage a diminué au Québec. Il est passé de 8,6 % à 5,1 %, malgré le soubresaut causé par la récession de 2009. Il a par ailleurs atteint un sommet de 8,6 % en 2009 avant de descendre au cours des années suivantes.

Blocs régionaux

En 2019, c'est dans les régions manufacturières (4,2 %) que l'on pouvait observer le plus haut taux de chômage. Les régions ressources et urbaines, pour leur part, enregistraient le même taux (5,9 %).

- Entre les années 2009 et 2014, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer. Dans les régions ressources et manufacturières, le taux de chômage a fléchi de 0,9 point de pourcentage, alors que la baisse a atteint 0,7 point dans les régions urbaines.
- Des années 2014 à 2019, la tendance à la baisse s'est poursuivie dans les trois blocs régionaux. La diminution la plus importante a été observée dans les régions ressources (−3,7 points de pourcentage).
- Ainsi, des années 2009 à 2019, le taux de chômage a subi une diminution dans tous les blocs régionaux. Les régions ressources (−4,6 points de pourcentage) et les régions manufacturières (−3,7 points) ont encaissé les reculs les plus prononcés. Les régions urbaines, quant à elles, ont connu une baisse de 3,2 points.

Graphique 44

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2009 et 2019

(en pourcentage)

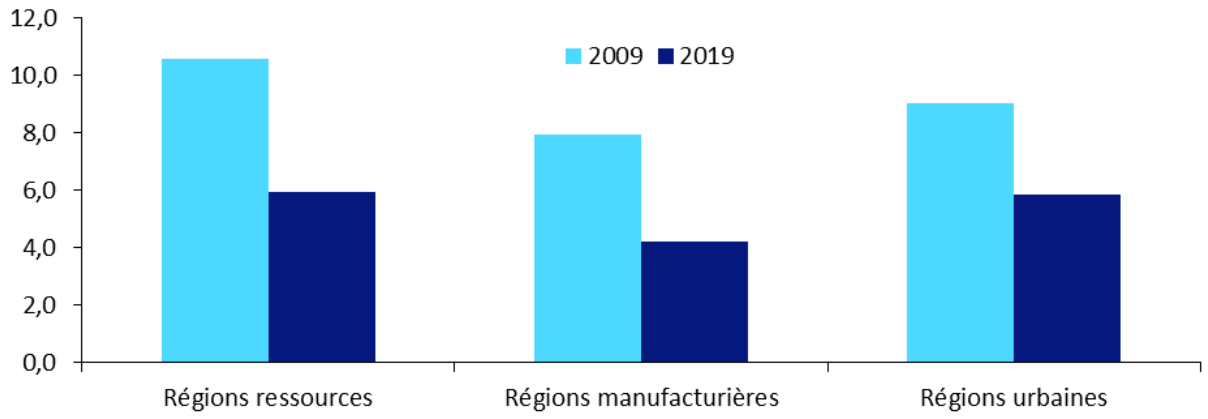

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- La période 2009-2019 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'expliquerait notamment par le fait que des chômeurs décrochent des emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- De façon globale, durant cette période, toutes les régions administratives ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (−5,8 points de pourcentage) et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (−5,2 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de réduction du taux de chômage.
- En 2019, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage (3,3 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (13,0 %).

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives, 2009 et 2019

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2019)

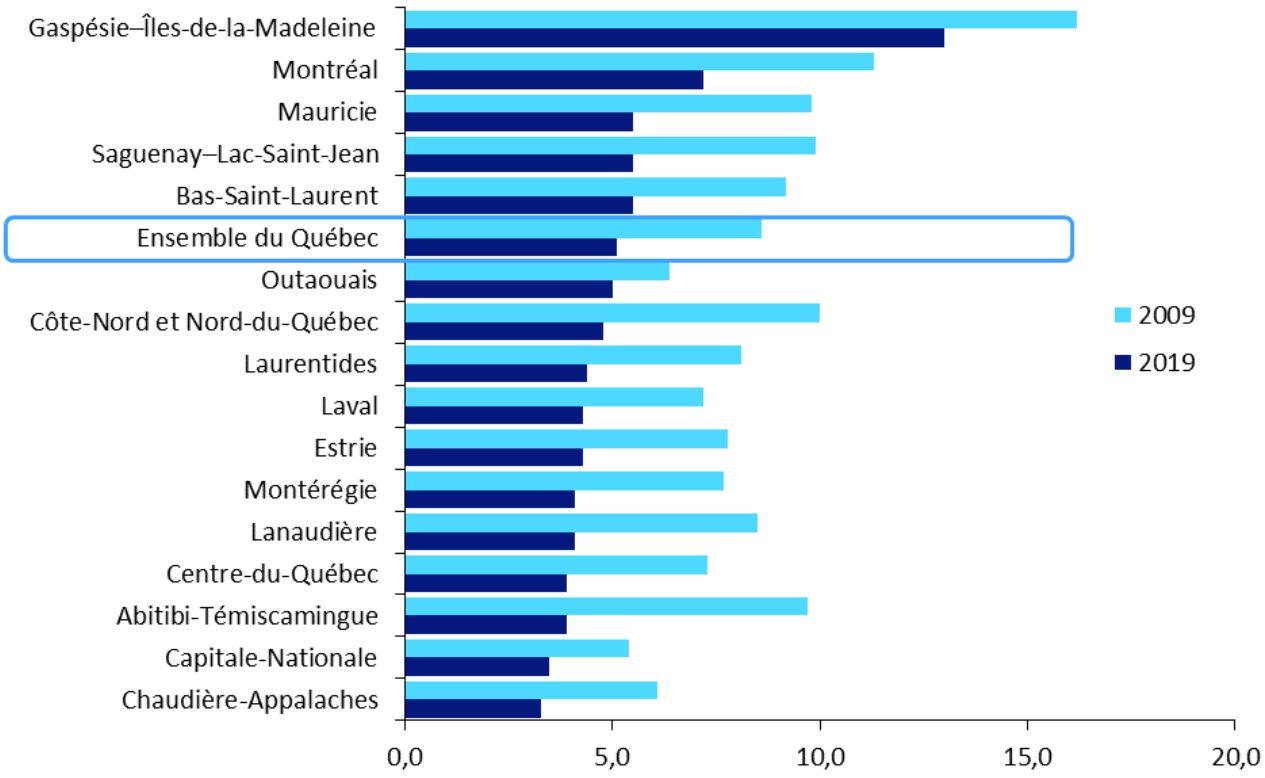

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXIII
Taux de chômage, 2009, 2014 et 2019

		Taux de chômage			Écart		
		2009	2014	2019	2009-2014	2014-2019	2009-2019
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	9,2	9,0	5,5	-0,2	-3,5	-3,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,9	9,9	5,5	0,0	-4,4	-4,4
03	Capitale-Nationale	5,4	5,5	3,5	0,1	-2,0	-1,9
04	Mauricie	9,8	8,6	5,5	-1,2	-3,1	-4,3
05	Estrie	7,8	6,8	4,3	-1,0	-2,5	-3,5
06	Montréal	11,3	9,8	7,2	-1,5	-2,6	-4,1
07	Outaouais	6,4	7,4	5,0	1,0	-2,4	-1,4
08	Abitibi-Témiscamingue	9,7	7,2	3,9	-2,5	-3,3	-5,8
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,0	8,8	4,8	-1,2	-4,0	-5,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,2	16,4	13,0	0,2	-3,4	-3,2
12	Chaudière-Appalaches	6,1	5,3	3,3	-0,8	-2,0	-2,8
13	Laval	7,2	7,1	4,3	-0,1	-2,8	-2,9
14	Lanaudière	8,5	7,8	4,1	-0,7	-3,7	-4,4
15	Laurentides	8,1	7,1	4,4	-1,0	-2,7	-3,7
16	Montérégie	7,7	6,5	4,1	-1,2	-2,4	-3,6
17	Centre-du-Québec	7,3	6,9	3,9	-0,4	-3,0	-3,4
Ensemble du Québec		**8,6**	**7,7**	**5,1**	**-0,9**	**-2,6**	**-3,5**
	Régions ressources	10,6	9,6	5,9	-0,9	-3,7	-4,6
	Régions manufacturières	7,9	7,0	4,2	-0,9	-2,8	-3,7
	Régions urbaines	9,0	8,3	5,9	-0,7	-2,4	-3,2

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

4.4 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2019, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus qui possédaient un diplôme d'études a augmenté de 3,6 points de pourcentage par rapport à l'année 2009 pour atteindre 90,2 %. Cette situation est due à une hausse de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau de formation postsecondaire (+2,2 points, à 43,2 %) ou universitaire (+6,2 points, à 28,7 %).

Blocs régionaux

En 2019, les régions urbaines se démarquaient clairement par leur taux élevé de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, en matière de niveau de scolarité (tous diplômes confondus), un écart négatif subsistait entre les régions ressources, les régions manufacturières et l'ensemble du Québec.

- En 2019, c'est dans les régions manufacturières (20,4 %) que l'on enregistrait le plus haut taux de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (17,4 %) et les régions urbaines (16,1 %) affichaient des taux plus faibles que dans l'ensemble du Québec. Par rapport à l'année 2009, une baisse a été observée à ce chapitre dans les trois blocs régionaux.
- En 2019, la proportion de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un diplôme universitaire était la plus élevée dans les régions ressources (50,6 %). Elle atteignait 47,5 % dans les régions manufacturières et 37,4 % dans les régions urbaines. Les régions ressources et manufacturières ont enregistré une hausse à cet égard par rapport à l'année 2019.
- Dans les régions urbaines (39,4 %), le taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé que dans les régions manufacturières (20,5 %) et les régions ressources (16,3 %). Des années 2009 à 2019, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire était à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, en 2019, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (15,6 %), suivies des régions manufacturières (11,5 %) et des régions urbaines (7,1 %).

Graphique 46

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

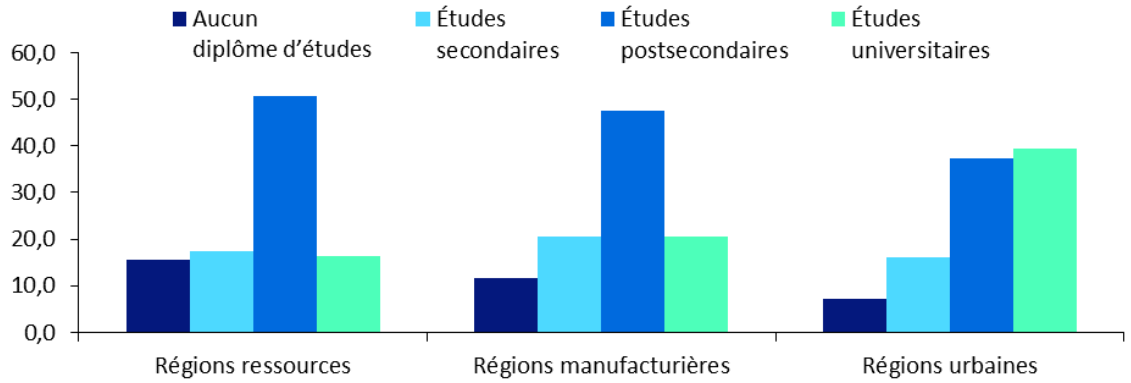

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, dans trois régions administratives, la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (95,0 %), de la Capitale-Nationale (91,0 %) et de Laval (90,2 %). Pour leur part, l'Abitibi-Témiscamingue (82,5 %) et le Bas-Saint-Laurent (84,1 %) affichaient la plus faible proportion à cet égard.
- En 2019, Montréal représentait la plus forte proportion de travailleurs possédant un diplôme universitaire (47,4 %), alors que c'était en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que l'on trouvait la plus forte proportion de travailleurs ayant terminé une formation postsecondaire, mais non universitaire (55,5 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (24,7 %).
- Des années 2009 à 2019, c'est dans la région de la Chaudière-Appalaches que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+7,1 points de pourcentage).
- Au cours de ces dix années, la progression la plus marquée du taux de travailleurs diplômés d'une université a eu lieu à Montréal (+10,5 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, c'est dans la région des Laurentides (+11,5 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a augmenté le plus.
- Finalement, des années 2009 à 2019, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions.

Graphique 47

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage, par ordre décroissant)

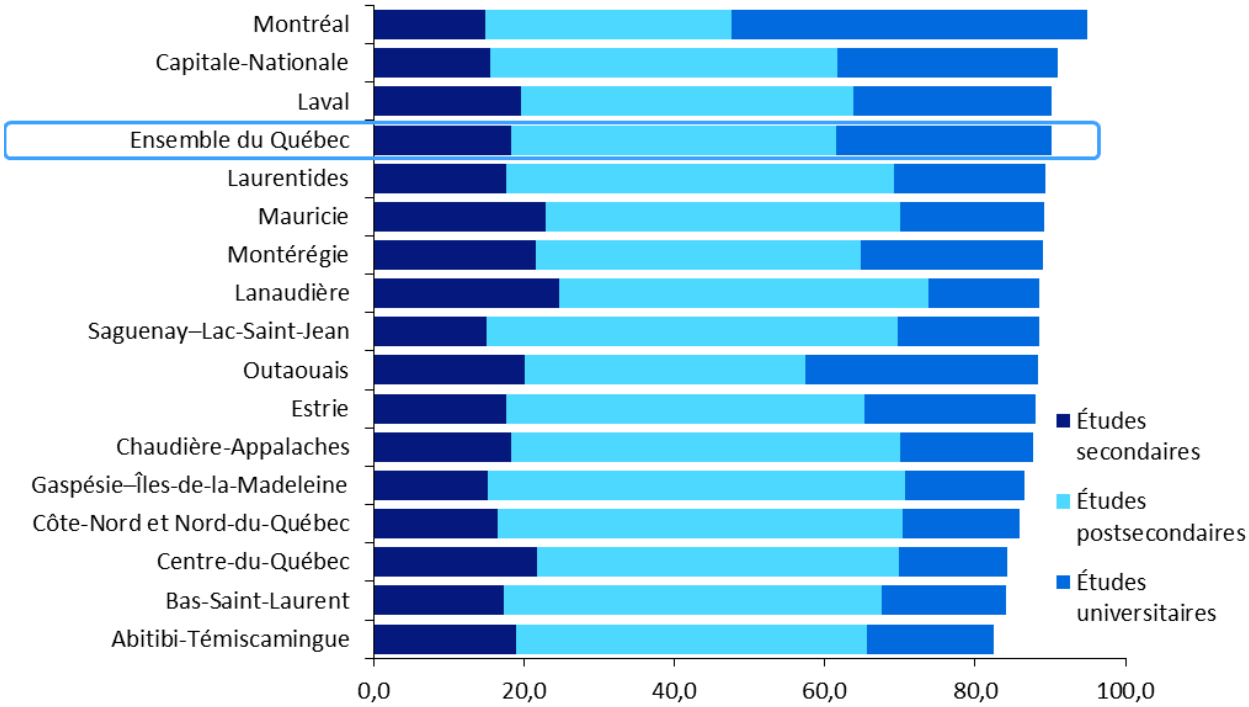

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXIV
Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2009 et 2019

		Études secondaires[1]		Études postsecondaires		Études universitaires[2]		Total	
		2009	2019	2009	2019	2009	2019	2009	2019
Région administrative		En % du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	21,7	17,4	50,6	50,3	11,9	16,5	84,2	84,1
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	20,3	15,1	51,6	54,6	16,2	18,8	88,0	88,5
03	Capitale-Nationale	22,5	15,6	44,1	46,1	23,9	29,4	90,4	91,0
04	Mauricie	24,9	23,0	46,9	47,1	15,8	19,1	87,5	89,1
05	Estrie	24,6	17,6	40,7	47,7	20,4	22,6	85,8	87,9
06	Montréal	19,5	14,8	34,7	32,7	36,9	47,4	91,1	95,0
07	Outaouais	25,1	20,0	34,7	37,4	25,4	30,8	85,2	88,3
08	Abitibi-Témiscamingue	20,0	18,9	47,9	46,7	12,3	16,9	80,2	82,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	19,3	16,5	48,6	53,9	12,8	15,6	80,7	85,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,3	15,2	48,1	55,5	14,4	15,8	79,8	86,6
12	Chaudière-Appalaches	22,5	18,3	44,8	51,8	13,3	17,6	80,5	87,6
13	Laval	22,9	19,6	41,4	44,1	24,4	26,5	88,7	90,2
14	Lanaudière	25,8	24,7	45,2	49,1	13,8	14,7	84,9	88,5
15	Laurentides	26,5	17,6	40,1	51,7	16,0	20,1	82,6	89,3
16	Montérégie	26,3	21,6	40,3	43,1	18,1	24,3	84,7	89,0
17	Centre-du-Québec	22,5	21,8	47,8	48,1	12,9	14,4	83,1	84,3
Ensemble du Québec		**23,1**	**18,3**	**41,0**	**43,2**	**22,5**	**28,7**	**86,6**	**90,2**
	Régions ressources	20,1	17,4	49,1	50,6	12,5	16,3	81,8	84,4
	Régions manufacturières	25,0	20,4	42,9	47,5	16,4	20,5	84,3	88,5
	Régions urbaines	21,2	16,1	37,5	37,4	31,2	39,4	90,0	92,9

1. Incluent les études postsecondaires partielles.
2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.
La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 71,3 % en 2009 à 81,9 % en 2019. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

Blocs régionaux

Il y avait une plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi qui possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (86,2 %) que dans les régions manufacturières (77,8 %) et les régions ressources (75,3 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2019, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (25,7 %) que dans les régions urbaines (22,8 %) et les régions ressources (22,2 %).
- La même année, un écart de 14,5 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (47,5 %) et les régions urbaines (33,1 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2019, près du tiers (30,4 %) des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 12,5 % dans les régions manufacturières et à 5,6 % dans les régions ressources.
- Enfin, des années 2009 à 2019, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

Graphique 48

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2019

(en pourcentage)

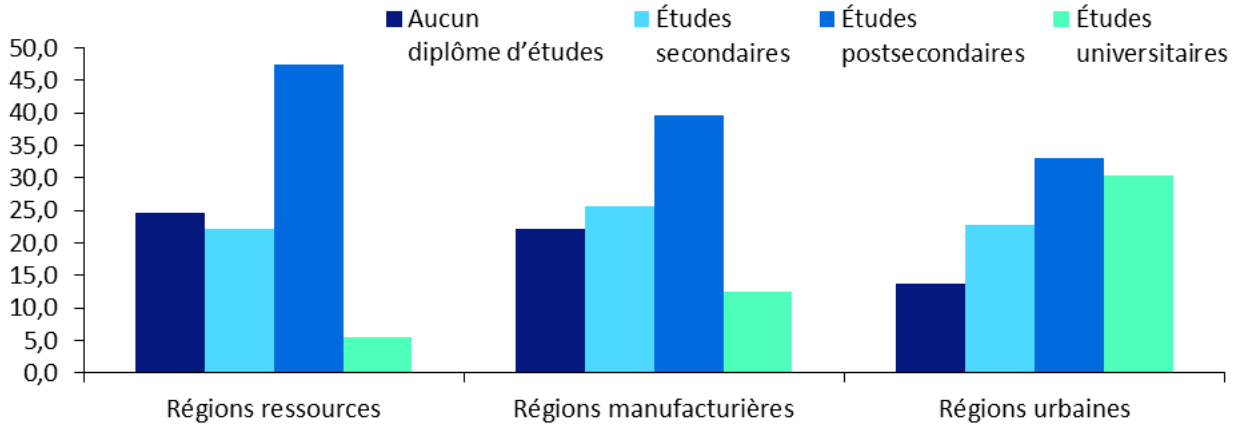

Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2019, dans trois régions administratives, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus grande que dans l'ensemble du Québec : Montréal (89,4 %), Laval (83,8 %) et le Centre-du-Québec (82,4 %).
- À l'opposé, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que l'Outaouais (70,4 % dans les deux cas) comptaient la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2019, c'est à Montréal (34,6 %) que l'on observait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire, tandis que la proportion la plus élevée de personnes ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était enregistrée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (54,0 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait à Laval (36,4 %).
- Des années 2009 à 2019, c'est dans le Bas-Saint-Laurent que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+16,9 points de pourcentage), notamment en raison de la forte progression des personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation universitaire (+6,1 points).
- Au cours de la même période, c'est à Montréal (+13,0 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant un diplôme universitaire a connu la plus forte hausse.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires a augmenté dans sept régions. Les hausses les plus importantes sont observables dans les régions de Laval (+15,2 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+5,2 points).

Graphique 49

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2019

(en pourcentage, par ordre décroissant)

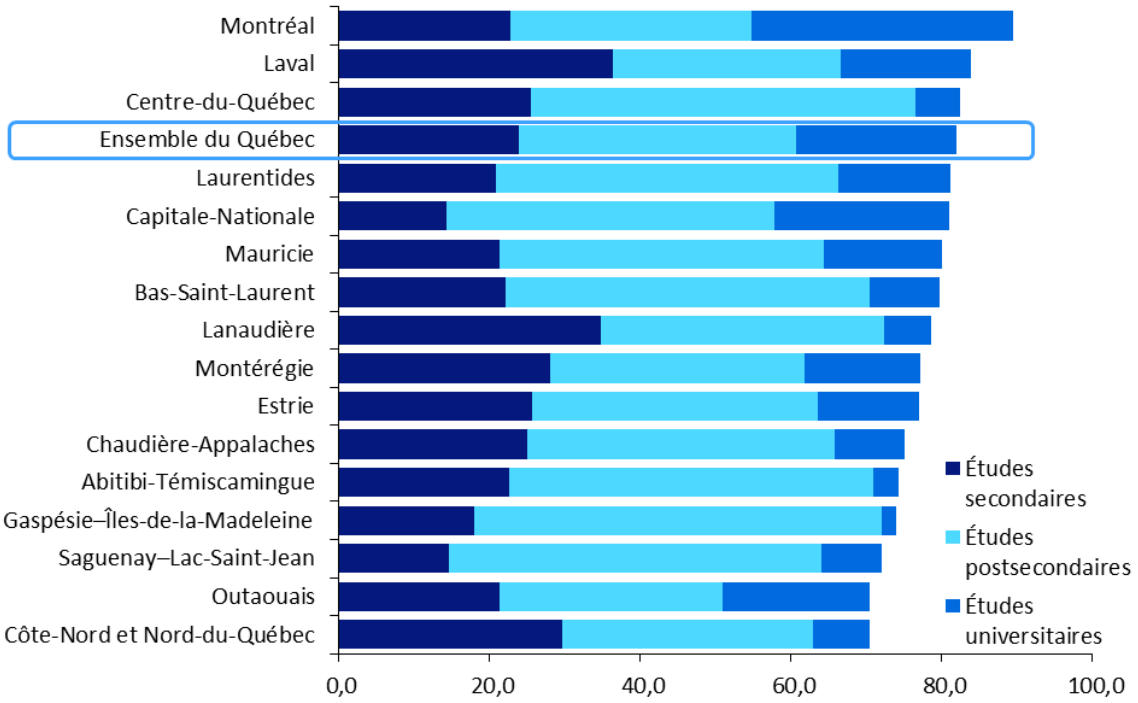

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXV

Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2009 et 2019

		Études secondaires[1]		Études postsecondaires		Études universitaires[2]		Total	
		2009	2019	2009	2019	2009	2019	2009	2019
Région administrative		En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01	Bas-Saint-Laurent	17,0	22,2	42,6	48,1	3,2	9,3	62,8	79,6
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	23,5	14,7	43,4	49,3	5,1	8,0	72,1	72,0
03	Capitale-Nationale	28,0	14,3	38,6	43,5	11,1	23,1	77,8	81,0
04	Mauricie	28,0	21,4	31,2	42,9	7,2	15,7	66,4	80,0
05	Estrie	26,7	25,7	42,0	37,8	10,7	13,5	79,4	77,0
06	Montréal	25,7	22,8	29,1	32,0	21,6	34,6	76,5	89,4
07	Outaouais	27,5	21,3	27,5	29,6	12,2	19,4	67,2	70,4
08	Abitibi-Témiscamingue	19,4	22,6	45,8	48,4	4,2	3,2	69,4	74,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	25,9	29,6	37,0	33,3	0,0	7,4	63,0	70,4
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,4	18,0	40,3	54,0	4,5	2,0	61,2	74,0
12	Chaudière-Appalaches	27,9	25,0	31,6	40,8	5,9	9,2	65,4	75,0
13	Laval	21,2	36,4	32,1	30,3	17,3	17,2	70,5	83,8
14	Lanaudière	31,7	34,8	34,9	37,5	3,2	6,2	69,7	78,6
15	Laurentides	29,6	20,9	32,9	45,3	5,8	14,9	68,3	81,1
16	Montérégie	24,1	28,1	31,7	33,6	8,7	15,4	64,5	77,1
17	Centre-du-Québec	31,5	25,5	39,1	51,0	6,5	5,9	77,2	82,4
Ensemble du Québec		**25,8**	**23,9**	**33,1**	**36,8**	**12,3**	**21,3**	**71,3**	**81,9**
	Régions ressources	19,2	22,2	41,8	47,5	3,1	5,6	64,1	75,3
	Régions manufacturières	27,0	25,7	34,4	39,6	7,0	12,5	68,4	77,8
	Régions urbaines	25,7	22,8	30,5	33,1	19,1	30,4	75,3	86,2

1. Incluent les études postsecondaires partielles.
2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.
La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements considérables à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà d'importantes répercussions socioéconomiques pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques dans les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

Des années 2009 à 2019, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 14,9 % à 19,3 % au détriment, notamment, de celle des personnes de 15 à 29 ans, qui est passée de 19,6 % à 17,6 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent la situation.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié entre les années 2009 et 2019. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

En 2009, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 15,6 %. Il en a été de même en 2019, alors que plus d'une personne sur cinq avait 65 ans et plus.

- Des années 2009 à 2019, ce sont les régions ressources qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus y est passée de 15,6 % à 22,0 % (+6,5 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, cette proportion a également augmenté. Elle est passée de 14,7 % à 20,3 % (+5,7 points), alors que dans les régions urbaines, la hausse atteint seulement 2,5 points (de 15,1 % à 17,6 %).
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans les régions ressources (−0,3 point de pourcentage) et les régions manufacturières (−0,2 point), alors qu'elle a augmenté dans les régions urbaines (+0,5 point). Ainsi, elle est passée de 16,2 % à 16,0 % dans les régions manufacturières, de 15,9 % à 15,6 % dans les régions ressources et de 15,0 % à 15,5 % dans les régions urbaines.

Graphique 50

Pyramide des âges, selon le sexe, 2009 et 2019

(au 1er juillet)

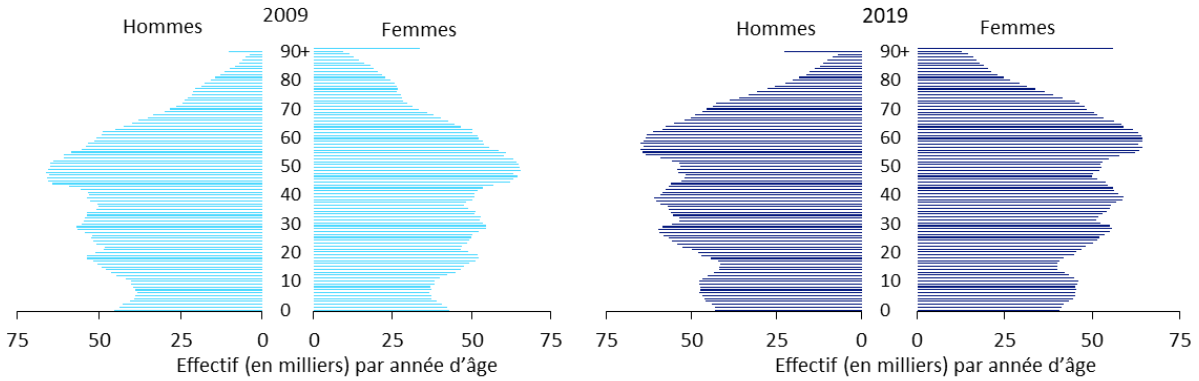

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2009 à 2019, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans 9 des 17 régions du Québec. Toutefois, dans la Capitale-Nationale (+1,0 point de pourcentage), à Montréal (+0,5 point) et en Mauricie (+0,3 point), il a légèrement augmenté. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, cette donnée n'a pas fluctué.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (−1,5 point de pourcentage), des Laurentides (−1,0 point), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−0,9 point) et de la Côte-Nord (−0,7 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2019, le Nord-du-Québec (26,4 %), Lanaudière (17,1 %) et l'Outaouais (17,0 %) comptaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, les proportions les plus faibles étaient enregistrées dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (12,0 %), de la Mauricie (13,5 %) et du Bas-Saint-Laurent (13,9 %).
- Des années 2009 à 2019, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+8,5 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+7,7 points). Montréal (+1,2 point) a connu la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2019, la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus s'observait en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (27,5 %), dans le Bas-Saint-Laurent (25,9 %) et en Mauricie (25,3 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (8,4 %).

Graphique 51

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2009 et 2019

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2019)

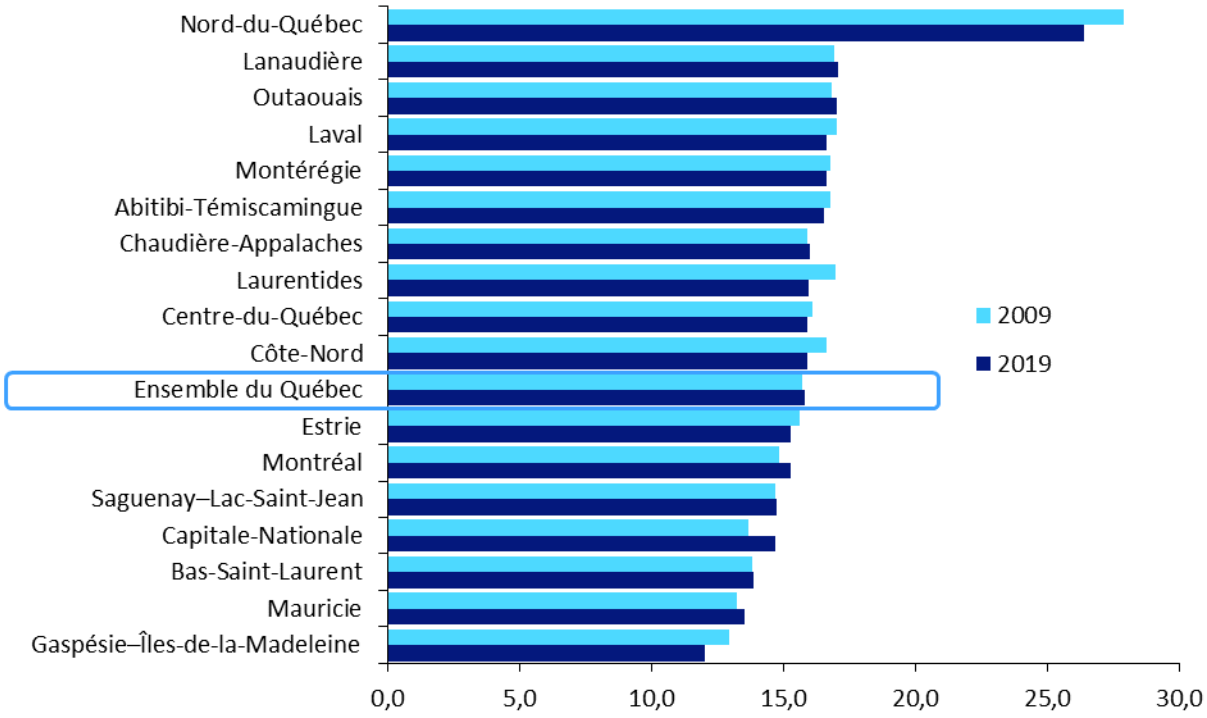

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXVI
Distribution de la population, par groupes d'âge, 2009 et 2019

	2009				2019			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
Région administrative	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	13,8	17,3	50,7	18,2	13,9	14,2	46,0	25,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,7	18,9	50,3	16,2	14,7	15,6	46,9	22,9
03 Capitale-Nationale	13,7	20,1	49,8	16,4	14,7	17,2	46,9	21,3
04 Mauricie	13,2	18,0	49,7	19,1	13,5	15,4	45,8	25,3
05 Estrie	15,6	19,6	48,6	16,2	15,3	17,3	45,2	22,2
06 Montréal	14,8	21,6	48,4	15,2	15,3	20,9	47,5	16,4
07 Outaouais	16,8	20,0	51,3	11,9	17,0	17,6	48,9	16,5
08 Abitibi-Témiscamingue	16,8	19,3	50,0	14,0	16,5	16,9	47,3	19,3
09 Côte-Nord	16,6	18,4	51,8	13,2	15,9	15,9	48,6	19,6
10 Nord-du-Québec	27,9	24,2	42,1	5,9	26,4	23,4	41,8	8,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,9	15,3	52,6	19,1	12,0	12,7	47,7	27,5
12 Chaudière-Appalaches	15,9	18,5	50,2	15,4	16,0	15,5	46,6	21,9
13 Laval	17,0	19,2	49,0	14,8	16,6	18,0	47,8	17,7
14 Lanaudière	16,9	19,0	51,1	13,1	17,1	16,3	48,1	18,5
15 Laurentides	16,9	18,3	51,4	13,3	15,9	16,5	48,6	18,9
16 Montérégie	16,8	18,9	50,4	13,9	16,6	16,5	47,8	19,1
17 Centre-du-Québec	16,1	18,5	49,3	16,1	15,9	15,8	46,2	22,1
Ensemble du Québec	**15,7**	**19,6**	**49,8**	**14,9**	**15,8**	**17,6**	**47,4**	**19,3**
Régions ressources	15,9	18,2	50,4	15,6	15,6	15,7	46,7	22,0
Régions manufacturières	16,2	18,8	50,3	14,7	16,0	16,3	47,3	20,3
Régions urbaines	15,0	20,8	49,1	15,1	15,5	19,4	47,5	17,6

Données provisoires pour 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant du développement économique de ce territoire. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution de sa population.

Ensemble du Québec

Des années 2016 à 2021, la population du Québec devrait augmenter de 4,2 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2021 à 2026 (+3,1 %). En 2026, il devrait y avoir 8 830 192 Québécoises et Québécois, contre 8 390 499 aujourd'hui.

Blocs régionaux

Entre les années 2016 et 2026, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. Une diminution de la population devrait être observée dans les régions ressources.

- Durant la période 2016-2021, les régions urbaines (+5,3 %) sont celles qui devraient connaître la plus forte hausse de leur population, suivies des régions manufacturières (+3,9 %). Le nombre de Québécoises et Québécois habitant dans les régions ressources devrait par contre diminuer au cours de cette période (−0,5 %).
- Pour la période suivante, soit des années 2021 à 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit, dans son scénario de référence, que la croissance démographique des régions urbaines (+3,6 %) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions manufacturières (+3,1 %), alors que la décroissance dans les régions ressources se poursuivra (−0,7 %).

Graphique 52

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026

(en pourcentage)

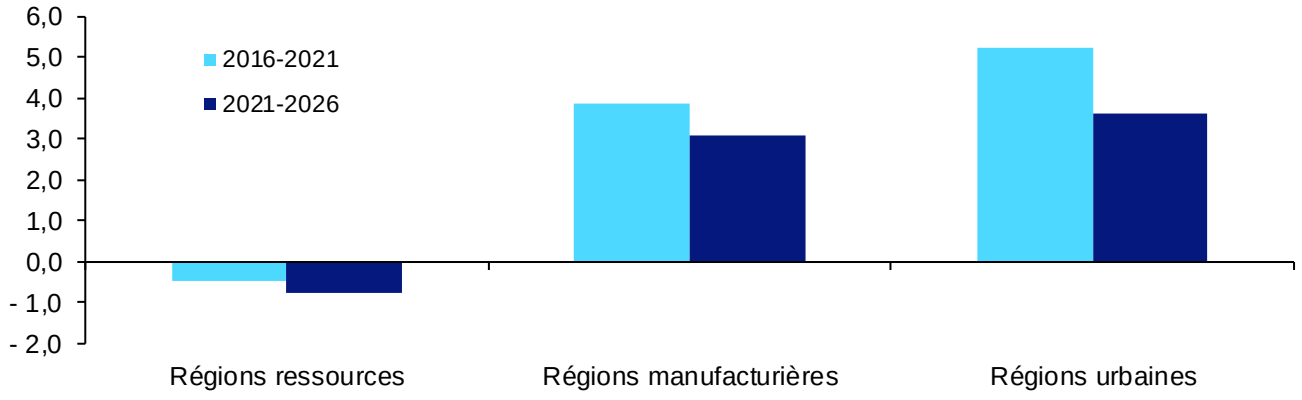

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, la population du Québec se concentrait principalement dans les régions de Montréal (23,8 %) et de la Montérégie (18,6 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins populeuses pour atteindre une proportion comparable.
- En 2016, les régions qui avaient le plus faible poids démographique au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), la Côte-Nord (1,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,4 %). Elles forment le bloc des régions ressources.
- D'ici l'année 2026, cinq régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 12 autres. Il s'agit des régions de Laval (de 5,2 % à 5,3 %), de Lanaudière (de 6,0 % à 6,2 %), des Laurentides (de 7,2 % à 7,5 %), de la Montérégie (de 18,6 % à 18,7 %) et de Montréal (de 23,8 % à 24,4 %).
- Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus. On prévoit qu'il passera respectivement de 3,4 % et 2,4 % en 2016 à 3,1 % et 2,2 % en 2026.

Graphique 53

Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2026)

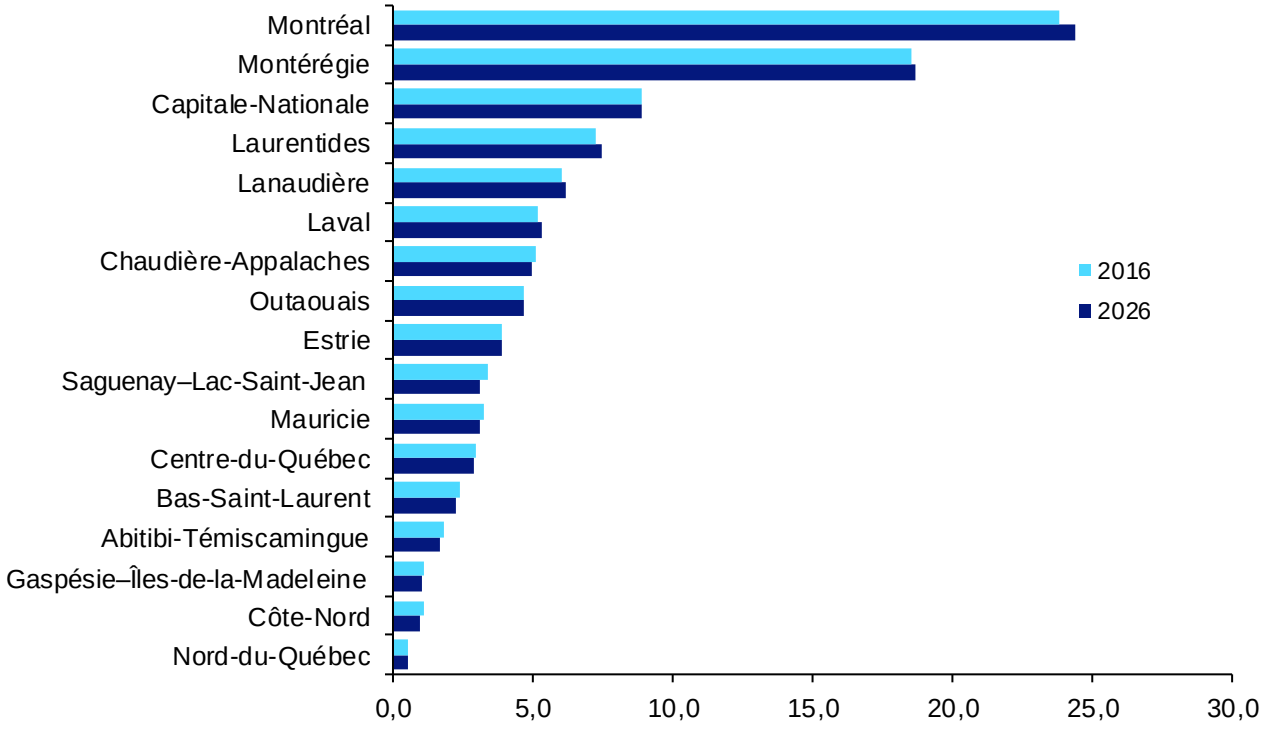

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXVII
Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026

		Variation de la population			Poids démographique	
		2016-2021	2021-2026	2016-2026	2016	2026
Région administrative		En %			En %	
01	Bas-Saint-Laurent	-0,5	-0,8	-1,3	2,4	2,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,1	-0,7	-0,6	3,4	3,1
03	Capitale-Nationale	3,6	2,9	6,6	8,9	8,9
04	Mauricie	1,6	1,0	2,6	3,2	3,1
05	Estrie	3,9	3,0	7,1	3,9	3,9
06	Montréal	6,2	3,6	10,1	23,8	24,4
07	Outaouais	4,0	3,6	7,8	4,7	4,7
08	Abitibi-Témiscamingue	0,5	0,3	0,8	1,8	1,7
09	Côte-Nord	-3,5	-3,2	-6,6	1,1	1,0
10	Nord-du-Québec	4,1	3,3	7,6	0,5	0,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1,1	-1,9	-2,9	1,1	1,0
12	Chaudière-Appalaches	2,2	1,5	3,8	5,1	5,0
13	Laval	4,8	4,9	9,9	5,2	5,3
14	Lanaudière	5,0	4,1	9,3	6,0	6,2
15	Laurentides	6,0	4,7	11,1	7,2	7,5
16	Montérégie	4,3	3,6	8,1	18,6	18,7
17	Centre-du-Québec	3,3	2,3	5,6	3,0	2,9
Ensemble du Québec		**4,2**	**3,1**	**7,3**	**100,0**	**100,0**
	Régions ressources	-0,5	-0,7	-1,2	7,0	6,4
	Régions manufacturières	3,9	3,1	7,1	50,4	50,3
	Régions urbaines	5,3	3,6	9,1	42,6	43,3

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR GROUPES D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2018-2019, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de plus de 32 000 personnes, ce qui est inférieur à ce que l'on avait observé en 2008-2009 (+40 000 personnes). Ce solde négatif s'explique uniquement par la migration internationale (+34 000), dont le solde a été inférieur à celui pour la période 2008-2009 (+44 000). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu un peu plus de 1 500 personnes, un déficit inférieur à celui pour la période 2008-2009 (−4 000 personnes).

Blocs régionaux

En 2018-2019, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+25 765 personnes), contrairement aux régions urbaines (−24 608 personnes) et aux régions ressources (−1 156 personnes).

- En 2018-2019, pour les personnes de 0 à 14 ans, les régions urbaines affichaient un taux net de migration fortement négatif (−12,8 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+10,7 personnes) profitaient de ces migrations. La situation s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2018-2019, c'est dans les régions ressources que l'on observait le plus important taux net négatif de migration chez les personnes de 15 à 24 ans (−10,2 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (−3,7 personnes) venaient ensuite. Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour aller vivre dans les régions urbaines (+5,3 personnes), notamment pour y poursuivre des études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des personnes de 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, dans les régions urbaines, le taux était négatif (−8,8 personnes pour 1 000 habitants), alors que les régions manufacturières (+7,8 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Les régions manufacturières (+2,7 personnes pour 1 000 habitants) accueillaient les retraités migrants de 65 ans et plus qui quittaient les régions ressources (−3,3 personnes) et les régions urbaines (−3,0 personnes).

Graphique 54

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2018-2019

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)

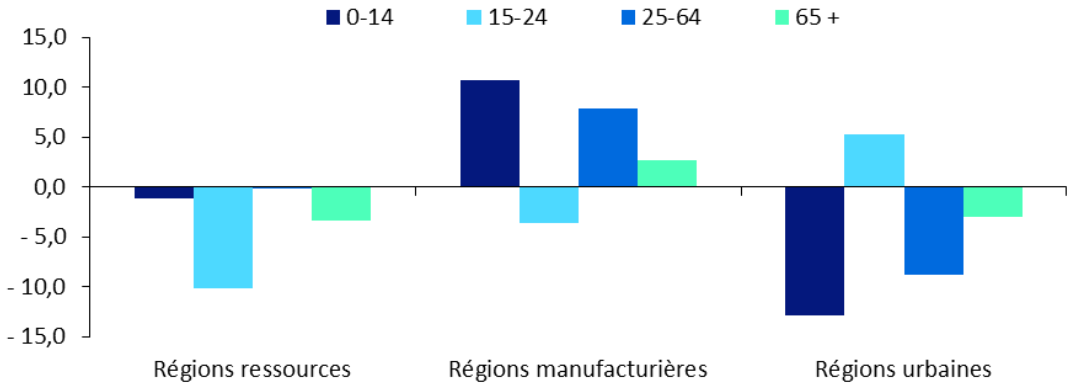

Données provisoires.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2018-2019, cinq régions présentaient un taux net positif concernant la migration interrégionale des personnes de 15 à 24 ans, contrairement aux 12 autres régions : la Capitale-Nationale (+15,0 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+5,0 personnes), l'Estrie (+4,5 personnes), la Mauricie (+4,0 personnes) et Laval (+0,5 personne).
- À l'inverse, ce sont la Côte-Nord (−19,8 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−14,5 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (−12,3 personnes) qui affichaient les plus importants taux nets négatifs de migration interrégionale pour les personnes de 15 à 24 ans.
- Pour le groupe des personnes de 65 ans et plus, c'est le Nord-du-Québec qui présentait le plus haut taux net négatif de migration interrégionale (−9,3 personnes pour 1 000 habitants), alors que les Laurentides (+5,0 personnes) enregistraient le plus haut taux net positif.
- Par ailleurs, en 2018-2019, on observait un solde négatif net de 27 890 personnes parmi l'ensemble de la population de Montréal. Ce sont les régions de la couronne montréalaise, notamment la Montérégie (+10 366 personnes), les Laurentides (+6 707 personnes) et Lanaudière (+4 718 personnes), qui ont profité de cette migration.
- Pour la région de Montréal, ce déficit donne lieu au taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les jeunes de 0 à 14 ans (−25,7 personnes pour 1 000 habitants) et les personnes de 25 à 64 ans (−16,3 personnes). À l'opposé, Lanaudière (+21,4 personnes) obtenait le plus haut taux net positif pour les jeunes de 0 à 14 ans et les Laurentides (+11,1 personnes), pour les personnes de 25 à 64 ans.

Graphique 55

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2018-2019

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)

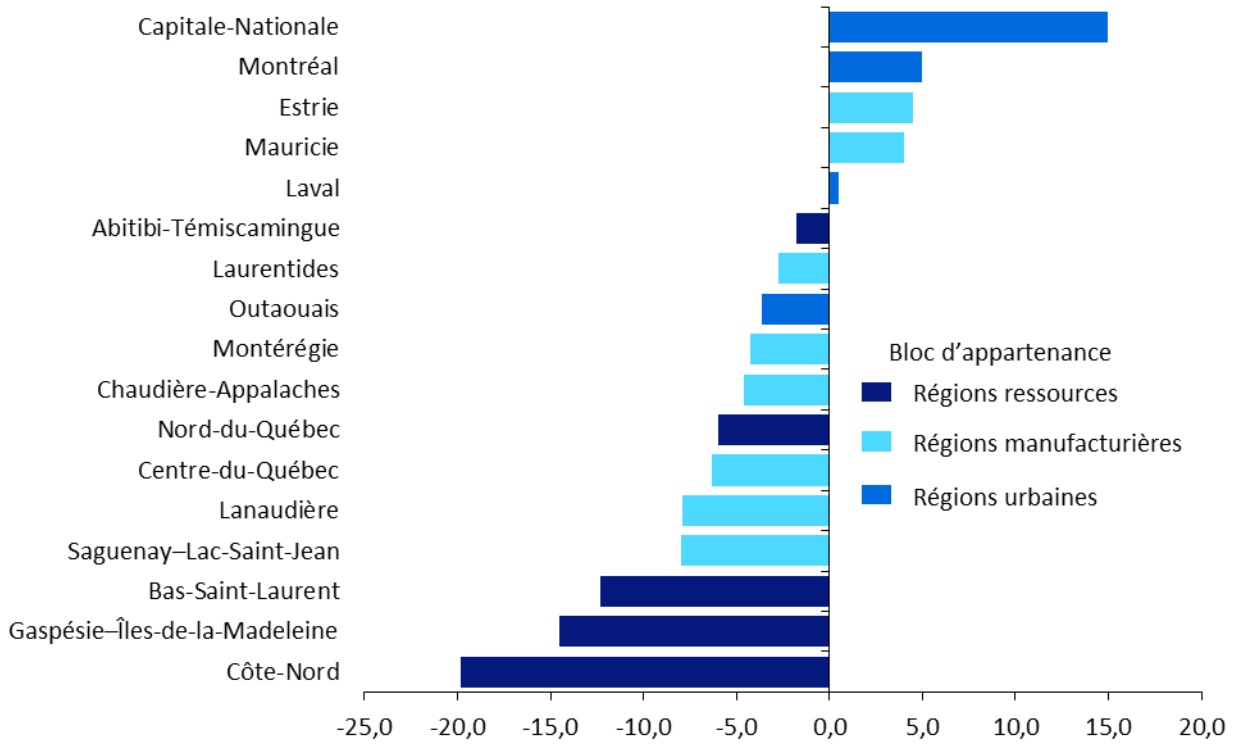

Données provisoires.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXVIII
Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2018-2019

	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
Région administrative	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	59	-227	339	-46	2,2	-12,3	3,4	-0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	-223	234	-83	0,7	-8,0	1,6	-1,3
03 Capitale-Nationale	87	1 130	454	247	0,8	15,0	1,1	1,5
04 Mauricie	174	105	793	216	4,7	4,0	5,7	3,2
05 Estrie	196	164	950	48	3,9	4,5	5,6	0,7
06 Montréal	-8 043	1 240	-18 814	-2 273	-25,7	5,0	-16,3	-6,8
07 Outaouais	297	-160	553	25	4,4	-3,7	2,5	0,4
08 Abitibi-Témiscamingue	-67	-28	-313	-110	-2,7	-1,8	-4,0	-3,9
09 Côte-Nord	-52	-187	-255	-125	-3,6	-19,8	-5,2	-7,0
10 Nord-du-Québec	-57	-42	-140	-36	-4,7	-6,0	-6,1	-9,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	-108	333	-105	1,0	-14,5	7,1	-4,2
12 Chaudière-Appalaches	146	-197	578	83	2,1	-4,6	2,6	0,9
13 Laval	419	25	112	93	5,7	0,5	0,5	1,2
14 Lanaudière	1 887	-427	3 074	184	21,4	-7,9	11,1	1,9
15 Laurentides	1 728	-181	4 570	590	17,5	-2,7	13,5	5,0
16 Montérégie	3 065	-721	6 854	1 168	11,7	-4,3	8,1	3,9
17 Centre-du-Québec	121	-162	678	124	3,1	-6,3	5,3	2,3
Ensemble du Québec	…	…	…	…	…	…	…	…
Régions ressources	-106	-592	-36	-422	-1,2	-10,2	-0,1	-3,3
Régions manufacturières	7 346	-1 642	17 731	2 330	10,7	-3,7	7,8	2,7
Régions urbaines	-7 240	2 235	-17 695	-1 908	-12,8	5,3	-8,8	-3,0

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (de 20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

Entre les années 2009 et 2019, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

Par le passé, le plus faible rapport de dépendance était observé dans les régions urbaines, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. La situation est demeurée la même en 2019.

- Des années 2009 à 2014, les rapports de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, c'est dans les régions ressources que le rapport de dépendance démographique a augmenté le plus (+3,9 personnes à charge). Venaient ensuite les régions manufacturières (+3,4 personnes), puis les régions urbaines (+1,4 personne).
- Durant la période 2014-2019, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique s'est accéléré pour les trois blocs régionaux. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+8,7 personnes à charge) et les régions manufacturières (+6,7 personnes), alors que dans les régions urbaines, l'augmentation est moins rapide (+3,2 personnes).
- Par ailleurs, en 2019, le rapport de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'avait été dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible (61,3), et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, toujours en 2019, le rapport de dépendance démographique atteignait 70,8 dans les régions manufacturières et 74,2 dans les régions ressources.

Graphique 56

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)

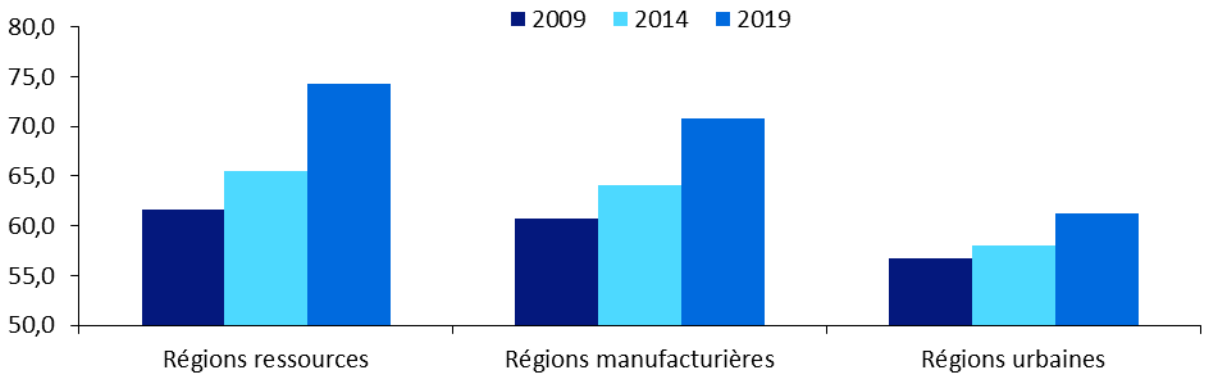

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2014 à 2019, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec. Le Bas-Saint-Laurent (+11,7 personnes à charge), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+10,9 personnes) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+9,6 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions du Nord-du-Québec (+0,9 personne à charge), de Montréal (+1,7 personne) et de Laval (+2,2 personnes).
- En 2019, le rapport de dépendance démographique était aussi élevé dans les régions du Bas-Saint-Laurent (79,7), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (77,3), de la Mauricie (75,9) et du Centre-du-Québec (75,4), notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale. En effet, les jeunes quittent leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études, et les personnes plus âgées y reviennent pour prendre leur retraite.
- Inversement, le rapport de dépendance démographique était plus faible dans les régions de Montréal (57,6), de l'Outaouais (63,5) et de Laval (66,6) que dans l'ensemble du Québec (66,8). L'immigration des jeunes adultes pour poursuivre leurs études et occuper un emploi favorise ces régions.

Graphique 57

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2014 et 2019

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2019)

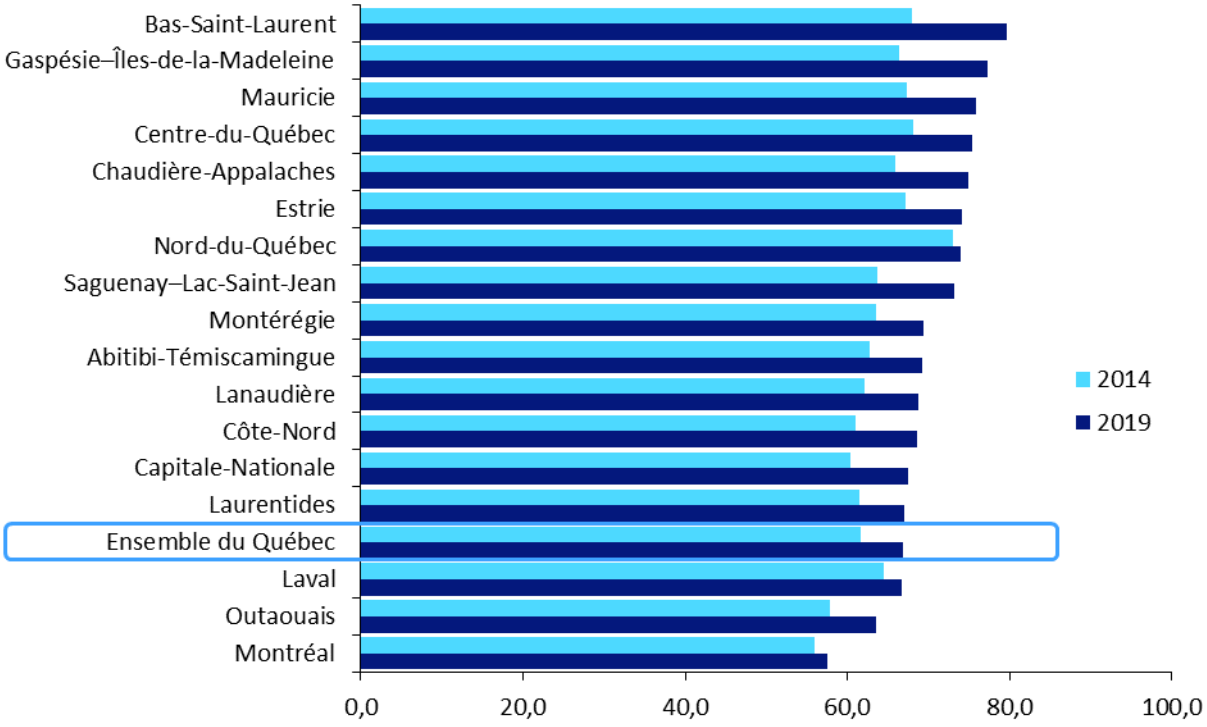

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXIX
Rapport de dépendance démographique[1], 2009, 2014 et 2019

Région administrative	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2009	2014	2019	2009-2014	2014-2019	2009-2019
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	61,8	67,9	79,7	6,1	11,7	17,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	59,9	63,6	73,2	3,7	9,6	13,3
03 Capitale-Nationale	56,5	60,4	67,5	3,9	7,1	11,0
04 Mauricie	62,5	67,2	75,9	4,8	8,6	13,4
05 Estrie	62,2	67,2	74,2	4,9	7,0	11,9
06 Montréal	55,5	55,9	57,6	0,4	1,7	2,1
07 Outaouais	55,6	57,9	63,5	2,2	5,6	7,8
08 Abitibi-Témiscamingue	60,7	62,7	69,2	2,0	6,5	8,5
09 Côte-Nord	57,7	60,9	68,6	3,2	7,6	10,8
10 Nord-du-Québec	74,6	73,0	74,0	-1,6	0,9	-0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	61,5	66,4	77,3	4,8	10,9	15,8
12 Chaudière-Appalaches	60,7	65,9	74,8	5,2	8,9	14,2
13 Laval	63,6	64,5	66,6	0,9	2,2	3,0
14 Lanaudière	59,7	62,0	68,7	2,4	6,7	9,1
15 Laurentides	59,8	61,6	67,0	1,8	5,4	7,2
16 Montérégie	60,6	63,6	69,3	3,0	5,7	8,8
17 Centre-du-Québec	63,3	68,0	75,4	4,8	7,4	12,2
Ensemble du Québec	**59,0**	**61,6**	**66,8**	**2,5**	**5,2**	**7,8**
Régions ressources	61,7	65,5	74,2	3,9	8,7	12,6
Régions manufacturières	60,7	64,1	70,8	3,4	6,7	10,1
Régions urbaines	56,7	58,1	61,3	1,4	3,2	4,6

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.
2. Données provisoires pour 2019.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec er
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il se calcule en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (les personnes de 55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (les personnes de 20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

Des années 2009 à 2019, l'indice de remplacement du Québec est passé de 99,8 à 85,1. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». Cette baisse est principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

Blocs régionaux

Des années 2009 à 2019, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources ont subi la diminution la plus importante (−16,3 points d'indice), suivies des régions manufacturières (−15,2 points), puis des régions urbaines (−12,8 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée des années 2009 à 2014, notamment dans les régions ressources (−10,8 points d'indice). Une diminution importante s'est aussi produite dans les régions manufacturières et les régions urbaines (−9,4 points et −8,9 points respectivement).
- Des années 2014 à 2019, l'indice de remplacement a diminué moins rapidement dans les régions urbaines (−3,9 points d'indice) que dans les régions ressources (−5,6 points) et les régions manufacturières (−5,8 points). Globalement, la baisse s'est avérée tout de même moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2019, seules les régions urbaines (109,7) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (71,0) et les régions ressources (62,2), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 58

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2009, 2014 et 2019

(en points)

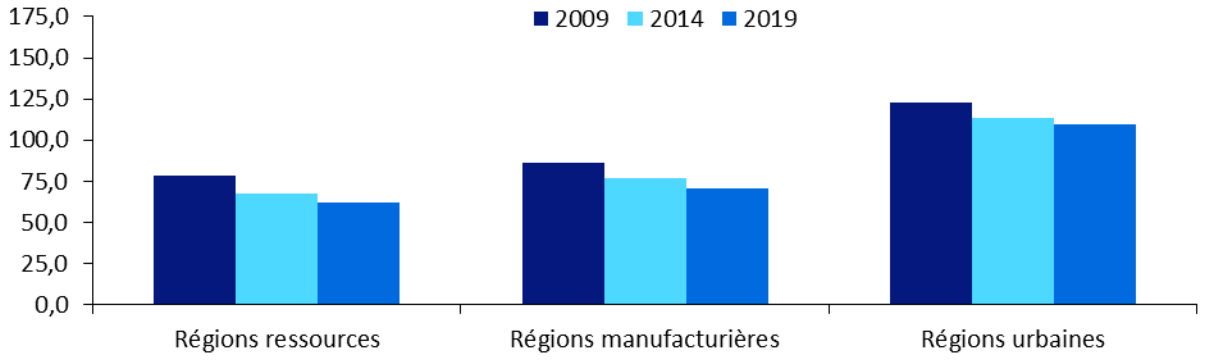

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2009 à 2019, dans 3 des 17 régions administratives, l'indice de remplacement est passé sous le seuil de « 1 pour 1 ». Si l'on ajoute les 12 régions dont l'indice se situait déjà sous ce seuil en 2009, l'indice était inférieur à 100 dans 15 des 17 régions en 2019.
- Au cours de cette période, l'indice de remplacement a diminué dans toutes les régions du Québec. Les plus fortes baisses ont été observées dans le Nord-du-Québec (−37,6 points d'indice), en Outaouais (−22,0 points), sur la Côte-Nord (−21,9 points) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (−21,4 points).
- Par ailleurs, en 2019, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (43,9), du Bas-Saint-Laurent (53,4), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (61,5) et de la Mauricie (63,2) affichaient les plus faibles indices de remplacement parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, l'indice de remplacement dépassait encore 100 dans deux régions en 2019 : le Nord-du-Québec (151,0) et Montréal (133,5). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 59

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2009 et 2019

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2019)

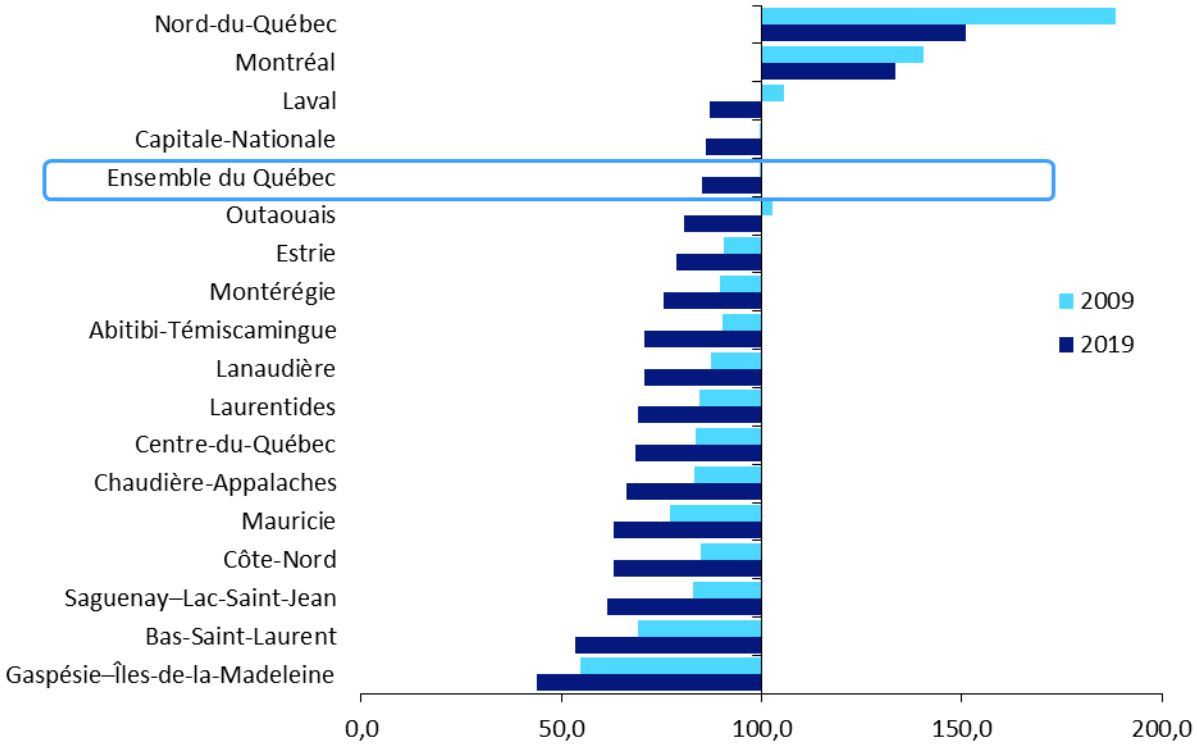

Données provisoires pour l'année 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXX
Indice de remplacement[1], 2009, 2014 et 2019

	Indice de remplacement			Écart		
	2009	2014	2019	2009-2014	2014-2019	2009-2019
Région administrative	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	69,2	57,3	53,4	-12,0	-3,9	-15,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	82,8	67,5	61,5	-15,3	-6,1	-21,4
03 Capitale-Nationale	100,0	91,3	86,0	-8,6	-5,3	-13,9
04 Mauricie	77,1	66,2	63,2	-10,9	-3,0	-13,9
05 Estrie	90,5	80,4	78,6	-10,2	-1,8	-11,9
06 Montréal	140,6	132,8	133,5	-7,8	0,6	-7,2
07 Outaouais	102,7	91,4	80,7	-11,2	-10,8	-22,0
08 Abitibi-Témiscamingue	90,2	78,0	70,7	-12,2	-7,3	-19,5
09 Côte-Nord	84,8	74,4	62,9	-10,3	-11,5	-21,9
10 Nord-du-Québec	188,6	174,8	151,0	-13,8	-23,8	-37,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	54,8	46,2	43,9	-8,6	-2,3	-10,8
12 Chaudière-Appalaches	83,2	71,5	66,4	-11,7	-5,1	-16,8
13 Laval	105,8	97,9	86,9	-7,9	-11,0	-18,9
14 Lanaudière	87,4	79,0	70,6	-8,4	-8,4	-16,8
15 Laurentides	84,4	77,0	69,0	-7,4	-7,9	-15,4
16 Montérégie	89,6	82,2	75,6	-7,4	-6,6	-14,0
17 Centre-du-Québec	83,5	71,2	68,4	-12,3	-2,8	-15,1
Ensemble du Québec	**99,8**	**90,2**	**85,1**	**-9,6**	**-5,1**	**-14,7**
Régions ressources	78,6	67,8	62,2	-10,8	-5,6	-16,3
Régions manufacturières	86,2	76,8	71,0	-9,4	-5,8	-15,2
Régions urbaines	122,5	113,6	109,7	-8,9	-3,9	-12,8

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.
2. Données provisoires pour 2019.
Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2019.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est l'entrepreneur. C'est la raison pour laquelle l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus dans les régions.

En plus des bénéfices que cette activité apporte à la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur position sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux personnes appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, on entend par « entrepreneur » une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2023, à partir des données de l'année 2021.

6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans).

Les variations du taux d'entrepreneurs dans le temps, telles qu'elles sont calculées ici, reflètent le dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Une présence accrue des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,3 % à 2,4 %. Cette augmentation s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+8,5 %) supérieure à celle du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (+2,2 %).

Blocs régionaux

En 2016, les régions manufacturières affichaient le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,6 %) parmi l'ensemble des blocs régionaux, suivies des régions urbaines (2,3 %). Les régions ressources, pour leur part, enregistraient le plus bas taux (2,1 %).

- Des années 2011 à 2016, les trois blocs régionaux ont connu une augmentation de leur taux d'entrepreneurs.
- C'est dans les régions ressources que le taux d'entrepreneurs a progressé le plus. Il est en effet passé de 1,8 % en 2011 à 2,1 % en 2016. Cette hausse s'explique à la fois par une augmentation du nombre d'entrepreneurs et une diminution du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Une croissance du nombre d'entrepreneurs est observée pour les trois blocs régionaux entre les années 2011 et 2016. L'augmentation la plus marquée s'est produite dans les régions urbaines (+6 625 entrepreneurs).

Graphique 60

Taux d'entrepreneurs[1], selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)

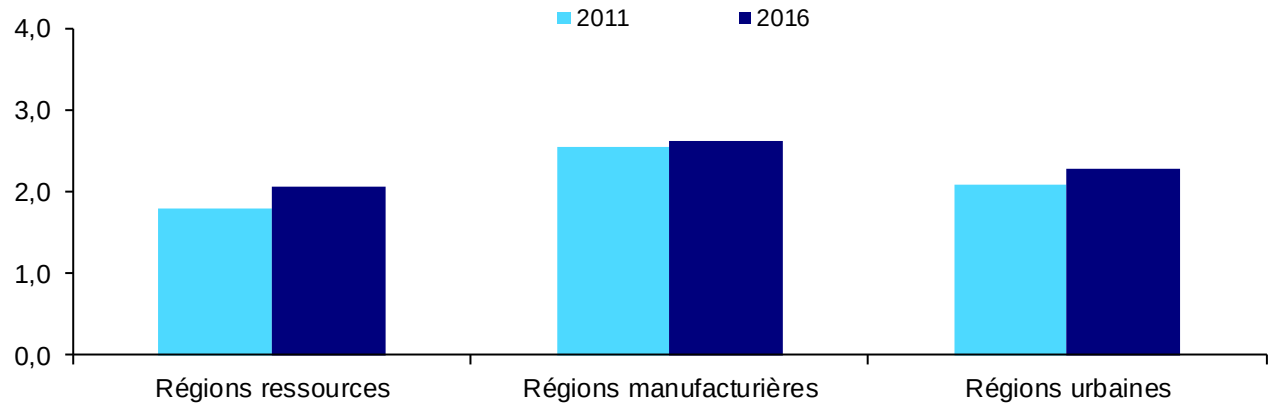

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Durant la période 2011-2016, le taux d'entrepreneurs a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,60 point de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,29 point) et de la Côte-Nord (+0,24 point) que le taux d'entrepreneurs a le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+34 %). Dans une moindre mesure, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+13,7 %) et la Côte-Nord (+14,3 %) ont également enregistré des hausses considérables.
- Les deux régions ayant connu une baisse sont le Centre-du-Québec (−0,26 point de pourcentage) et le Nord-du-Québec (−0,03 point).
- En 2016, c'est dans les régions du Centre-du-Québec (2,9 %), des Laurentides et de la Chaudière-Appalaches (2,8 % dans les deux cas) que le taux d'entrepreneurs était le plus élevé.
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles sont le Nord-du-Québec (1,2 %) et la Côte-Nord (1,5 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

Graphique 61

Écart du taux d'entrepreneurs[1], selon les régions administratives, 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)

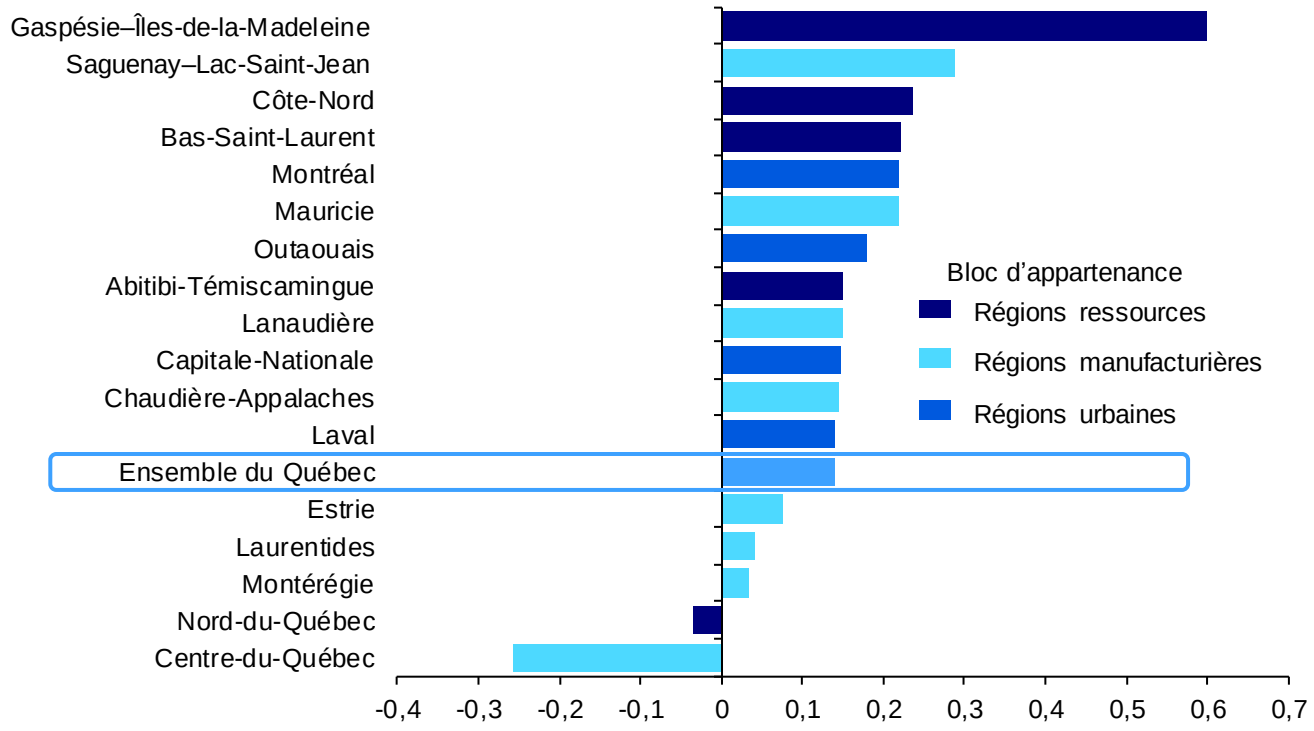

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXXI
Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016

	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs[1]		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
Région administrative	En nombre		En nombre	En %		En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	3 475	3 745	270	2,2	2,4	0,22
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 275	4 860	585	1,9	2,2	0,29
03 Capitale-Nationale	11 140	12 275	1 135	2,0	2,1	0,15
04 Mauricie	4 065	4 510	445	1,9	2,1	0,22
05 Estrie	6 300	6 610	310	2,5	2,6	0,08
06 Montréal	31 675	35 705	4 030	2,1	2,3	0,22
07 Outaouais	5 670	6 355	685	1,9	2,1	0,18
08 Abitibi-Témiscamingue	2 265	2 440	175	2,0	2,1	0,15
09 Côte-Nord	980	1 120	140	1,3	1,5	0,24
10 Nord-du-Québec	385	395	10	1,3	1,2	-0,03
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 165	1 555	390	1,5	2,1	0,60
12 Chaudière-Appalaches	8 755	9 315	560	2,7	2,8	0,14
13 Laval	7 800	8 575	775	2,5	2,6	0,14
14 Lanaudière	9 430	10 365	935	2,5	2,7	0,15
15 Laurentides	12 485	13 275	790	2,8	2,8	0,04
16 Montérégie	29 610	30 990	1 380	2,6	2,6	0,03
17 Centre-du-Québec	5 830	5 500	-330	3,2	2,9	-0,26
Ensemble du Québec	**145 315**	**157 595**	**12 280**	**2,3**	**2,4**	**0,14**
Régions ressources	8 270	9 255	985	1,8	2,1	0,25
Régions manufacturières	80 750	85 425	4 675	2,5	2,6	0,08
Régions urbaines	56 285	62 910	6 625	2,1	2,3	0,19

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

6.2 PRÉSENCE DES FEMMES ENTREPRENEURES

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes parmi les entrepreneurs.

Étant donné les avantages qu'obtiennent les personnes qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneures est le taux d'entrepreneuriat chez les femmes (ci-après, le « taux d'entrepreneures »). Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (femmes de 15 à 79 ans). Les variations du taux d'entrepreneures dans le temps reflètent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures est passé de 1,2 % à 1,3 % au Québec. Cette augmentation s'explique par une variation du nombre d'entrepreneures (+15,0 %) supérieure à la croissance du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (+2,0 %).

Blocs régionaux

En 2016, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, présentaient un taux inférieur, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures dans les régions ressources est resté stable à 1,0 %.
- Durant la même période, le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions manufacturières pour atteindre 1,4 % au lieu de 1,3 %.
- Les régions urbaines ont connu une hausse du taux d'entrepreneures entre les années 2011 et 2016. Celui-ci est en effet passé de 1,1 % à 1,3 %.

Graphique 62

Taux d'entrepreneures[1], selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)

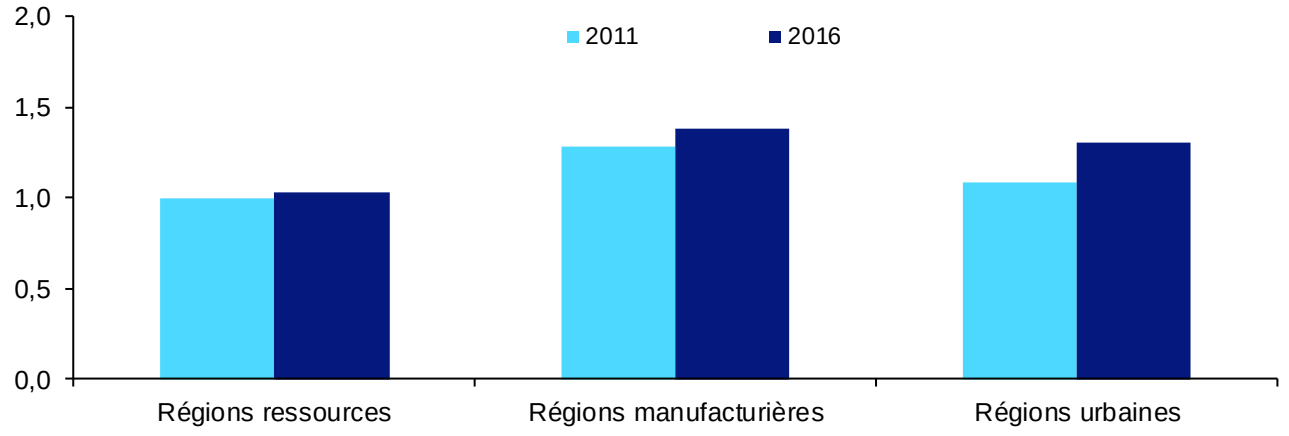

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,33 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,29 point) et de Laval (+0,27 point) que le taux d'entrepreneures a le plus progressé. La performance des trois régions à cet égard s'explique par une augmentation importante du nombre d'entrepreneures (+30 %).
- Le Nord-du-Québec (−0,53 point de pourcentage) et le Bas-Saint-Laurent (−0,03 point) sont les deux seules régions présentant une baisse du taux d'entrepreneures.
- En 2016, les régions qui enregistraient les taux d'entrepreneures les plus élevés sont le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,5 % dans les deux cas).
- Fait important, au cours de la période 2011-2016, le taux d'entrepreneures a affiché une meilleure croissance (+0,15 point de pourcentage) que le taux d'entrepreneurs global (+0,14 point [voir la section 6.1]).

Graphique 63

Écart du taux d'entrepreneures[1], selon les régions administratives, 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)

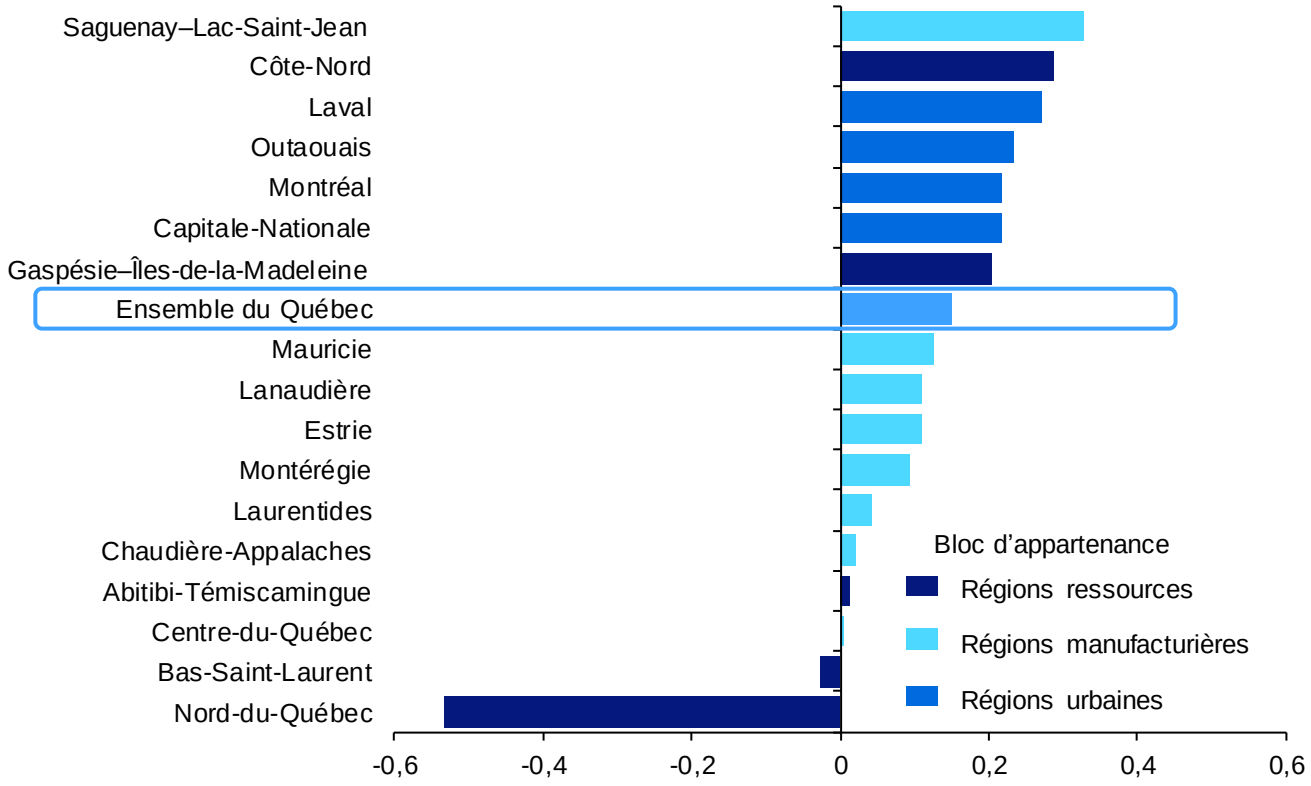

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXXII
Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures[1], 2011 et 2016

	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures[1]		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
Région administrative	En nombre		En nombre	En %		En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	960	915	-45	1,2	1,2	-0,03
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 020	1 360	340	0,9	1,2	0,33
03 Capitale-Nationale	2 625	3 320	695	0,9	1,1	0,22
04 Mauricie	1 040	1 170	130	1,0	1,1	0,13
05 Estrie	1 550	1 715	165	1,2	1,4	0,11
06 Montréal	9 010	10 885	1 875	1,2	1,4	0,22
07 Outaouais	1 480	1 875	395	1,0	1,2	0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	640	645	5	1,1	1,1	0,01
09 Côte-Nord	275	370	95	0,7	1,0	0,29
10 Nord-du-Québec	155	80	-75	1,0	0,5	-0,53
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	240	305	65	0,6	0,8	0,20
12 Chaudière-Appalaches	2 090	2 135	45	1,3	1,3	0,02
13 Laval	1 720	2 245	525	1,1	1,3	0,27
14 Lanaudière	2 375	2 685	310	1,3	1,4	0,11
15 Laurentides	3 230	3 490	260	1,4	1,5	0,04
16 Montérégie	7 635	8 440	805	1,3	1,4	0,09
17 Centre-du-Québec	1 420	1 460	40	1,5	1,5	0,01
Ensemble du Québec	**37 465**	**43 095**	**5 630**	**1,2**	**1,3**	**0,15**
Régions ressources	2 270	2 315	45	1,0	1,0	0,04
Régions manufacturières	20 360	22 455	2 095	1,3	1,4	0,10
Régions urbaines	14 835	18 325	3 490	1,1	1,3	0,23

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et le nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans révèlent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans l'ensemble du Québec. Il est passé de 1,3 % à 1,5 %. Cette croissance s'explique principalement par une hausse du nombre d'entrepreneurs appartenant à ce groupe d'âge et, dans une moins large mesure, par une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Blocs régionaux

En 2016, dans les régions manufacturières, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans atteignait 1,6 %. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas que la moyenne (1,4 % et 1,3 % respectivement).

- Entre les années 2011 et 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans les trois blocs régionaux.
- C'est dans les régions ressources que ce taux a connu la plus importante hausse (de 1,1 % en 2011 à 1,4 % en 2016). Cette augmentation découle à la fois de la hausse du nombre de jeunes entrepreneurs et de la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- Des années 2011 à 2016, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,4 % en 2016) est demeuré stable à 1,0 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs s'est maintenue à 23,1 % au cours de la même période.

Graphique 64

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans[1], selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)

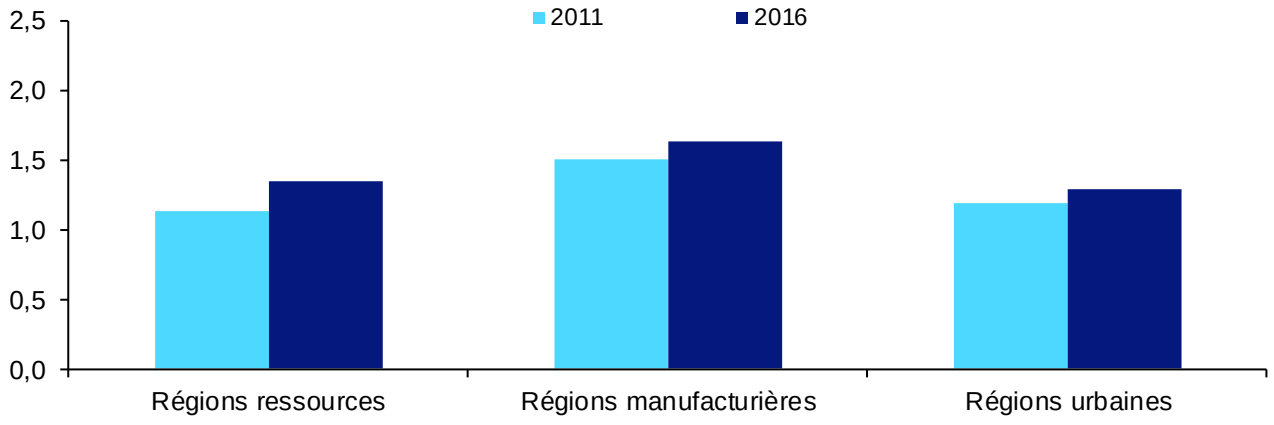

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Des années 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Centre-du-Québec (−0,06 point de pourcentage).
- Les augmentations les plus marquées se situent dans les régions de la Mauricie (+0,34 point de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,36 point) et de la Côte-Nord (+0,38 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une augmentation significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+30,4 %, +29,2 % et +51,5 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (−2,4 %, −4,1 % et −8 % respectivement).
- À l'opposé, Laval (+0,04 point de pourcentage) et Lanaudière (+0,05 point) enregistraient les augmentations les moins prononcées. La situation s'explique par une légère hausse du nombre de jeunes entrepreneurs (+3,5 % et +2 %, respectivement), combinée à une croissance pratiquement nulle de la population âgée de 15 à 39 ans (+0,6 % et −1,2 %, respectivement).
- En 2016, les régions de la Chaudière-Appalaches (1,9 %), du Centre-du-Québec (1,8 %) et des Laurentides (1,8 %) présentaient les taux d'entrepreneurs chez les 15 et 39 ans les plus élevés au Québec. À l'inverse, les taux les plus faibles étaient observés dans le Nord-du-Québec (0,9 %), sur la Côte-Nord (1,0 %) et à Montréal (1,3 %).

Graphique 65

Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans[1], selon les régions administratives, 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)

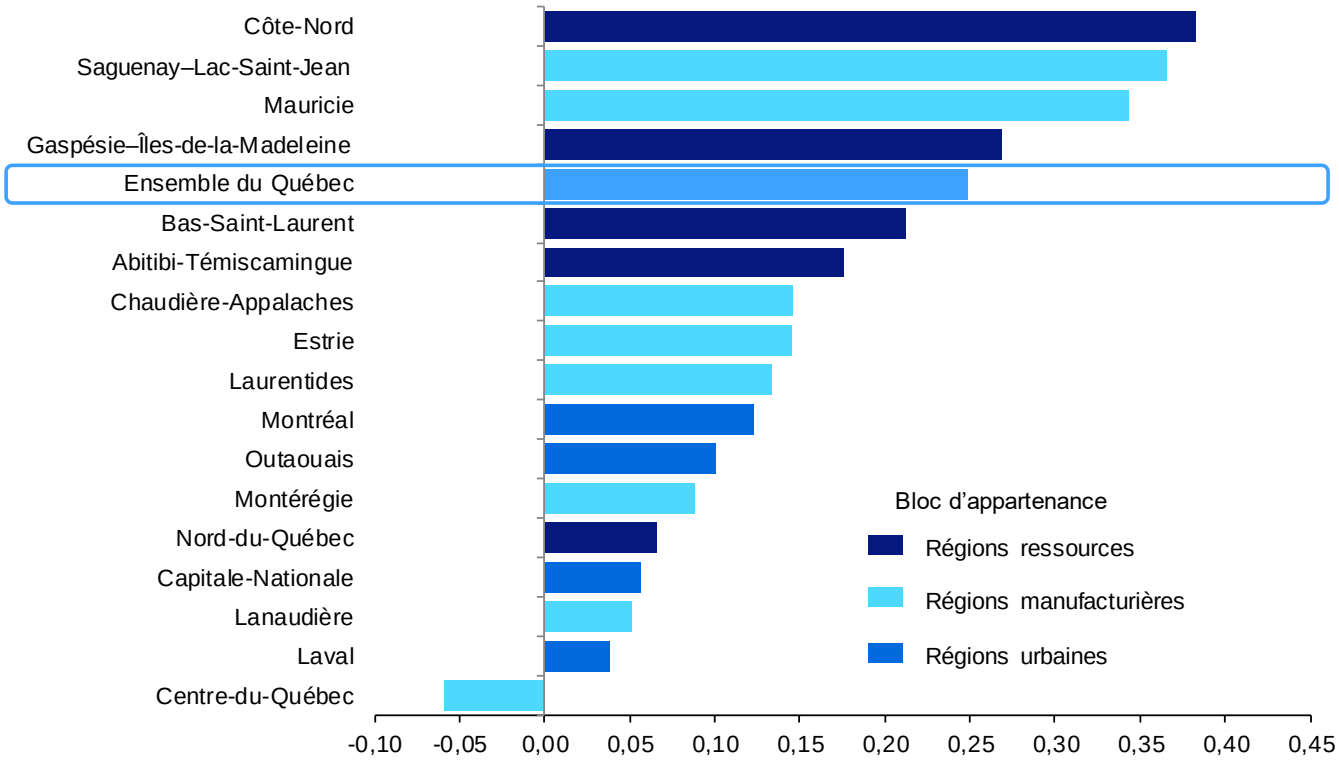

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXXIII
Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016

	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans[1]		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
Région administrative	En nombre		En nombre	En %		En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	775	825	50	1,5	1,7	0,21
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	840	1 085	245	1,1	1,4	0,36
03 Capitale-Nationale	2 665	2 820	155	1,2	1,3	0,05
04 Mauricie	740	965	225	1,0	1,4	0,34
05 Estrie	1 475	1 595	120	1,6	1,7	0,14
06 Montréal	7 775	8 800	1 025	1,2	1,3	0,12
07 Outaouais	1 505	1 590	85	1,3	1,4	0,11
08 Abitibi-Témiscamingue	525	585	60	1,2	1,4	0,17
09 Côte-Nord	165	250	85	0,6	1,0	0,38
10 Nord-du-Québec	140	155	15	0,9	0,9	0,06
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	250	275	25	1,1	1,4	0,27
12 Chaudière-Appalaches	2 155	2 245	90	1,8	1,9	0,14
13 Laval	1 720	1 780	60	1,4	1,4	0,04
14 Lanaudière	2 270	2 315	45	1,6	1,6	0,05
15 Laurentides	2 745	2 965	220	1,6	1,8	0,13
16 Montérégie	6 535	6 870	335	1,5	1,6	0,08
17 Centre-du-Québec	1 275	1 225	-50	1,9	1,8	-0,06
Ensemble du Québec	**33 555**	**36 345**	**2 790**	**1,3**	**1,5**	**0,12**
Régions ressources	1 855	2 090	235	1,1	1,4	0,22
Régions manufacturières	18 035	19 265	1 230	1,5	1,6	0,13
Régions urbaines	13 665	14 990	1 325	1,2	1,3	0,10

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs personnes à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

Des années 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs dans l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,1 %. Il est ainsi passé de 72 098 $ à 80 014 $ en cinq ans. Cette croissance est inférieure à celle que l'on observe chez les salariés, dont le revenu moyen a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 % pour la même période. En effet, le revenu moyen des salariés se chiffrait à 44 209 $ en 2010 et à 52 095 $ en 2015.

Blocs régionaux

En 2015, les entrepreneurs des régions urbaines touchaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, des années 2010 à 2015, c'est dans les régions ressources que le revenu des entrepreneurs a augmenté le plus (2,4 % annuellement).
- Pour la même période, la hausse annuelle du revenu des entrepreneurs des régions manufacturières (2,3 %) est supérieure à la moyenne nationale (2,1 %).
- Des années 2010 à 2015, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu la plus faible augmentation annuelle de revenu (1,7 %). En 2015, c'est dans les régions urbaines que l'on constatait les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, entre les années 2010 et 2015, le revenu des entrepreneurs a progressé moins rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

Graphique 66

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs[1], selon les blocs régionaux, 2010 et 2015

(en dollars)

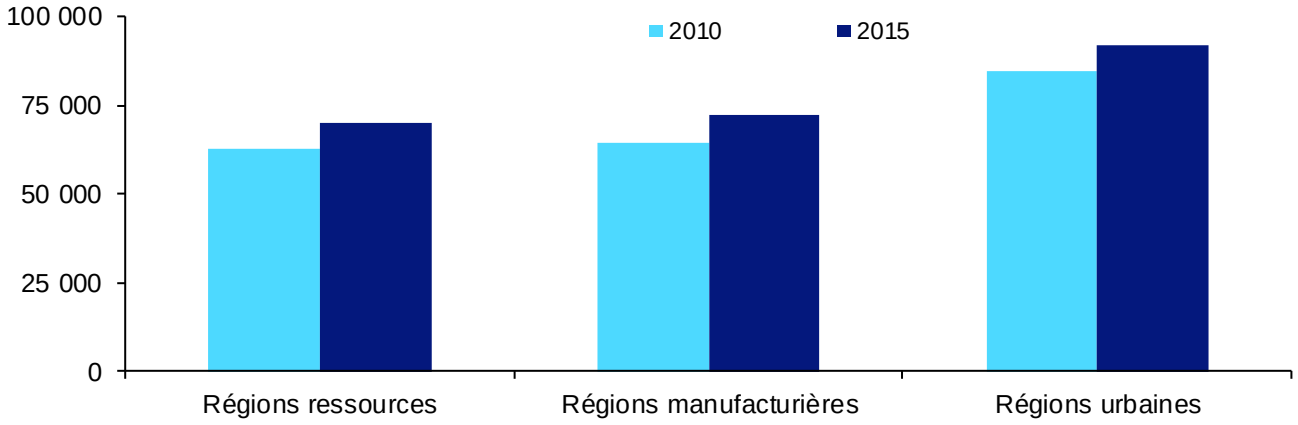

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Régions administratives

- Entre les années 2010 et 2015, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec, mis à part dans le Nord-du-Québec, où il est passé de 100 273 $ à 58 478 $. Toutefois, ces données doivent être interprétées avec prudence, puisque le résultat de l'année 2010 s'appuie sur une méthodologie différente de celle qui a été utilisée en 2015. À ce sujet, la comparaison des années 2015 et 2005 (54 471 $) est plus significative puisque la méthodologie est la même.
- Dans 13 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté moins rapidement que celui des salariés. C'est dans le Nord-du-Québec (+13,59 points de pourcentage), en Chaudière-Appalaches (+2,20 points) et en Estrie (+2,15 points) que l'on trouve les écarts les plus prononcés.
- En 2015, le revenu des entrepreneurs était le plus élevé dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. C'est également dans ces deux régions que l'on observe, dans le classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2015.
- Entre les années 2010 et 2015, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (5,1 %), le Centre-du-Québec (4,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 %) affichaient les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 67
Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs[1], selon les régions administratives, 2010-2015 (en pourcentage, par ordre décroissant)

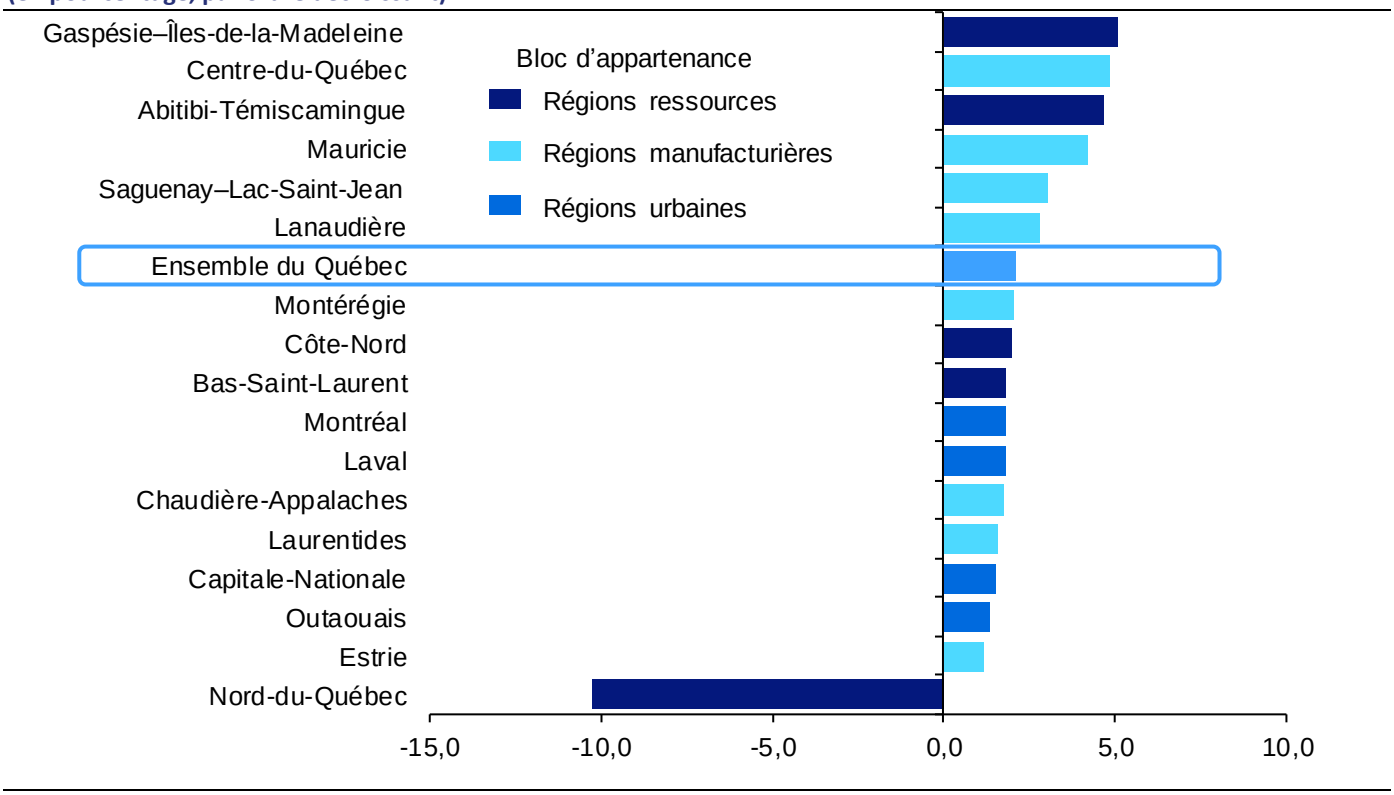

1. Taux de croissance annuel composé des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.
Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.
Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Tableau XXXIV
Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015

Région administrative	Revenu des entrepreneurs[1]			Revenu des salariés		
	2010	2015	Variation[2]	2010	2015	Variation[2]
	En $		En %	En $		En %
01 Bas-Saint-Laurent	56 304	61 657	1,8	38 005	45 630	3,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65 500	76 028	3,0	42 006	49 143	3,2
03 Capitale-Nationale	81 539	87 868	1,5	44 043	51 926	3,3
04 Mauricie	59 531	73 105	4,2	39 480	46 089	3,1
05 Estrie	62 039	65 783	1,2	39 520	46 546	3,3
06 Montréal	93 681	102 423	1,8	45 609	53 970	3,4
07 Outaouais	66 974	71 557	1,3	48 609	54 627	2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	68 560	86 191	4,7	45 089	54 727	4,0
09 Côte-Nord	70 310	77 693	2,0	49 557	58 174	3,3
10 Nord-du-Québec	100 273	58 478	-10,2	45 360	53 525	3,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 311	63 203	5,1	37 915	45 409	3,7
12 Chaudière-Appalaches	58 963	64 241	1,7	40 167	48 711	3,9
13 Laval	62 968	68 809	1,8	45 228	52 683	3,1
14 Lanaudière	58 723	67 415	2,8	42 740	50 092	3,2
15 Laurentides	70 450	76 155	1,6	44 238	52 865	3,6
16 Montérégie	69 208	76 682	2,1	46 508	54 325	3,2
17 Centre-du-Québec	51 955	65 819	4,8	37 472	45 372	3,9
Ensemble du Québec	**72 098**	**80 014**	**2,1**	**44 209**	**52 095**	**3,3**
Régions ressources	62 382	70 190	2,4	42 475	50 826	3,7
Régions manufacturières	64 576	72 350	2,3	43 311	51 117	3,4
Régions urbaines	84 331	91 883	1,7	45 560	53 429	3,2

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.
2. Taux de croissance annuel composé.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie et de l'Innovation.

economie.gouv.qc.ca

Québec